JOHN A. SEAVERNS

NOUVEAU SYSTÈME
de
HARNACHEMENT
pour
LA CAVALERIE.

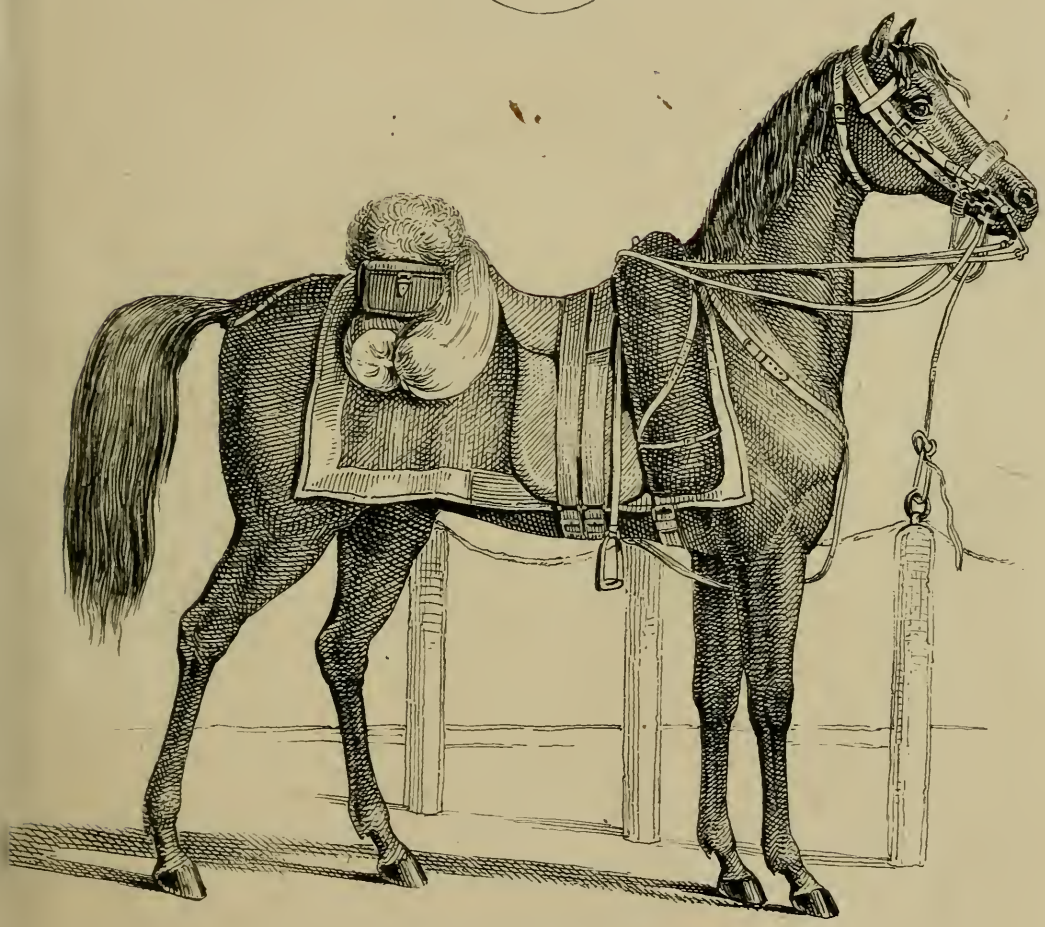

présenté dans
une.

DESCRIPTION MOTIVÉE

d'un

NOUVEL ÉQUIPAGE DE SELLE AVEC PAQUETAGE ET BRIDAGE

POUR LE CAVALIER.

Inventée et construit

par

SŒREN CHRISTIAN BARTH,

Major de la cavalerie royale danoise, Chevalier des ordres royaux de Dannebroge, de l'Épée de Suède, d'Albrecht de Saxe, et de l'ordre impériale de la Légion d'honneur de France.

ITZEHOE 1861.

Motto: Manch' Wort wird im Froste der Zeiten erstarren;
Sprich es nur aus, es kömmt eine mildere Zeit.

Jean Paul.

PRÉFACE.

Tout homme de guerre doit le savoir par l'expérience, que le cavalier regardé comme combattant, est un hors d'oeuvre nul, sans son vigoreux cheval de bataille, et que par conséquent, la conservation du cheval est de la plus haut d'importance.

On s'en était cependant fort peu occupé, et la cavalerie retient les défauts de son état premitif.

Or comme ce sujet est de mon ressort, je ne laissais de songer aux moyens capables d'améliorer cet état précair de la partie si essentielle de l'armée, afin de prévenir désormais la cavalerie des suites funestes dont elle s'était ressentie.

Pour y parvenir je cherchais à rapporter l'effet à sa cause, c'est à dire, à resoudre une question jusque à la reste problème, lequel doit être regardé digne des plus grands efforts.

D'àprés mes observations, ensuites les expériences que j'avais faites, la conservation du cheval est surtout assurée par un équipage conforme au but et aux regles de la construction, unie à un traitement soigneux.

Il s'agit de la construction d'un équipage de selle complet avec toutes les appartenances.

Cet équipage qui renferme en lui, la selle, le paquetage et le bridage, doit être également convenable pour le cheval et pour le cavalier.

Ayant en partie réformé, de mes propres mains, la selle hongroise, ensuite inventé et construit un équipage de selle complet et nouveau, je me suis convaincu par les épreuves souvent répétées, que mes efforts ont été couronnés de succes.

Après qu'en 1842 j'eus présenté à qui de droit — mon nouveau systême de harnachement ou équipage complet de cavalerie ci dessous mentionné, on en fit par suite d'ordre royal l'essais dans trois regiments différentes de cavalerie, dans le courrant de dix-huit mois.

En 1843 dans sa marche pour Lunebourg point de ralliement des troupes du dixième corps d'armée de la conféderation germanique, le 2me regiment des dragons portait avec lui quelques exemplaires de dit harnachement comme étant mis en usage.

Bien que le résultat de ces éssais n'eut pas été publié, j'ai cependant en occasion de prendre con-

naissance d'une partie de rapports qui avait été faits au sujet du harnachement et qui eu en parlant favorablement, relevaient surtout la perfection de la charpente et de sa conformité au but.

De même les sousofficiers et les caporaux au quels cet équipage a été fourni, en avaient unanimement proclamé l'excellence en témoignant leur parfaite satisfaction de son utilité et de son usage.

Mais quoi qu'il en soit de ces qualités supérieurs, mon systême, subissant le sort commun à toute novation à toute réforme, — c'est à dire ayant trouvé de l'opposition chez les officiers de cavalerie plus anciens au servise —, l'affaire en question a été differée jusqu' à 1844.

A cette époque je fus appelé pour assister comme consullant dans une commission qui a été instituée par ordre royal pour faire une proposition touchant un nouvel harnachement à l'usage de la garde du corps.

C'était en cette qualité que je parvins à frayer le chemin à mon nouveau systême, ou plutôt à l'établier difinitivement, puisqu' à l'exception de quelques légêres modifications exigées par le genre d'équipement de la garde, il a été accepté et très gracieucement approuvé.

En 1846 je fis interrer dans les colonnes du repertoire militaire un description du dit harnachement ou équipage de selle par moi proposé, et dont

j'y jointe la traduction enrichée de remarques et de corrections, peu importantes — si l'on veut, mais qui ont cependant été ajoutées dans la suite.

Il est aisé de voir que je me suis énoncé sans réserve à l'égard des défauts qui se trouvent dans le système suranné de la selle hongroise, lequel selon plusieurs auteurs, pouvait avoir été irréprochable dans les siècles passés, mais qui à présent, où l'art et la science de la guerre ont fait de si immenses progrès apparait comme un produit stationaire, ne présentant que peu de traces de civilisation, — et le pis est qu'en restant en usage la défectuosité des armes se fera sentir de plus fort en plus fort en égard aux éléments technique qui, par suite de la composition des materiaux, pourrait devenir de grande utilité, et par conséquent de grand prix.

Mais en attendant, et malgré l'exemple qu'avait donné la garde, ce travail ne servit non plus à faciliter au système nommé l'entrée dans d'autres corps de cavalerie, il fit, au contraire, naître une polemique asses sérieuse entre l'auteur et un officier de cavalerie connu par son merite (v. répertoire milt. vol. 5 Copenhaque.

D'autant plus on a prenait intérêt en dehors des limites de passions.

En cette même année (1846) on fit en Suède et en 1852 dans le Norvège des essais du *l'équipage*

combattu, et les résultats qui en avaient été obtenus étaient des succés.

Pendant la campagne 1848—50 j'avais eu bien des occasions de m'assurer de l'utilité du harnachement confectionné d'après mon systême.

L'arcon, en partie avec, en partie sans les coussins des lames, en partie avec les coins de la hausse en rapport avec le voielac, là où son étroite liaison fut jugée nécessaire pous son ajustement au cheval, a été employé par tous les sousofficiers et souscoporaux, aussi que par divers cavaliers de mon escadron, et l'arcon en question avait donné autant à l'égard du cheval que du cavalier des résultats tout-à-fait satisfaisants.

Dans la même campagne une batterie complette a été fournie avec des selles de la construction nommé et qui ont donné des résultats les plus satisfaisant.

De plus cette selle a été par une grande partie d'officiers préferée à la selle anglaise et hongroise.

Les selles employées de cette manière étaient sans exception de même forme et avaient les mêmes dimensions, si non qu'elles ètaient pourvues d'une hausse motivée.

Ce qui est de l'empaquetage de la dite escadron, celui de l'arrière répondait au chargement qui se trouve consigné, coordonné et clussé dans le systême dont suit la discription.

Quant à l'équipage *du devant* (d'avant-main) il n-y-a pas moyen à en effectuer un rapprochement au prémier.

Le bridement était, autant que les materiaux désignées, également arrangé en harmonie avec le systême ci-dessus mentionnée, — et l'on s'était convaincu de la rapidité avec la quelle on pouvait brider après qu'on eut debridé pour fourrager. Qui, les cavaliers y atteignirent une telle routine que lorsqu'en semblable occasion commanda »à cheval« une minute avait suffit pour que les chevaux fussent bridés.

Et voilà cependant que la plus grande partie de ces résultats gagnés, sont mis de côte, si l'on en excepte le prompt bridement que nôtre cavalerie est à même d'exécuter d'après le reglement simplifié que l'on avait fait à ce sujet et qui de rapproche de beaucoup de celui qui se trouve assigné dans mon systême. D'autres changements que s'étaient opérés dans *l'enharnachement* et dans *l'empaquetage* de la cavalerie, n'ont malheurensement été que bien incomplet et n'avaient corrigé que des défauts peu important.

Ces desavantages et autres qui s'y rattachent, et qui existent au détriment aussi bien du cavalier que du cheval, il faut les supporter avec patience, nous n'y en sommes pas plus mal que les autres,

— car nous n'avons qu'à porter nos régards autour de nous, pour appercevoir par tout ailleurs les mêmes défauts surtout touchant l'enharnachement.

En 1854 répondant au désir du ministre de la guerre de la Saxe, j'ai eu l'honneur de faire parvenir un exemplaire *du harnachement* ou *équipage montionné* à l'usage de la commission militaire qu'y a été institutée par ordre royale dans les vues économiques, afin de porter améliorations dans les matériaux pour la cavalerie.

Si donc je fais passer la pièce présente au publie étranger, — c'est par ce qu'à ce qu'il parait une partie de mes considérations et de mes principes énoncés sur l'enharnachement etc., avait par le monde subit certaine corporification et par ce que je crois que le temps est venu où les yeux du monde équestre se sont ouverts pour reconnaître, qu'un harnachement bien construit est le meilleur de tous les moyens pour faciliter au cavalier et au cheval l'exécution des mouvements qu'on demande d'eux, et à bien considerer, ce n'est que par la liaison plus étroite de ces deux être que l'on se rapproche de plus en plus de la réalisation de l'idée du centaure.

C'est dans l'espoir d'interresser les maîtres de l'art, que je soumets à leur juste et impartiale appréciation le rapport de mon système du harnachement ou équipage pour la cavalerie. Et j'ose

croire que leur équité ne voudra desavouer le succès auquels mes efforts — tendant à me rendre utile à mon arme — non seulement ont droit mais qu'ils avait déjà obtenu en grande partie.

Wandsbeck, Juin 1857.

L'AUTEUR.

CONTENU.

Introduction . . . . . page 1

1mière Partie:

De la selle avec l'appartenance . . — 15

I. l'arcon	— 20	Tab. I	Fig. I	
les lames	— 21	—	—	Litr. S
la fourche de devant	— 23	—	—	— A
la fourche de derrière	— 25	—	—	— B
la garniture	— 27			
le loup	— 31	—	—	— W
II. Les cuirs et les courroies	— 35			
la sangle de devant	— 36	— III	— IV	— a
			et IV	— b
la sangle de derrière	— 37	—	— V	
la couverture	— 46	— I	— VI	
les étrivières	— 48			
les étriers	— 49	— II	— XXIII	
les fontes et leurs sacoches . .	— 49	— I	— VII	— a
			et VII	— b
la courroie de tour . . . . . / la sangle des sacoches . . . / les courroies de manteau . .	— 51			
le poitrail	— 53	— I	— IX	— a
la croupière	— 56	—	— IX	— b
la botte de carabine	— 56	—	— X	— f
la courroie de carabine (de crosse)	— 57	—	— X	— g
les courroies de paquetages (de porte-manteau)	— 58	—	— IX	
III. Les coussins des lames .	— 59	—	— II	
IV. La chabraque (la hausse ou le tapis de sueur)	— 66	— II	— XII	

Les parties de paquetage.

Le porte-manteau	page 60	Tab. II	Fig. XIII
le sac à fourrage	— 70		
la musette	— 71		
les cordes à fourrager	— 71		
la couverture d'écurie	— 72		
la sangle d'écurie	— 73		
l'étrille	— 73	— II	— E
la carde	— 74	— II	— F — a
le licou de chanvre	— 75	— III	— XIV

2ieme Partie:

De l'arrangement du paquetage et du paquetement	— 76		
La charge de devant . . .	— 78		
La charge de derrière . .	— 84	— II	— XVII
le porte-manteau	— 84		
la couverture d'écurie	— 91		
la ration de foin	— 93		
le sac à fourrage	— 94		
la marmite	— 99	— III	— XXXIII et XXXIV
Les utensiles de pionnier	— 100		
la grande hache	— 100	—	— XXIX
la pioche pointue	— 100	—	— XXXI
- — large	— 100	—	— XXX
la bêche	— 100	—	— XXXII
la scie	— 100	—	— XXXVI
la lanterne	— 102	— IV	— XXXIX
la petite hache	— 103	— III	— XXXVIII

3ieme Partie:

Du brigade et du bridement . . .	— 105		
le bridage	— 114		
la têtière	— 114	— II	— XX
le bridon (filet)	— 116	—	— XXI
la candare	— 117		

INTRODUCTION.

C'est une vérité incontestable, que la cavalerie pour qu'elle soit en état de faire effet et de remplir les prétentions qu'on puisse en former avec raison, elle doit posséder ces trois qualités principales: „*la force*, *l'agilité* et la *précipitation*."

Outre que *la force* doit être regardée comme l'élément fondamental de deux dernières, elle l'est aussi pour une autre qualité de cette arme: c'est à dire „*la persévérance*."

C'est pour quoi cette force doit être soutenue avec le plus grand soin; car où elle manque, l'effet de la cavalerie est faible; et dans la même proportion que la force de celle-ci diminue, augmente celle de l'infanterie.

C'est que l'effet moral a une grande influence sur elle; car outre que cette arme, qui est si peu dépendante de son matériel, gagne souvent de la force et de la persévérance par

les efforts, elle veut en plusieurs occasions, — et surtout quand l'impulsion est donnée par un individu supérieur, — être en état de se figurer une force, qu'en suite les situations locales lui refuseraient.

Si le cavalier est pour sa personne capable du même effet, il n'est pourtant pas en état de communiquer cette persévérance acquise à l'animal dont il est dépendant, c'est à dire à son cheval.

C'est que si le cheval est affamé, affaibli par des fatigues causées par des marches, par des bivouacs froids et humides, — pressé ou blessé par l'équipage de selle ou par le paquetage; — alors le rôle du cavalier comme combattant à cheval — est fini; et dans cet état, il préférerait être fantassin, ou quitter le champ, que de gêner le corps auquel il est réuni, et aux mouvements duquel il doit concourir. —

Enfin! c'est une vérité incontestable que la cavalerie, qui a beaucoup à conserver et à soigner, — doit, — dans les circonstances où se trouve l'infanterie, — avoir bien plus de difficultés à vaincre que celle-ci; — il est également vrai, que ces difficultés peuvent, en grande partie, être levées par les soins du cavalier pour son cheval, et principalement par

un usage raisonnable et prévoyant du matériel qui y appartient.

Si le matériel est d'une construction conforme au but, on peut certainement — à cet égard — demander beaucoup du cavalier; — mais si cette supposition n'est pas réalisée, on serait, en le chargeant exclusivement des suites de l'application et de l'usage d'un matériel mal construit, — aussi injuste qu'éloigné du but désiré.

Le plus grand inconvenient pour la cavalerie, c'est d'avoir des chevaux blessés. Où est le cavalier qui, à l'idé seule de ce mal, ne se sent de mauvaise humeur? Et où, enfin, est celui qui, — tout en échappant à ce mal à force de prévoyance et de soins qu'il avait employés, n'en est pas échappé — n'en sent le fardeau bien pésant?

Nous ne voulons que demander à tout cavalier d'ambition, comment il a été disposé aux visitations de chevaux qui arrivent souvent pendant les marches, aux cantonnements etc. lorsqu'il devait découvrir le dos de son cheval blessé en présence d'une foule de spectateurs curieux et railleurs peut être?

Qu'un tel sort a souvent-été le partage d'un cavalier qui avait donné des soins les

plus attentifs à son cheval, bien d'autres personnes peuvent l'attester avec moi. —

Ce n'est pas mon intention d'éxcuser tout cavalier qui a blessé son cheval!

Comme la justice demande de défendre l'innocent, elle demande aussi que le coupable soit puni; vu que la négligeance peut, avec le plus beau matériel, occasioner un mouvais résultat. — Mais tant qu'il aura un seul innocent parmi eux qui auraient blessé leurs chevaux, la cause doit être recherchée pour être levée. —

Quel cavalier ose avancer: „Nous ne connaissons pas de chevaux blessés par la selle."

Désavouer un fait malheureusement si commun dans beaucoup d'armées, serait non seulement une erreur, mais ceci prouverait un faux sentiment d'honneur. — C'est un mal qui au lieu d'être caché, devrait être mis par tout au jour dans sa nudité, pour qu'on fut en état d'en connaître les vraies causes et par là d'y remédier.

Quant à l'équipage de selle, la cavalerie est l'arme qui reste encore le plus en arrière relativement aux progrès du tems. — Une prétention que les résultats de son application ont parfaitement prouvé.

En admettant le cas, qu'un escadron avait

peu de chevaux blessés par la selle, ce n'en fut aucun de ceux qui ont servi long tems, il y avait souvent plusieurs remontes qui ont été dans cet état; — mais cela vient d'une cause fort naturelle. —

On reçoit souvent des remontes qui n'ont jamais porté une selle de bois. —

Ces chevaux dont quelques-uns — outre qu'ils ne sont pas habitués au fardeau dont on les charge, et qui cause un grand frottement — ont, par leur nature, pour la selle un dos difficile, avec des muscles épais, des épaules rondes et un garrot bas etc.

Tous cela ne peut qu'offrir un appui mobile pour la selle.

De tels chevaux ne sont pas accoutumés au poids et à la forme de la selle pour qu'ils puissent, sous ce rapport, être mis en parallèle — quant à la persévérance, avec les autres chevaux qui ont porté la selle presque toute l'année. — De ceux-ci les muscles se forment peu à peu selon la selle, et ils sont fortifiés par l'habitude de porter la selle et le cavalier. —

Il faut ajouter une circonstance qui n'est pas de peu d'importance, enfin que beaucoup de chevaux, avant d'entrer à l'escadron, ont été nourris d'une manière forcée, pour être

acceptés de la commission de remonte. — Il est donc fort naturel que ces chevaux, qui passent de peu de travail à beaucoup de nourriture ordinaire, perdent bientôt leur forme et leur vigueur, et que le poids du matériel a un plus grand effet sur eux que sur les chevaux qui ont servi depuis long tems. —

S'il faut avouer qu'on a à combattre de tels inconvénients, il faudrait qu'on pensât aux moyens de les lever. — Et, vraiment, on a raison de prétendre qu'une réforme de la construction du matériel est la seule qui puisse y contribuer. — L'auteur regarde son exécution comme étant d'un grand intérêt pour la cavalerie.

On se trompe quand on dit: „alors nous navions pas un seul cheval blessé."

On tâche de donner un autre nom à la blessure, on l'appelle p. ex. „frottage", „tumeur", „chaleur" etc., mais ne sont-ce pas là des suites également nuisibles? Une blessure qui, au lieu d'être ménagée et soignée, est continuellement pressée par un fardeau dont elle est chargée, serait dans des circonstances sérieuses, où la necessité ne permet de la soulager de plus en plus irritée, et deviendrait plaie gangréneuse amenant la caducité du cheval. —

Pour prévenir ce mal l'unique moyen est la construction convenable de l'équipage de la

selle; enfin, en se rapprochant le plus possible de ce but, il faut observer avec un soin assidu l'affermmissement et l'usage les plus raisonnables.

Pour le préserver de cette chance, il faut chercher d'obtenir au cavalier *l'agilité* et *la précipitation*, aussi bien que *la persévérance* qui lui sont essentielles; et pour les obtenir, il s'agit d'empêcher le blessement du cheval, par la construction conforme au but de l'équipage.

Cet équipage doit être si léger et si simple que possible, car c'est précisément par ce moyen qu'on obtient les qualités nécessaires ou les éléments fondamentaux de cette vigueur. —

On a raison de soutenir que l'équipage de selle réglé est trop lourd et qu'il consiste en plusieurs pièces inutiles dont on pourrait se passer. Certes, par ce que le volume ne rend pas toujour fort; souvent un objet massif, mais moins bien construit, peut être exposé à se briser, tandis qu'un autre léger — mais bien construit, résiste. — Ce qui est le plus exposé à se briser, c'est le bois des jointures; c'est pourquoi, quand celles-ci sont bien arrangées et lieés, on peut facilement, avec peu de masse, gagner en force et en durée. Beaucoup de personnes prétendent qu'il ne convient pas de confier des choses minces aux mains de gens qui ont-eu chez eux l'habitude du travail qui demande de la force — par

une raison toute simple, que ces choses minces seraient bientôt ruinées par un traitement mal à droit. Mais comme l'homme qui est destiné à être cavalier doit quitter plusieurs mauvaises habitudes qu'il avait rapporté avec lui, et que par l'instruction militaire il apprend à exécuter promptement et avec adresse ce qui en général est exigé de lui; — on peut aussi demander et attendre de lui qu'il parvienne à traiter habilement et avec attention les choses qui lui sont confiées, soit des armes ou d'autres pièces qui appartiennent à son équipage ou à celui de son cheval. —

Cependant ce n'est pas assez de produire une selle qui ne blesse pas! Cette qualité seule n'est pas une marque essentielle de sa bonté sous tous les points; — car comme la longueur et la forme des lames et leur rappart mutuel entre elles, composent l'assiette de la selle intérieure, elles ont nécessairement de l'influence sur le dos du cheval, — tandis que la forme extérieure constitue l'union intime entre l'homme et le cheval, c'est à dire que l'homme et le cheval sont pour ainsi dire fondu ensemble et qu'ils paraissent ne former qu'une et même figure équestre.

Par cette raison la selle doit avoir une forme facile à mettre le cavalier en rapport

parfait avec le cheval, ce qui dépend de la construction de l'assiette, laquelle donne au cavalier une attitude commode, et allège la charge au cheval. —

Ces qualités ne peuvent pas être obtenues par l'arçon de la selle hongroise, ce qu'on démontrera plus loin. —

Les qualités d'un équipage complet de selle sont:

LA SELLE.

Rélativement à la position (l'assiette).

Qu'autant que possible elle soit posée en paralèle avec le dos du cheval;

que sous les mouvements du cheval, elle reste immobile, et que surtout elle soit empêchée de glisser en avant;

qu'elle offre une sellerie (liberté du garrot) ample et où l'air puisse pénètrer;

qu'elle présente la plus grande base possible, où la charge du cheval serait distribuée;

que le sousbassement (la hausse) soit d'une étoffe molle et élastique, qui permet facilement et avec vitesse d'être rafraichi, p. ex. pour être lavé, sèché et épousseté;

que cette sous-couche puisse être faite sans difficulté par le cavalier lui même, qu'afin il fût en état de lui donner, selon les circonstances, une forme convenable et des dimensions différentes;

que les matériaux nécessaires pour former cette sous-couche soient d'une propriété qui donne la facilité d'en faire l'acquisition ou remplacement, même en tems de guerrre. —

Cette sous-couche sert à empêcher le blessement qu'occasionne la pression de la selle; elle doit être placée de manière à rester près de la selle lorsqu'elle est ôtée, afin qu'elle puisse être facilement et avec vitesse ôtée et remise.

Rélativement à la partie de dessus et le siège.

Que la fourche de devant ne soit pas si haut qu'elle gêne la main de rêne;

que l'espace entre les fourches offre au cavalier la place convenable, tant à l'égard de son siège que de l'appui de ses cuisses;

que le siège et l'appui des cuisses (la fermeture) se lient de manière, que le cavalier, en prennant la position normale, vient en même tems à reposer aussi bien sur

le derrière qu'à la partie intérieure des ses cuisses, depuis l'enjambée jusqu'aux genoux;

que le loup s'approche autant que possible du dos du cheval sans que la sellerie puisse par là mincer, afin que l'assiette de la selle ne branle, par où le poids du cavalier est augmenté, ce qui est le cas avec la selle hongroise où le loup est si haut.

Rélativement aux courroies.

Qu'elles remplissent le but de tenir et soutenir la selle dans sa couche juste;

que l'affermissement des parties de la selle soit arrangé de manière à en détacher une seule, sans déranger les autres;

qu'aucune des courroies ne gêne le cheval dans ses mouvements, dans sa réspiration, ni dans ses membres;

que la totalité de courroies soient au nombre éxigé sans superfluité;

que les fontes avec leurs sacoches aient une couche platte et une assiette ferme.

En suite il faut que la selle avec toutes ses appartenances, aussi bien à l'égard du bois de l'arçon que de celui du poids, des boucles, des courroies soit diminuée autant qu'éxige sa solidité nécessaire. —

Rélativement aux paquetage.

La distribution égale du poids des deux côtés.

De réduire autant que possible le nombre des choses qu'elle doit contenir.

Que toutes les choses soient paquetées de manière qu'elles prennent si peu de place qne possible, afin qu'elles ne souffrent pas en étant pliées;

que les choses dont le cavalier peut avoir besoin pendant la marche soient faciles à saisir au moment d'entrer au quartier, au camp, au bivouac etc.;

que toutes les parties du paquetage puissent être ôtées séparement sans déranger l'ensemble, ou qu'on soit obligée de détacher le paquetage de la selle.

D'un autre côté, le paquetage doit être arrangé de façon que la charge entière de devant et de derrière puisse être ôtée et remise. —

Il est d'une grande importance que le cavalier puisse ôter vite son bagage; car cela fait qu'à plussieurs occassions, il est en état de le conserver p, ex. au camp, en le portant à la tente ou dans la baraque.

Quand on doit passer un fleuve, les chevaux à la nage et les hommes dans des bateaux

ou sur des pontons, c'est alors un grand avantage qui permet de conserver le paquetage à sec, par ce que le cavalier est en état d'ôter la charge de devant et celle de derrière, chacune séparement. —

LE BRIDAGE

demande l'attention toute particulière, puisque le cheval — qui est la partie active et passive du cavalier — est principalement conduit par lui au but, et qu'en snite le cavalier est mis par lui en état d'exécuter ce qu'on éxige de lui. —

Le bridage doit être d'une construction simple, legère et forte; il doit surtout avoir les qualités suivantes:

Que sans gêner le cheval, il ait une assiette ferme et unie;

qu'aussi bien l'embouchure du mors que l'embouchure du bridon, bien possé, fassent l'effet nécessaire;

que la têtière avec l'embouchure du bridon et les rênes seules, puissent servir de filet, et dans ce cas, le mors avec l'appartenance se laisser facilement ôter et séparer du reste du bridage;

que les rênes soient arrangées de manière à convenir aussi bien pour mener que pour

attacher le cheval à quel objet que ce soit, sans être tordues;

qu'on soit en état de brider et de débrider rapidement, et bien tant du jour que dans l'obscurité, enfin dans une position gênée, comme p. ex. dans une grange remplie de chevaux, ou au champ etc.;

qu'on puisse fourager le cheval sans ôter la têtière; dans ce cas elle est regardée comme licou, mais de manière que les rênes restent dans toutes les circonstances en ordre sur le cou du cheval, et prêtes à être saisies;

que le tout conserve l'ensemble et l'extérieur militaire;

que la réunion de tout n'empêche pas l'usage de nettoyement et d'arrangement, et que le cavalier le moins ingénieux puisse séparer et réunir les parties.

L'équipage, qui va être décrit, est inventé et construit de manière à remplir ce qui est exigé plus haut, il contient.

Le harnachement et *le paquetage.*

1ère PARTIE.

De la selle avec l'appartenance.

Que la selle hongroise — qui de tems en tems a subi plusieurs changements, aussi bien à la forme qu'au rapport de différentes parties — ne répond pas à ce qu'on peut éxiger d'une bonne selle de cavalerie, tout homme qui a été long tems contraint à se servir d'une semblable selle, ne peut qu'approuver l'auteur.

Il n'est pas question uniquement d'un cavalier qui a monté une selle pareille, mais bien aussi celui qui aurait journellement sellé et paquété son cheval, et qui outre avoir été rendu responsable de tontes les suites nuisibles qui puissent provenir de la manière de seller et paqueter, a fait, quant à ses armes, tout ce qu'on peut prétendre d'un cavalier. —

Cependant il y a des hommes qui louent la selle hongroise réglée. — Mais combien de ceux qui louent cette selle s'en servent-ils? Ne voyons nous pas que tous nos jennes officiers de cavalerie aussitôt d'avoir fini leur cours de recrue, abandonnent la selle hongroise et adoptent la selle anglaise, dont ils continuent de faire usage. — En serait-ce le cas si la selle hongroise était telle qu'on pourrait la désirer?

Ce qu'on peut en particulier blâmer à la selle hongroise, c'est:

Rélativement au cavalier.

Le siège de l'enjambée trop étroit et perpendiculaire qui à la durée devient très fatigant pour le cavalier et l'engage — pour trouver du repos ou du soulagement — à se retirer vers le haut de la fourche de derrière, par où la selle — qui par là augmente la charge au cheval — glisse aisément en avant et occasionne de la pression nuisible.

Les étrivières sont placées de manière, que le cavalier a grande peine à prendre la juste position de ses jambes; ce qui tient à ce que les genoux sont disposés à s'avancer, et les talons à s'élever quand on donne mollets au cheval. — Ceci est principalement le cas

avec les jeunes cavaliers, qui n'ont pas de l'exercise, de l'adresse et de la précipitation nécessaires, et qui ne s'obtiennent qu'avec d'autant plus de peine, qu'il-y-a plus de difficultés à vaincre. — Des hommes qui ont servi long tems, et qui ont rempli ce qu'on peut éxiger d'un cavalier, ne peuvent guère servir de preuve que cette selle réponde à toutes les exigences, car avec du tems et de l'exercise on peut beaucoup faire, et vaincre beaucoup de difficultés, mais si les empêchements présents sont lévés autant que possible il est hors de toute doute, que par là on gagne du tems et de la force — ce qui facilite l'éxécution pour le cavalier. —

Rélativement au cheval.

Cette selle n'offre pas l'assiette ferme et tranquille, ce qui est une condition essentielle pour préserver contre le blessement.

C'est surtout une faute générale que la selle glisse en avant. — La causse en est que les lames sont trop courtes pour remplir toute la couche de la selle. — Car comme la selle doit être placée autant en arrière que le poids du cavalier se trouve perpendiculairement au dessus du point de conversion du cheval, quand celui-ci se tient droit sur ses quatre

pieds il-y-a une distance de plusieurs pouces depuis le bord de devant des lames jusqu'aux épaules du cheval.

Lorsque le cheval se meut, la selle cherche la couche naturelle, dans laquelle elle s'appuie contre les épaules; — mais comme par là le centre de gravité du cavalier tend à s'avancer, l'équilibre équestral est déplacé, et le cheval est surchargé de tout un poids sur le devant. —

Le susdit inconvénient a aussi souvent sa cause dans la formation du cheval, lorsqu'il a un garrot bas ou une couche de sangle située trop en avant, ou même les deux ensemble, ce qui fait que la selle s'avance. Il y-a toujours des chevaux qui sont fort ventreux, ce qui fait considérablement tomber en avant la couche de la sangle.

La position diagonale des branches de la fourche de devant et le passage aux étrivières derrière celle-ci, qui remplissent considérablement la partie de devant des lames fait que la sangle de devant doit être posée autant en arrière qu'elle soit attachée dans une position perpendiculaire, et qu'elle se trouve au dessus de l'endroit le plus ventreux du cheval. —

Cette circonstance est la cause que la sangle, sous les mouvements du cheval, cherche la place où elle trouve le moins de résistance, ce qui est vers l'endroit le plus mince, ainsi qu'il a été dit au sujet de la couche de la sangle.

De cette manière la sangle, en tirant la selle avec elle, porte celle-ci en avant dessus le garrot et des épaules, par où le cheval est facilement blessé. —

Cet inconvénient doit être levé, pour prévenir par là un fait non moins nuisible, c'est à dire de serrer la sangle trop fortement, à fin d'empêcher la selle se glisser en avant, ce qui gêne la réspiration du cheval, comme il expose égalemeut ses parties intérieures au danger d'en souffrir.

Que la selle anglaise, la selle allemande, aussi peu que la selle hongroise sont en état d'éviter de glisser en avant — prouvent *la sangle d'arrêt,* dont on se sert si généralement, et qui est pénible et nuisible au cheval. —

Il est clair que si à la selle anglaise on prolongeait les lames, et en même tems tirait en avant la sangle, à laquelle on donnerait une largeur convenable, on obtiendrait par là à la selle une assiette correcte et ferme.

On ne peut le nier que la selle hongroise aussi bien que la selle anglaise ont leurs propres bonnes qualités; mais il n'est pas moins vrai qu'elles ont aussi de grandes imperfections.

S'il était en notre pouvoir de réunir le siège commode de la selle anglaise et le maniement bas du cheval, au serrement (assurance) plus ferme de la selle hongroise, on pourrait penser qu'on aurait beaucoup gagné pour le cavalier, quoiqu'il y aurait bien des choses à réaliser à l'égard du cheval, car ni l'assiette principiale ni la sous-couche de ces selles ne sont de nature d'assurer une position tranquille et ferme, ni d'empêcher que le cheval soit blessé dans de certains occasions.

I. L'ARÇON

(Tab. I. Fig. I.)

doit être fait de hêtre bon, fort et coriace.

Quoiqu'il est hors de toute doute, que le bois qui par la nature a la courbure qu'on a l'intention de lui donner pour les différentes parties de l'arçon soit bien fort, des essais et des longues épreuves ont convaincu l'inventeur

qu'un arçon plus mince que celui qu'on emploi généralement, un bois droit (de crue droite) et coupé, mais pourvu de la garniture nécessaire, a été suffisameut fort.

Quant aux fourches, on ne gagne pas beaucoup à choisir du bois crû en fourche, puisque ce bois a besoin de la même garniture que celles qui sont jointes; ajoutons qu'on ne peut pas rendre si mince le bois crûe en fourche que le bois droit sans perdre en cohésion.

Cependant comme la manière de couper des arçons n'est pas l'objet de ce traité, l'auteur se borne à la description de l'arçon, se reservant l'avantage de s'en éxpliquer à une autre occasion.

a. *Les lames* (bandes).

(Fig. I. S.)

Pour que la selle ait une assiette ferme et immobile, les lames doivent s'appuyer de leurs bords de devant aux épaules du cheval; être parallèle avec le dos et offrir un plan d'appui bien étendu.

Pour être compris dans la suite, on avance les dénominations suivantes:

„*le surface*“, qui fait le dessus;

„*le plan de repos*“, la partie qui pose sur le dos du cheval;

„*les pattes de devant*“, la partie qui se trouve au devant et sous les branches de la fourche de devant;

„*les pattes de derrière*“, la partie des lames qui tourne en arrière et se trouve sous et derrière les branches de la fourche de derrière;

„*l'entre deux*“, la partie qui se trouve entre les fourches;

„*les entailles*“ dans les quelles les branches des fourches entrent;

„*le creux*“ est l'échancrure du bord de dessous de lames, sous l'endroit où l'on applique les sangles. —

La courbure et la tordure des lames se règlent entièrement sur la forme du dos du cheval. —

Les lames ont leur plus grande épaisseur au bord de dessus de l'entre-deux par ce que c'est là qu'elles soufferent le plus: — elles sont plns minces vers le bord de dessous. — L'argeur des lames est vers leurs bouts 4″, et au millieu 3″ 6‴, la longueur 21″0‴ — A

chaque lame se trouvent 6 trous des lacets qui atttachent la sangle.

Pour enfoncer ces lacets, leurs trous sont liés par une coulisse au côté intérieur des lames dans tout la longueur.

Au bord de dessus de l'entre-deux se trouvent à chaque lame 4 trous par où passent les lanières qui tiennent le loup aux lames. —

b. *Les fourches.*

1. „*La fourche de devant*“

(Fig. I. A.)

consiste en deux pièces, qui sont collées et pourvues de garniture de fer. —

La fourche a les dénominations suivantes:

„*les branches*“ droite et ganche, dont chacune fait la moitié de la fourche. —

„*la superficie*“ est la partie qui tourne vers le haut;

„*la voûte*“, tourne vers le bas, et fait voûte entre les bords supérieurs des lames;

„*les pieds*“ sont les parties qui tournent vers le dessus des lames, et sur les quels la fourche repose. —

Pour produire un siège plus long et plus libre pour le cavalier, par où son poids est plus également distribué à tous les points de

la selle, et par où la charge est allègée pour le cheval, on a prolongé les lames et fait le changement suivant:

La fourche est d'une inclination en avant, changée en arrière, en faisant avancer la partie inférieure, et retirer la partie supérieure.

Par là, l'appui des cuisses est plus long et plus libre, car en avançant la partie de dessous de la fourche il est donné une place convenable pour avancer les étrivières; et en retirant la fourche de dessus — par où le garrot devient libre — on est en état de diminuer considérablement sa hautenr, par où la conduite du cheval a gagné. — Car en baissant la main de rêne, l'angle qui se forme du mors et des rênes devient plus grand, et l'effet de la main d'augmente. —

Cet abaissement de la fourche de devant a été fait en ôtant de l'épaisseur du bois au milieu, et en partie en baissant la hauteur de la gorge de la sellerie, car celle-ci étant rétirée et éloignée du garrot, la selle est moins sujette à plonger que lorsque la fourche penche en avant.

La fourche de devant étant plongée offre des côtés plus grands et plus larges sur lesquels la charge de devant obtient un appui

stable et ferme, appuyant sur les côtés du cheval:

„ce qui n'est pas la propriété de la selle hongroise où le poids entier de la charge de devant appuie sur la fourche, en touchont à peine le cheval, — et par où le poids de la selle est considérablement augmenté.“ —

2. „*La fourche de derrière*“

(Fig. I. B.)

consiste comme la fourche de devant, en deux pièces; elles sont jointes l'un sur l'autre, collées et pourvues de garniture. —

Cette fourche a les dénominations suivantes:

„*Les branches*“ droite et gauche;

„*la face*“ le plat qui tourne vers le siège;

„*le côté de derrière*“ le côté qui est le plus en arrière;

„*la voute*“ } comme à la fourche de devant.
„*les pieds*“ }

Comme la fourche de devant est abaissée, c'est aussi le cas avec la fourche de derrière, mais cet abaissement n'est pas dans un plus haut dégrè que la fourche est en état de donner l'appui nécessaire au cavalier, et à la charge de derrière. —

Les fourches plus basses amènent une selle plus basse. — Le cavalier s'approche donc par là du cheval, et de cette manière l'assiette vascillante de la selle hongroise est entièrement lévée. —

On-y-voit en même tems que l'arçon décrit a pour base la selle hongroise et la selle anglaise, à la dernière des quelles son siège a plus resemblance. Mais dans la selle mentionnée l'appui des cuisses et le siège (l'appui du derrière) sont entièrement confondus, de manière que le cavalier appuie simultanement sur le derrière et sur la partie intérieure des cuisses depuis l'enjambée jusqu'à la partie intérieure des genoux. —

Cette position est d'autant plus commode que la cuisse touche également par tout, ce qui s'ensuite de la forme des côtés de la selle qui penche également depuis le milieu du siège; par où la surface de la selle devient parallèle aux côtes du cheval. — „Ceci est bien le cas à la selle hongroise — supposé que le loup n'est pas si élévé ou que la selle n'est pas trop grossie par le panneau — plus qu'à la selle anglaise et la selle royale (nommée allemande), car le siège de celles-ci, qui ressemble le plus au tabouret, forme par sa surface un

angle avec le plat de la cuisse, d'où il s'ensuit, que dans une telle selle la cuisse n'appuie pas également, sur tous les points, à tous les mouvements le corps du cavalier. — Quand des mouvements surviennent pour le cavalier, monté dans la selle anglaise, où il a besoin de se fier au serrement pour faire un coup tranchant ou un coup de pointe, il est forcé de quitter son siège, et ne reste maître que de la moitié du serrement.

Tout homme qui entre en lutte dans une telle selle, constatera cette assertion. —

c. *La garniture.*

1. *A la fourche de devant*

elle consiste en deux bandes de fer, qui couvrent la jointure, savoir

„*la bande de garrot*", qui en suivant la voûte s'appuie aux bords supérieures des lames;

„*la contre bande*", qui couvre la jointure au dessus, elle diminue en largeur vers les bouts. Par chacun de ces bouts passe „*le bouton de fonte*" (Fig. I. H.) et au dessus de celui-ci „un rivet" (N) qui passe par la branche de la fourche et par la lame. — Par la bande du garrot et par la contre-bande passent 4 rivets qui les fixent. —

2. *A la fourche de derrière* au côté de derrière (Fig. I. B.) il se trouve „le croissant“ (K) une pièce de dimi-l'une. —

A chaque branche un crampon (K) pour les courroies externes du porte-manteau.

3. *Par les branches des fourches et des lames* passent pour les joindre outre les deux — nommés à la garniture de devant (N) — encore 6 rivets (M) (ainsi 8 entout) dont deux passent par chacune des branches des fourches et par les lames. —

On a préféré des rivets au lieu des chevilles qui puissent glisser et occasionner des blessures.

Les rivets permettent de faire l'arçon plus mince, sans l'affaiblir, tandis qu'avec des chevilles il faut un bois plus épais pour les tenir.

4. *L'archet des étrivières* (Fig. I. S. c. et C.) consiste en un archet (m. o. m.) qui à chaque bout a un petit plat à trou, par lequel passe un rivet qui la tient aux l'ames. —

De cet archet sortent en ligne horizontale les deux bras (p) munis de roulettes „1“.

Ces bras terminent par une pièce (p) qui entre sous la bande de garrôt et est fixée par un rivet. —

L'emploi de cet archet au lieu des trous pour les étrivières percés par les lames, a oûtre l'avantage qu'il permet que la masse des lames peut être bien plus mince qu'en général, celui de donner à la selle plus de force en réunissant les lames et celles-ci avec la fourche de devant. —

En plaçant les étrivières plus en avant, on a obtient pour le cavalier une position aisée et libre, aussi bien pour les cuisses que pour les jambes, de manière qu'il peut les remuer avec facilité en avant et en arrière selon le besoin. —

On voit par là, que quand le cavalier prend la position normale, les étrivières suivent parfaitement l'os de la jambe, en tout étant visible devant lui. —

On a toujour entendu exiger à la leçon d'équitation que le cavalier doit retirer les genoux, afin que les étrivières — comme il est dit — fussent visible devant l'os de la jambe!" — Mais comment fallait-il entendre ceci? C'est ce que l'auteur n'a pas pu comprendre, car, — comme les étrivières de la selle hongroise sont placées tellement en arrière qu'ils se trouvent sous les cuisses, il devient

impossible au cavalier de garder une attitude libre et naturelle. —

La selle de ma construction n'a pas de ces inconvénients. — Le cavalier qui doit avancer le corps pour porter un coup tranchant ou de pointe, y trouve un appui dans les étriers sans rien perdre du serrement ou de la balance. —

Il est clair que le soutien des étriers est bien important pour le cavalier. — Mais, — si les étriers doivent remplir leur déstination, il faut qu'ils soitent appliqués de manière que la charge (c'est a dire, le corps du cavalier), en étant avancée, ne déplace pas son poids tant en avant du point de soutient (qui se trouve dans l'étrier pendant perpendiculairement) qu'il porte la tendance perpendiculaire en tel dégré que le cavalier ne puisse pas éviter de s'appuyer sur la charge de devant, ce qui est le cas avec la selle hongroise où les étrivières-comme il fut dit — se trouvent tout à fait en arrière. —

Il est encore à remarquer. Quand les étrivières sont placées ainsi il serait difficile au cavalier de porter (soulever) le cheval, au cas que celui-ci bronche pendant l'attaque ou en faissant un saut.

d. *Le loup*

(Fig. I. — W.)

est une courroie environ de 19″ de long, de large 4″, et fixée aux fourches par des petits clous. —

Cloué ou bout de la fourche de derrière, le loup est fendu au milieu à une distance d'environ 5″, et les deux parties sont tirées vers les côtés pour avoir par là un siège plus large, et pour empêcher que la courroie blesse le cavalier.

Au milieu du loup se trouvent 4 trous pour un lacet qui sert à attacher la courroie du dos à la selle.

Pour plus de soulagement du cavalier la fourche de derrière est creusée à son côté intérieur, le loup obtient par là plus d'élasticité, et le cavalier se trouve sur un plan parfaitement égal, uni et commode, sant être gêné par au cun frottement de la fourche de derrière. —

A la partie de devant du loup se trouve un petit anneau quarré avec rouleau:

„*L'anneau de suspension*“ (Fig. I. — O.) pour la courroie de suspension (la courroie du milieu de manteau).

Le loup est uni aux lames par des lacets; mais pour faire le siège parfaitement uni, et

pour éviter les petites inégalités qui proviennent ordinairement par les lacets qui tiennent le loup aux lames, il-y-a une courroie étroite, cousue sous le loup, des deux côtes pour les trous des lacets. —

Pour éviter toutes les peines et les inconvenients occasionnés par l'ajustement de la selle ordinaire, qui est nécessaire aux arçons hongrois, mais qui ne peut, sans de grandes difficultés, avoir lieu en campagne, on a adopté une seule mesure d'arçon applicable à tous les chevaux, d'autant plus que toutes les épreuves et les essais qui ont été faits aussi bien en Danmarc qu'en Suède et Norvège etc. on n'a employé des arçons que d'une grandeur et dimension, sans égard à la différence de la forme du dos du cheval, même sans aucune modification de la sous-couche (les coussins des lames).

Et néanmoins ces essais ont produit le résultat le plus favorable en ce qu'aucun cheval n'a été blessé. —

Si cependant se trouvait un cheval qui eût le garrot si extraordinairement haut qu'à cet endroit la selle pût le blesser; cet inconvénient serait aisément levé en augmentant la sous-couche des lames.

Il serait de même d'un cheval qui aurrait le dos extraordinairement droit, ou qui serait très ensellé: en ce cas on aurait le parallèlisme entre la selle et le dos, en augmentant la sous-couche ou vers les bouts ou vers le milieu. —

On s'était convaincu, qu'en observant les soins usités par la cavalerie sous l'action de seller, — l'emploi de ma selle garantit parfaitement le cheval du blessement. — Ce qu'on peut d'autant plus entendre que ces selles ayant été employées par l'artillerie aux chevaux du train, ont donné les résultats aussi avantageux qu'à la cavalerie. — Une preuve ultérieure de l'utilité de cet arçon est qu'on s'en est même servi, au lieu de coussinet de charge du sous-verge, et on l'a employé à ce but avec entière réussite pour le cheval qui tire dans la fourchette de l'avant-train d'affut. — Ce changement est d'autant plus convénable que l'équipage de selle de l'artillerie devient plus égal; et comme la selle et le harnais sont rendus entièrement indépendant l'un de l'autre, le paquetage est aussi arrangé de la même manière que celui de la cavalerie: on pourrait, au cas que les chevaux fussent tués, les remplacer par des chevaux de cavalerie tout équipés. — L'enharnachement de tels

chevaux est exécuté au plus vite en débouclant la sangle et la courroie d'en bas de verge du collier, et en tirant le tout de derrière au dessus de la selle. — Il faut remarquer que la courroie du dos du harnais, est dans ce cas conduit par la sellerie et est attachée devant à la fourche par la courroie du milieu du manteu. — Il est clair qu'un arçon qui s'était montré capable de resister au frottement très augmenté, sans nullement molester le cheval, était de nature à satisfaire à tout ce qu'on peut éxiger, aussi doit être régardé de bonté essentielle.

Lorsqu'on pose l'arçon sur un plan horizontale, la distance perpendiculaire entre les points les plus élévés des fourches doit être 7″ au dessus de ce plan.

La distance entre les points les plus élévés des fourches est 19″. — De la longueur de 21″ 6‴ qui font les lames, 15″ 6‴ font la charge (la couche de la selle proprement-dit) et il en reste 6″ dont les 3″ sont pour l'arrondisement de devant et les autre 3″ pour celui de derrière. — La largeur de la charge de la selle est comme il suit:

Le dessous	de devant	10″ 6‴	et le dessus	6″
„	d'en arrière	12″ 3‴	„	6″ 6‴
„	au milieu	9″ 6‴	„	5″

La hauteur de la sellerie est sur le plan nommé 6″ de devant et 5″ d'arrière. —

L'arçon avec la garniture et le loup pèse environ 5″ livre. —

II. LES CUIRS ET LES COURROIES.

Tous les lacets qui se trouvent à la selle hongroise — exepté les lacets du loup et les lacets de la sangle — sont évités à la selle mentionnée.

L'expérience l'a suffisamment démontré, que ces courroies (lacets) se detendent, ce qui arrive surtout avec les lacets des fontes; — elles rendent d'ailleurs tout l'assemblage très compliqué et demandent long tems pour réunir les différentes parties. —

Où il-y-a grande résistance il est difficile d'empêcher que le noeud qui doit tenir le tout de glisser; et comme il est plus aisé et plus vite d'attacher à boucle les différentes parties, que de les attacher à noeud, la boucle est la serrure la plus solide, en particulier pour les courroies et les sangles; ainsi il est juste de supprimer les noeud et les noeuds coulants. —

a. *La sangle de devant avec les lacets et sa courroie à boucle.*

(Tab. III. Fig. IV. a et IV. b.)

Cette sangle consiste en deux pièces dont celle à droite est un peu plus longue que celle à gauche. Toutes deux ont à l'un bout quelques trous de lacets et à l'autre un anneau à rouleau.

La sangle est attachée à la selle par des lacets, un à chaque côté. —

Ces lacets qui sont rétrécis vers les bouts doivent être mis à l'arçon avant les coussins des lames.

L'attachement de la sangle est fait de la manière suivante (voyes la figure III. au plan I.)

La sangle est mis sur les lames, ainsi que quatre trous de lacets des premières se trouvent directement au dessus de quatre trous de lacets des dernières.

Le lacet avec l'un de ses bouts est tiré du haut en bas par le trou (a) et du bas en haut par le trou (d), encore une fois par les mêmes trous, — maintenant le lacet est tiré par les trous (b) et (c) deux fois; — et enfin le bout du lacet est mis sous la partie de la courroie qui se trouve entre les trous (b) et (d).

La sangle est serrée par une courroie de boucle (courroie coulante) (m) qui est attachée

à la pièce droite. — Le bout est introduit par l'anneau (e) de la pièce de sangle à gauche, et enfin après être tiré par la boucle (c) et serré, il est introduit dans les passants (g) et (h). —

On verra par l'arrangement fait à la sangle que le serrement de celle-ci s'effectue plus aisément, et qu'en ce cas la selle n'est pas exposée à glisser vers le côté droite, ce qui est ordinairement le cas à la selle hongroise, car en serrant la sangle le cavalier n'a besoin que de mettre la main gauche sur la sangle près au dessus de l'anneau à rouleau de même côté et presser la sangle vers le côté du cheval, tandis que la sangle est serrée. —

En baissant la boucle de la sangle de manière que la serrure est placée sous le ventre du cheval, on a obtenu que le boucle ne puisse gêner ni frotter les jambes du cavalier. —

b. *La sangle de derrière* (le surfaix)

(Fig. V.)

est comme la sangle de devant pourvue des anneaux à rouleaux, un à chaque bout. — Cette sangle est comme la première serrée avec une courroie coulante (m).

Une des conditions principales pour empêcher la selle de blesser est de la retenir à sa place.

C'est ce qu'on obtient en donnant à l'appui des lames la plus grande étendue possible, afin que ces lames remplissent toute la couche de la selle, depuis le bords de derrière de l'omoplate jusqu'à en arrière, pour que tout le poids du cavalier se trouve précisément entre le garrot et la croupe.

Le plat des lames doit être parallèle avec le dos du cheval, et la couche de la selle entièrement indépendante de la couche de la sangle, c'est à dire, la selle et la sangle doivent être réunies de manière que la dernière ne puisse glisser, ni en avant ni en arrière, et par là tirer la selle avec elle. —

Pour obtenir cet effet, la sangle ne doit pas seulement être posée à l'endroit du cheval qui forme la couche naturelle de la sangle, mais il faut aussi qu'elle soit posée perpendiculairement; car par là elle est empêchée de glisser. —

En réunissant la sangle et l'arçon, on pose le dernier au dos du cheval, et lui donne la juste position, on cherche la couche naturelle de la sangle sous la poitrine du cheval, puis on tire une ligne perpendiculaire jusqu'aux lames, et enfin à ce point on attache la sangle.

De cette manière la sangle reste à sa place sans faire d'autre effet que de tenir la selle d'un poids perpendiculair. —

Si l'on n'observe pas cette règle, la sangle ne fait pas l'effet désiré, puis qu'elle ne manquerait pas — sous les mouvements du cheval — de prendre la position perpendiculaire, si après être serrée elle se trouvait dans une position oblique; et en ce cas la sangle, en s'avançant, tirerait la selle avec elle, jusqu'à ce-que la partie supérieure de la sangle se trouvait perpendiculairement sur le point où la sangle est mise sous le ventre du cheval. —

Si encore la sangle — après avoir été attachée dans une position oblique, la sangle a pris une position perpendiculaire, elle est trop longue et ne peut présenter à la selle le soutien attendu.

Il est donc nécessaire d'attacher la sangle à l'endroit des lames qui se trouve perpendiculairement disposé au dessus de la couche naturelle de la sangle c'est à dire sous le ventre du cheval. —

Ce point dépend de diverses formes de chevaux; ce qui, en un mot, fait plus ou moins avancer la sangle. Il est facile de reconnaître, que cette différente manière d'attacher la sangle, peut être employée à cette selle, puisque la position de la fourche de devant, dont il fut question et par la quelle

l'entre-deux des lames est prolongé, lui fournit la place.

Le nombre des trous du lacet de la sangle est donc augmenté jusqu'à six de chaque côté, tandis qu'à la selle hongroise il-n'y-en a que quatre. —

On objectera peut-être à cet arrangement que la position de la sangle, plus en avant qu'à l'ordinaire, ferait trop appuyer la selle avec sa partie de devant; — mais on pourrait répondre à cette remarque: „Qu'outre qu'il-y-a un contre-poids du cavalier au siège qui est réculé considérablement, on a prévu cet inconvénient, et on l'à entièrement levé en placant la sangle de dessus (le surfaix) derrière la sangle ordinaire, par où la pression de devant est contreballancée par la pression de derrière.

Les avantages obtenues par cet arrangement (les sangles l'une à côté de l'autre) sont:

Qu'on a par là une sangle plus large, ce qui sert non seulement à soulager le cheval, mais à ce qu'on n'a pas besoin de tant serrer la selle, comme c'est le cas de la selle hongroise où les sangles se trouvent l'une sur l'autre.

En sorte qu'en route les sangles de cette selle sont de l'influence moins nuisible qu'à la selle hongroise;

que la pression qui vient de ce que le cavalier, en se servant de l'arme blanche, avance le corps ou l'incline de côté, est moins sentie du cheval quand la selle est retenue par la sangle large, que lorsqu'elle est fixée par la sangle étroite; — car la selle avec des sangles voisines (l'une à côté de l'autre) a un plan plus grand, plus étendu, et reste plus ferme et plus immobile;

que l'une des sangles peut être détachée ou lâchée sans qu'on ait besoin de toucher à l'autre ou la détacher;

qu'il est aisé de serres les sangles qui couchent l'une à côté de l'autre; car avec celles-là il est au pouvoir du cavalier, en les serrant peu à peu et alternativement, d'empêcher que le cheval — en se gonflant — gêne le serrement, ce qui n'est pas toujours obtenu par les sangles posées l'une sur l'autre: attendu que le cavalier présume la selle bien sanglée, tandis que le contraire a lieu, ce qui se montre à une très courte distance de marche.

La sangle étroite n'offre pas la résistance nécessaire pour faire rester immobile la selle tant en la montant que lorsqu'on en descend.

En général la selle glisse, dans ces deux cas, du côté gauche, et le cavalier est obligé, en mettant piéd à terre, d'appuyer sur la fourche de derrière, et quand il eût monté d'appuyer sur l'étrier à droite, pour remettre la selle à sa place; ce ci n'est pas le cas de la selle d'écrite qui, même avec des sangles rélâchées, reste immobile.

Il n'est pas douteux quil faut regarder comme un avantage, de pouvoir resangler sans détacher les deux sangles, car on évite par là que la selle se détache entièrement.

On demande peut-être — si l'on gagne par là?

En ce cas on se permetterait de répondre:

Le resanglement a ordinairement lieu en route, pour assurer la fermété de l'assiette de la selle, enfin d'empêcher le blessement. —

Le cheval aurait pu avoir été si long tems sellé que — par digèstion ou par d'autres causes il est raminci, alors les sangles sont relâchées, et le cavalier est obligé de resangler.

S'il se trouve en colonne ou en détachement, et qu'il est obligé de faire halte à ce sujet, son cheval se trouvant seul en arrière — deviendra impatient. Dans une telle situation le cavalier se trouve réduit à la maniére ordinaire de sangler, qui consiste à détacher

(déboucler) les denx sangles, ce qui est fort défavorable; car le cheval n'a qu'à se tourner pour que la selle tombe à terre.

Si le resanglement doit se faire à proximité de l'ennemi, et qu'on peut attendre à chaque moment d'être surpris, une telle situation devient plus sérieuse et fort dangereuse pour le cavalier.

Là où les sangles sont possées l'une à côté de l'autre, on n'a pas besoin de détacher les deux sangles en même tems — quand il faut replacer la selle; car on n'a qu'à déplacer peu à peu la selle et les sangles vers l'endroit où elles doivent être. — Ce qui n'est pas difficile aux sangles rélâchées (quand celles-ci se trouvent à côté l'une de l'autre). A ce fait, on saisit la selle aux fourches, une main par devant et l'autre par derrière, et en soulevant la selle — on l'avance ou la recule autant que de besoin, puis on introduit les main à plat (le plat intérieur vers le dehors et les pouces vers le haut) derrière les sangles, et retire celles-ci en avant ou en arrière jusqu'à ce qu'elles posent perpendiculairement. — Enfin on serre les sangles.

Il faut pourtant s'assurer que la sous-couche de la selle n'a pas de plis, en passant le plat de la main en avant et en arrière sur

les côtés sous les lames. — Il faut aussi observer que la chabraque se trouve assez en arrière pour que le porte-manteau repose dessus. —

Quant au changement du lacet long, qui se trouve aux surfaix réglés, avec un serrement égal à celui de la sangle de devant, on remarquera:

Qu'il est plus aisé et plus vite de boucler le surfaix (la sangle de derrière) que de le lacer. Chacun qui a essayé les deux cas l'approuvera.

Outre que le noeud hongrois, qui serre la courroie nommée, peut se défaire sous le mouvement, dans quel cas le cheval marche aisément sur la courroie, on y est aussi exposé pendant la marche ou au bivouac, lorsqu'en resanglant on est obligé de détacher la sangle de dessus tandis que la sangle de dessous est serrée. La courroie longue pend alors, elle n'est pas seulement exposée à être foulée du cheval du cavalier, mais aussi de celui de son camarade. — Si la courroie est ainsi déchirée, elle a besoin d'être nouée, et lorsque le tems le permet, d'être consue, si l'on n'a pas une courroie de réserve; mais ce serrement (rentraiture) qui produit un noeud, ou au moins une inégalité, rend difficile de serrer la sangle et

peut être par son racourcissement, serait elle rendue trop courte.

Le jeune cavalier est souvent porté, en serrant le surfaix, de le serrer trop fort, — la cause en est le moins d'éffort qu'il faut pour lacer au lieu de boucler: d'un autre côté il tient à ce que le surfaix n'a point de trous, comme la susdite sangle, qui lui serviraient de mesure.

Le panneau qui à la selle hongroise est regardé si nécessaire — en partie pour empêcher le cavalier sentir les noeuds, que les lacets occasionnent, ainsi que la sangle avec sa boucle dans la couche de cuisse, et en partie pour adoucir le siège tranchant que le loup élévé produit; dans la selle proposée le panneau en question est supprimé par la surface unie, qui au moyen d'une construction différente de l'arçon, est donnée au siège et au moyen du placement des sangles l'une à côté de l'autre et des étrivières avancées par où le siège du cavalier est rendu entièrement libre.

L'inventeur qui, dans l'espace d'un nombre d'années avait continuellement fait l'usage de la selle de la construction décrite, avait acquis la conviction par l'expérience, „*que le siège*

sans panneau est bien préférable à celui à panneau."

Il est connu qu'en élévant le siège par quoi que ce soit, on le rend non seulement incommode, mais l'enjambée devenue trop courte, en prive l'assurance, sans dire qu'en l'élévant on augmente le poids pour le cheval en rendant l'assiette de la selle balottante. — Au sur plus il est autant désagréable que nuisible pour l'homme d'être assis sur un coussin tout mouillé après avoir été long tems exposé à la neige ou à la pluie. — Le siège qui peut être sec dans toutes les circonstances est assûrement à préférer. — Par cette raison on a adopté une couverture de cuir.

c. *La couverture*

(Tab. I. Fig. VI.)

sert à donner à la selle un bel extérieur, et en partie à ce qne les pendants descendent aux côtés du cheval, pour affermir la selle, pour garantir le cheval contre la friction causée par les étrivières, les sangles, les armes etc. Elle consiste en:

„*Le siège*" (a) qui à la fabrication est tendu mouillé sur l'arçon, par quoi il devient entièrement uni. — En étant plié sur la fourche de derrière et cousu à deux endroits, il forme

„*le derrière*“ (b);

„*les devants*“ (c) sont cousus au siège;

„*les pendants*“ (d) cousus aux devants et au siège. —

A la partie de devant du siège se trouve

„*un trou*“ (o) pour l'anneau de suspension, et vers le derrière:

„*un trou*“ (B) pour la courroie du milieu de porte-manteau.

Aux pièces de devant à chaque côté

„*un trou*“ (v) pour les étrivières;

„*une boutonnière*“ (H) pour le bouton de fonte.

Entre les pendants et les devants se trouve une ouverture nommée

„*la fente de sangle*“ (m. n.) par la quelle entre la sangle de devant, pour appuyer les pendants. —

Aux clapets (pendants) se trouve encore

„*deux passants*“ (r. et s.) à chaque côté pour les courroies externes de manteau et la courroie de tour (de guindage).

Cette Couverture (VI.) est détachée, et peut être ôtée et remis à volonté. — Il-n'y-a donc rien qui empêche que le cavalier n'ayant pas besoin des fontes et des sacoches, monte sans cette couverture, comme aux exercises journaliérs, pour dresser le cheval etc., sans être

incommodé de la dureté de la selle; car cette selle à nu a précisément la qualité que le cavalier peut demander, savoir pour l'os sacre l'élasticité du loup et pour les muscles des cuisses, une surface unie, dure et fraiche; — ce qui est obtenu en ce que les noeuds des lacets — appliquant la sangle plus en avant — sont ôtés de l'endroit où s'appuient la cuisse, et les sangles couchées l'une à côté de l'autre. — Comme ces qualités préservent le frottement, la selle unie préserve aussi que le cavalier soit échauffé. — C'est par ces raisons qu'on a taché de conserver à la construction de cette couverture, la position parallèle aussi bien à l'arçon à nu, qu'aux côtés du cheval.

d. *Les étrivières et les étriers.*

1. *Les étrivières*

sont comme celles à l'ancien usage. On observe cependant en mettant ces courroies, que les bouts en soient introduits de dehors sous les rouleaux à l'archet des étrivières, et qu'elles soient bouclées de manière que les boucles se trouvent près de l'archet. Cet arrangement est d'autant plus conforme au but et il convient d'autant mieux au cavalier qu'il est en état, même de l'assiette, de régulariser aisément les étrivières, selon les circonstances.

2. *Les étriers.*

(Tab. II. Fig. XXIII.)

No. 1. Montre un tel au devant.

„ 2. Au bas, et 3. au côté.

Pour le lancier il a été construit:

„*une porte-lance*“ (No. 4.) qui peut être ôtée et remise à volonté. — Elle consiste en.

„*la barre*“ (a) et

„*l'anneau de lance*“ (b).

La barre forme à un bout un vis à écrou détaché (e).

Cette barre (a) est mise par les trous (o) de l'étrier, et après cela l'écrou (e).

Afin que l'anneau de lance garde la position horizontale, et que le cavalier puisse y mettre aisément la lance, cet anneau est pourvu d'un petit poids (balance) (d).

Il est nécessaire d'observer que la barre ait libre jeu dans les trous, afin qu'elle reste d'elle même horizontalement. Pour que sous les mouvements la lance ne s'enfonce pas trop dans l'anneau, afin que le cavalier puisse être en état l'ôter promptement, il faut que la bouterolle de la lance ait une assiette (arrêt). (Fig. XXIII. 5. m.)

e. *Les fontes avec leurs sacoches*

(Tab. I. Fig. VII. a. et VII. b.)

consistent en

„*les fontes*“ (P); „*les sacoches*“ (h) et „*le chapelet*“ (S).

Les fontes sont faites de cuir à oeuvre, et les sacoches de cuir graissé, et réunies à une pièce de cuir roide:

„*le cuir de fond*“. (Fig. VII. b. G.)

Les sacoches sont fournies d'un clapet (K) auquel est cousu une petite attache à boucler, et à la sacoche une boucle y répondant. Au bord de derrière des sacoches se trouve un passant (Q) pour les courroies externes du manteau.

Dans le chapelet (S) auquel sont cousues les fontes et les sacoches, se trouvent:

„*un trou*“ (O) pour l'anneau de suspension

„*une boutonnière*“ (H) à chaque côté pour les boutons des fontes.

Sur le bord de devant du chapelet est cousu „*un passant*“ (P) de cuir pour la ganse de suspension, pour tenir celui-ci immobile à la fourche de devant.

Au bord de devant de la partie de dessus des fontes se trouve:

„*un passant*“ (v) par où passe la courroie de tour, pour ne pas glisser sur le bord de fonte et empêcher par là de mettre ou de tirer le pistolet.

Au milieu du fond de la fonte se trouve

un „*petit trou*“ pour que l'eau ne puisse s'y amasser.

Au derrière du cuir de font se trouvent:

„*un passant*“ (u) pour la courroie externe de manteau.

f. *La courroie de tour*

qui consiste en deux pièces:

(A) „*une courroie à boucle*“ à gauche, et

(B) „*une courroie à boucler*“ à droite.

g. *La sangle des sacoches*

consiste aussi en deux pièces:

(m) „*la pièce à boucler*“ à gauche et

(n) „*la pièce à boucle*“ à droite.

h. *Les courroies de manteau.*

Outre les deux courroies externes (deux courroies de boucle ordinaires) il-y-a encore:

„*une courroie du milieu*“ (Tab. I. Fig. VIII.) qui est porvue de deux anneaux de forme alongée (n. et q.). — Cette courroie qui est pliée d'une certaine manière forme:

„*une courroie de boucle*“ et

„*une ganse*“ (de suspension) qui ainsi que les anneaux sont tenues par une couture, elle est déstinée:

à tenir au milieu le manteau plié;

à élever la courroie de tour de devant, et pour suspendere la selle.

Cette courroie, pliée et cousue, forme ainsi (Fig. VIII.):

„*la ganse de suspension*“ (i),
„*une pièce de boucle*“ (y) et
„*une attache à boucler* (x).

Les fontes avec leurs sacoches sont mises à la selle de manière suivante.

Ils sont pendus par le chapelet — (les fontes de l'avant) — sur la fourche de devant.

L'anneau de suspension passe par le chapelet, et les boutons des fontes par ses boutonnières.

La courroie du milieu de manteau est introduite avec le bout (x) par l'anneau de suspension (o), et après être passée par l'anneau (q), ce bout (x) est bien tiré.

La ganse de suspension (i) passe par le passant (p) au chapelet.

La courroie de tour est introduite de devant par les passants (s. s.) aux clapets de la couverture de selle. Qu'on n'a pas gardé la courroie de guindage ordinaire, qui passe derrière la fourche de derrière, la raison en est qu'il n'y a point de chabraque qui doit être tenue à la selle. — Cette courroie qui à la selle hongroise passe par les passants sur

le surfaix, le tire ordinairement — quand elle est serrée, — par l'avant. Enfin il n'y a nul besoin de cette courroie pour attacher, le sac à fourrage, dont les bouts sont tenus d'une autre manière.

Les courroies externes de manteau sont introduites par les passants: (q) aux sacoches, (s) aux clapets de selle, (u) au cuir de fond et (r) aux clapets de selle de manière que les boucles de ces courroies tournent en arrière.

Les deux pièces de la courroie de tour sont introduites par les passants (s. et s.) aux clapets de selle, en suite la courroie à droite (B) passe sur la sacoche par le passant (v) à la fonte à droite par la ganse de suspension (i) et enfin par l'autre passant (v) de la fonte à gauche; après quoi cette courroie (B) est bouclée à l'autre courroie (A) à gauche.

i. *Le poitrail.*

Comme à la selle hongroise il se trouvent un poitrail et une croupière; la selle décrite en est pourvue de même, non pas tant par ce qu'on à envisagé ces parties de l'équipage de selle comme absolument nécessaires, mais plutôt comme une chose qui donne un bel extérieur militaire. —

Si ces deux parties doivent réelement ser-

vir à soutenir la selle pour l'empêcher de glisser, il faudrait, — en étant très précaussioneux, aussi construire le poitrait et la croupière et les réunir à la selle de manière que le but fut atteint sans dommage pour le cheval.

Si nous regardons à cet égard notre équipage de selle réglé, nous voyons que les courroies des côtés du poitrail — étant liées avec les fontes — sont situées de manière qu'en général elles se trouvent diagonalement sur l'omoplate du cheval. Cela a pour suite, que le cheval en marchant fait mouvoir continuellement ces courroies, qui en se communiquant à la selle, rend mobile l'assiette de celle-ci.

On voit aisément que ce mouvement se fait sentir plus d'un côté que de l'autre, ce qui empire le mal, puisque des positions roides et des conversions subites du cheval, des sauts, même le galop en ligne droite influent plus sur l'une que sur l'autre des courroies des côtés. — Le bruit qu'occasionnent en général les pistolets dans les fontes à la course, et le cahotage de la charge de devant qui peut être facilement entendu de loin, est une preuve claire de cette assertion. — Combien des fois ce bruit n'a-t-il pas trahi, plus que le bruit des ferrures et des armes, l'ap-

proche d'un cavalier et d'autant plus d'une troupe? On voit quelque fois des blessures à l'omoplate du cheval produites par l'anneau de cuir de la fonte; quelle autre cause peut-il en être si non le frottement provenu des courroies du poitrail?

Le poitrail (Tab. I. Fig. IX. a.) de notre équipage n'est pas lié immédiatement à la selle. Il est tenu par une courroie qui passe sur l'encoulure, et va parallèle avec le bord de devant de l'omoplate du cheval.

En reconnaissant que la selle doit être tenue seulement par la sangle, on a cherché de tenir celle-ci à sa place convenable.

Pour empêcher la sangle de glisser en arrière elle est retenue par la ganse du martingal.

Ce poitrail consiste en:

„*un martingal ordinaire*" (s);

„*deux courroies de poitrail* (r. et r.).

Ces parties sont réunies par un anneau rond de fer: „*l'anneau de poitrine*" (o) en suite une courroie (h) nommée:

„*la courroie de l'encolure*", qui attachée à deux bouts dans les boucles (p et p) tient le poitrail.

k. *La croupière*

(Fig. IX. b.)

consiste en:

„*la courroie de croupe*“ (m) avec une boucle (c) „*boucle de croupe*“. — Cette courroie est entrecoupée d'un bout de 12″ de long, et forme ainsi deux attaches à boucler (a et a);

„*le culeron*“ (n) avec deux boucles;

„*la courroie de dos*“ (v) qui à un bout est attachée au loup et à l'autre dans le boucle (c).

Quant à la selle hongroise, il a été souvent démontré que les courroies de la croupière ainsi que les pièces des boucles qui se trouvent aux pattes de derrière des lames et dans les quelles les courroies nommées sont attachées, ont occasionné des blessures; et ceci a particulièrement été le cas quand les lacets, qui tiennent ces pièces des boucles, se sont alongées et que par là ils etaient hors des lames. Pour éviter cet inconvénient on a attaché à la selle mentionnée la croupière par une courroie particulière, qui passe par l'ouverture pui se trouve sous le milieu du porte-manteau.

l. *La botte de carabine*

(Fig. X. f.)

est comme à l'ordinaire une fonte de cuir (B). — Sur les deux côtés de la botte il se trouve deux

passants fixes (m et m) et un au fond de la botte, pour la courroie (R) qui tient la botte à la selle de la manière suivante: Le bout (A) de la courroie passe de devant sous l'attache de coussin de lame à droite et le chapelet outour de la fourche de devant et sort par l'archet d'étrivière au dessus du rouleau; en suite la courroie est serrée de manière que sa boucle se trouve sur la sacoche. —

m. *La courroie de carabine* (de crosse)

(Fig. X. g.)

consiste en une courroie à laquelle est cousu une autre courroie à deux boucles, de sorte que le côté du revers de l'une tourne vers le côté du revers de l'autre. — La boucle (n) est nommée „*la boucle de crosse*", et le bout (Kr) *la courroie de crosse* par ce qu'elle est destinée à entourer la crosse.

L'autre bout (sr) de la courroie qui passe par la boucle (o) que nous nommerons „*la boucle de fourche*", doit au moyen de cette boucle être attachée à la branche gauche de la fourche de devant; — ce bout est nommé „*la courroie de fourche*". — Un passant coulant (S) entoure la courroie longue et la courroie à boucle.

La courroie de crosse est attachée à la selle de la manière suivante:

En faissant entrer la courroie de fourche sur le rouleau de l'archet d'étrivière à gauche et sortir par la gorge de la selle, on l'attache à sa boucle (o) de sort qu'elle pose au dessus du couvercle de la sacoche à gauche.

n. *Les courroies de paquetage*

ou les courroies de porte manteau consistent en:

„*la courroies du milieu*", courroie ordinaire à boucle, et

„*deux courroies externes*" (Fig. IX.) chacune pourvue d'une boucle (m) nommée „*boucle du milieu*" par ce qu'elle se trouve après avoir été attachée au porte-manteau, entre lui et son couvercle. — Il-y-a à la distance de 2″ de cette boucle un anneaux quarré de fer à rouleau (r). Une courroie (v) nommée „*l'attache de dessous*" à la distance de 11″ de la boucle du milieu (m) est consue au côté de derrière de la courroie nommée.

En suite une autre courroie (u s):

„*la pièce supérieure*" qui d'un bout est cousue à la même courroie — à deux boucles savoir:

„*la boucle de dessous*" (u) et

„*la boucle de dessus*" (s).

Tous près derrière la boucle (u), il se trouve à la longue courroie:

„*une boutonnière*“ (K) pour être boutonnée au porte-manteau, ce dont on parlera dans la suite.

III. LES COUSSINS DES LAMES

(Fig. II.)

qui servent de sous-couche à la selle, se composent chacun des parties suivantes:

„*le cuir de lame*“ (II. b.) une pièce de cuir de plat-quarrée, avec deux rangées de trous, et à chaque bout une petite poche dans les quelles entrent les pattes de lame.

„*la couverture*“ (II. c.) une pièce de drap **30″** de long et **12″** de large. — Les coins (X.) étant coupés (voyes la figure), on y met:

„*le remplissage*“ (II. d.) qui consistent en **6** pièces quarrées d'étoffe de laine, épaisse et molle (quelques fois de plusieurs pièces) dont la plus grande ne doit avoir au de là de **22″** de long et de **4″ 6‴** de large.

Ces bandes sont mises par couches exactement l'une sur l'autre, en reservant par bords une gradration de **6‴**, en sorte que la bande de dessus comporte cette distance avec le bord de la bande de dessous.

Si l'arçon est parfaitement ajusté au cheval, on donne la même longueur à ces bandes, car alors les coussins des lames ont partout la même épaisseur; — mais si ce n'est pas le cas, il faut, pour que la selle soit parallèle avec le dos du cheval, rendre les coussins plus épais à un endroit qu'à un autre, et les bandes ont la longueur différente.

Aprés avoir possé ces bandes l'une sur l'autre avec le soin nécessaire, on les lie à divers endroits par quelques points, et puis on les met dans la couverture (II. c.) qui, après avoir été pliée aux quatre bords (Fig. II. e.) est attachée au remplissage par quelques points.

Enfin le cuir de lame (II. b.) est posé sur la sous-couche formée (II. e.) de manière que le bord en de hors de cuir de lame, et qui tourne vers le bas, devient deux fois si large que celui au dessus du cuir.

L'affermissement du cuir de coussin se fait avec de la ficelle fine, tirée par les deux parties.

Les deux rangs de trous sont fait à cet effet. Le coussin de lame (II. a.) est prèt à être mis. Ce qui se fait en laissant entrer les pattes de derrière des lames dans les poches (B) aux coussins, et les pattes de devant des lames dans les poches (F).

Ces coussins des lames qui procurent un appui uni et mou pour le dos du cheval, peuvent, aussi souvent qu'on le trouve nécessaire, être ôtés, sêchés, aérées et époussétés.

D'ôter le remplissage pour le laver, est une opération si aisée que tout cavalier doit pouvoir le faire.

Il a été déjà mentionné, que de tels coussins des lames ayant été ôtés mis à l'air ou à la chaleur pour les sécher de la sueur, dont ils avaient-été mouillés, puis époussétés et brossés, ils n'ont pas en besoin d'autre opération, même au bout de trois années, ni d'autre rafraichissement pour leur conservation; car le remplissage qui était de l'étoffe blanche ordinaire de couverture de cheval — fut trouvé — étant ôté après l'espace de tems nommé, absolument dans le même état, que lorsqu'il avait été mis tout neuf dans les coussins.

Les avantages qu'offrent ces coussins sont suivants:

Que non seulement ils coûtent moins que toute autre sous-couche de selle, comme couverture d'écurie, du feûtre doublé. Quand on se sert du feûtre pour la sous-couche de selle, il est aisément percé par la sueur du cheval dont se forme une espèce de croûte au côté intérieur;

la raison en est, que le feutre n'a pas, comme le drap, la cohésion nécessaire pour resister aux coups ou lavage et d'autres, mais qu'ils peuvent être conservés moux et frais;

que, parce qu'ils peuvent rester continuellement attachées à la selle, — ils donent la falicité à les remettre promptement et sûrement après être ôtés; et de mettre la selle sur le cheval — méme dans l'obscurité. Autrement des plis se font facilement sous la selle, le cavalier étant obligé d'abord de plier et puis mettre sur le cheval une sous-couche de selle détachée, comme p. ex. une grande couverture d'écurie;

qu'en ne couvrant le dos du cheval qu'autant que les lames l'éxigent, elle offre une biberté entière au garrot qui joint à la partie de charge (dont il sera fait mention dans la suite) et par où on épargne de la chaleur au cheval;

qu'il est au pouvoir du cavalier de modifier la sous-couche, si la selle ne convient pas à un cheval de rechange, ce qui arrive souvant en campagne. En pareil cas on rend la sous-couche plus épaisse en ajoutaut d'autres bandes. De cette

manière on garantit le cheval de pression ou de frottement en cas qu'il maigrit;

qu'en se servant du cheval, on est en état de guérir d'anciennes plaies — telles que des ulcères, des farcines etc. qui proviennent d'autres causes que la pression de la selle et qui se trouvent dans la couche de la selle — en coupant du côté de dessous du coussins de lames, de manière que la selle ne touche pas l'endroit blessé.

Quant à la chabraque (dont on parlera plus loin), il faudra sous l'endroit découpé, coudre un morceau de linge enduit de suif ou d'onguent de cire, pour empêcher la blessure d'être frottée.

Si du reste ces coussins des lames doivent, pour la sûreté du cheval, être si utile à tous égards, en tous tems et dans toutes let circonstances, qu'ils peuvent l'être par un emploi juste, il est d'entière nécessité que la formation de ces coussins (à l'exception du cuir des lames) soit l'objet d'une partie de ce que le cavalier doit apprendre au sujet de la conservation du cheval.

Quand on observe exactement de rendre les bandes de remplissage des coussins bien unis, avant de les coudre, il est indifférent de quelle étoffe on les fait. — De vieilles cou-

vertures d'écurie, ou de vieilles pièces d'habillement sont également bonnes.

La couleur n'y-fait rien; par conséquent il ne sera jamais difficile, même en campagne, de trouver du matériel pour donner aux coussins la grandeur convenable.

Toute fois pour lever les inconvénients qui peuvent être regardés comme cause des blessures, il n'est pas assez que l'arçon soit parallèle avec le dos du cheval, mais il faut encore qu'il aît l'assiette horizontale, ce qui pose la selle de manière que le centre de gravité du cavalier tombe à son milieu.

L'arçon s'incline-t-il en avant à cause du baissement du garrôt, la charge (le poids du cavalier) est nécessairement portée à en suivre la direction, ce qui non seulement surcharge le cheval mais l'expose également à être blessé.

Contre ce baissement de la selle on applique (quand d'ailleurs l'arçon y a largeur convenable) de petits coussinets en forme de coins qui sont mis dans les coussins des lames ou attachées immédiatement aux lames par des petits clous.

Ces coins de même étoffe que le remplissage des coussins des lames consistent en bandes de différente forme et grandeur. — Dans

ce cas leur forme est quarrée et leur largeur la même que celle des coussins des lames.

Par conséquent les coins s'amincisent sur la longueur de devant à l'arrière, selon que le dos du cheval s'élève ou s'étend (Fig. II. p.).

Mais si en maigrissant le cheval perd la chair derrière les omoplates la selle se baisse par devant, ce qu'on appelle s'enfoncer: savoir elle touche le garrôt qui, dans ce cas, monte (entre) dans la voûte de la fourche de devant.

Pour remédier à cet inconvénient on lève la selle et on remplit l'espace y resté ouvert, c'est à dire sa capacité vide, tant pour que la selle redevient parallèle avec le dos du cheval que pour lui obtenir une couche horizontale.

Pour amener ce resultat, il faut comme dans le premier cas, mettre des coins à la partie de devant, mais on leur donne la forme d'un coin divisé en deux parties, de sorte qu'il présente (consideré comme figure stéréometrique) une pyramide oblique avec des côtés de différente grandeur (Fig. II. g.).

Il s'ensuit que tout arçon de selle se fait aisément ajuster à quel cheval que ce soit au moyen de sous-couche motivée, pourvue qu'il aît la largeur nécessaire entre les lames et surtout entre leurs bords de dessous.

Des selles dont les lames n'ont pas de courbe suffisante pour remplir le vide reçoivent au milieu une augmentation de sous-couche; à selles qui sont trop courbées, on la leur donne vers les bouts des lames.

C'est de cette manière que je m'étais convaincu dans la campagne qu'il ne faut qu'un modèle universel d'arçon de selle pour qu'il fût applicable à tous les chevaux, car ce n'était pas seulement les hommes de mon escadron qui appliquaient des coins et des coussinets à leurs selles hongroises, mais il-y-a aussi eu des officiers qui, montant la selle anglaise, s'adressaient à moi pour pouvoir d'après mes avis, s'aider de mêmes moyens.

IV. LA CHABRAQUE

(la hausse ou le tapis de sueur)

(Tab. II. Fig. XII.)

est faite de drap épais, et elle est fourrée (doublée) d'étoffe de couverture d'écurie et pourvue aux côtés de cuir (m) „*cuirs des jambes*".

Au devant et au dessus de la couture du milieu, il-y-a une ganse de cuir (o) „*la ganse de suspension*".

La chabraque est d'une extention suffisante

pour s'étendre aussi bien en avant qu'en arrière sous le paquetage.

Comme la couverture de cuir donne à la selle un extérieur satisfaisant et d'apparence, la chabraque ordinaire étendue sur la selle est superflue et sans but.

En se référant en partie à ce qui peut être dit du panneau, il faudra ajouter ce qui peut être dit contre la conservation de la chabraque.

Il est connu que la chabraque est la pièce de l'équipage de selle, qui ne dure pas long tems, et cela par des causes naturelles.

Non seulement la friction du pantalon garni de cuir du cavalier, les courroies de carabine, le surfaix, la courroie de guindage, les courroies de paquetage, la charge de derrière, les rênes, les armes etc. frottent le drap, comme la sueur du cheval gâte la toile de doublure — en la rendant tantôt humide et tantôt sèche; mais l'influence de l'eau, surtout aux bivouacs de nuit en tems humide, contribue à gâter le drap de chabraque qu'au bout de peu de tems elle tombe en lambeaux.

Qu'une chabraque de drap, particulièrement quand elle est racommodée ou déchirée, n'offre au cavalier qu'un mauvais siège et du frottement, c'est qu'on se figure aisément.

La chabraque contribue aussi à augmenter la chaleur sous la selle, en fermant derrière la sellerie, par où l'évaporatian est arrêtée à cet endroit, et occasionne, de la chaleur et de la tumeur. Enfin la chabraque en appuiyant sur les étrivières gêne beaucoup le cavalier en lui rendant par là pénible les mouvements des jambes.

Il s'en suit de ce qui vient d'être dit, qu'on a envisagé la chabraque comme une chose dont il faut plutôt se passer que de la conserver.

Les parties de paquetage.

a. *Le porte-manteau*

(Tab. II. Fig. XIII.)

est de drap doublé de toile 24″ de long et 26″ de large.

En voici les dénominations:

„*la pièce principale*“, le drap qui entour l'intérieur;

„*les clapets de dessous*“, les deux pièces du précedent qui ne sont pas cousues aux pièces des bouts (c) savoir:

l'une (a) pourvue de quatre *attaches à boutonnières* et *de deux boutons* (p) l'autre (b) avec *quatre boutons;*

„*deux pièces des bouts*“ (c) qui sont roides et forment un quarré oblong 5″ de hauteur et 8″ de largeur. — Au côté intérieur de chacune de ces pièces se trouve une petite poche de cuir:

„*poche au fer*“ (h);

Au côté extérieur se trouve une *boucle* (r) et au bord d'en bas un petit *anneau de fer* (o) pour attacher le sac à fourrage, dont on parlera dans la suite.

Ces deux anneaux sont liés par *une courroie* cousue au bas du porte-manteau;

„*deux clapets des bouts*“ (d et e) dont l'un est nommé *celui à droite* et l'autre *celui à gauche,* chacun 8″ de largeur et 5″ de longueur; ils sont cousus au bord de dessus des pièces des bouts;

„*le couvercle*“ (v) est cousu d'un côté à la pièce principale, il a 6 attaches à boucler, dont les 4 du côté long, et un à chaque bout.

Il se trouve dans la couture du porte-manteau et de son couvercle „*deux ouvertures*“ (g) par où passent les courroies extérieures du porte-manteau, comme aussi il se trouve *deux boutons* (p) au clapet intérieur (a) tout devant des ouvertures nommées, pour y attacher les courroies du paquetage (les courroies extérieures du porte-manteau).

b. *Le sac à fourrage*

de gross toile, 5′ de long et 2′ de largeur. Il est ouvert aux deux bouts, ce qui offre les avantages suivants:

Le cavalier peut en route prendre alternativement du fourrage de l'un et de l'autre bout, et conserver par là l'équilibre au cheval sans avoir besoin de détacher le sac du paquetage.

Il peut aller chercher au magazin ou dans un autre endroit de la voine et de la paille hachée, séparement dans son sac quand il est serré d'avance au milieu.

De deux camerades de cantonnement l'un peut rester auprès les chevaux pendant que l'autre cherche les rations pour deux, chacun séparément, sans savoir besoin de deux sacs.

Le cavalier peut, quand il a été envoyé chercher des vivres, les mettre séparément dans les bouts du sac, de manière que les légumes, les navets, les carottes etc. se trouvent placés dans un des bouts, afin que les petites parties de terre, qui pourraient s'y attacher ne se communiquassent aux autres vivres tels que le viande, pain etc.

Le sac est pourvu au milieu d'un ruban, et de deux rubans aux deux bouts, chacun de 56″. Ces rubans passent chacun isolement et en

double par les oillets qui se trouvent d'un côté du sac, et après que ces rubans sont passés par leur bout fermé, on les tire et on les attache.

c. *La musette*

est de la même étoffe que le sac à fourrage, fourni d'un fond rond qui est fait de sangle de chanvre. — Elle a 13″ de profondeur et 28″ de circonférence.

En rendant la musette plus large, on a volu empêcher que le fourrage se chauffât et devint moite de l'haleine y en fermée.

Elle est fait en partie plus basse pour que le cheval puisse atteindre plus facilement le fourrage, et en partie pour empêcher au cavalier d'y mettre une trop grande portion, ce qui non seulement diminuerait l'appétit du cheval mais gâterait le fourrage, si on était obligé de le mettre en sac pour le transporter plus loin, le reste rendu humide par l'haleine du cheval.

d. *Les cordes au fourrage.*

est au nombre de deux dont l'une à cheville. Chacune 20′ de long; elles sont aisément à nouer, quand, selon les circonstances, on aurait besoin d'une longue corde.

Comme en route, au cantonnement, au bi-

vouac etc. il-y-a divers usage à faire d'une corde ordinaire, qui en beaucoup d'occasions est trop longue et difficile à manier, on a divisé cette corde (la corde réglée) en deux parties.

c. *La couverture d'écurie*

est de l'étoffe ordinaire 6′ de long et 5′ 6″ de large.

Afin que la couverture ne soit pas aisément salie, et pour empêcher un fréquant lavage, qui est suivi de beaucoup d'inconvénient, elle a été teinte en bleu-clair, par quoi elle a non seulement un plus bel extérieur, mais elle est plus conforme aux autres pièces de l'équipage.

Lorsque un cheval se couche, ayant une couverture blanche, elle est exposée à recevoir des taches, et nécessairement à être lavée.

La couverture teinte n'a au contraire le plus souvent besoin qu'à être sêchée et brossée.

Le lavage fréquant des couvertures blanches a ce d'inconvénient, que lorsque la saison, ou autres circonstances ne permettent pas de sêcher promptement le cheval doit rester long tems sans être couvert.

On a d'ailleurs fait l'expérience, qu'après s'être servi nombre d'années des couvertures

teintes, elles ont été plus durables que les couvertures blanches.

La manière usitée de laver les couvertures au moyen d'une brosse-raide, devrait être rejettée comme nuisible puis qu'elle cause une grande perte de laîne, et les couvertures sont usées bien avant le tems. Si, au contraire, après avoir été alternativement trempée et tordue, au lieu d'une brosse raide on se servait d'un battoir par le moyen duquel on la dégagerait de sueur et de malproprété, cela serait convenable. Par ce système de laver, la couverture est comme foulée, ce qui ne peut pas nuire.

f. *La sangle d'écurie*

est comme l'ordinaire, seulement plus étroite pour prendre moins de place au paquetage. Elle est pourvue de trois passants afin qu'après qu'elle est serrée, l'attache le contre-sanglon ne pend pas.

g. *L'étrillage.*

1. „*L'étrille*". (Tab. II. Fig. E.)

A celle-ci on a supprimé le manche, et on l'a remplacé par „*une courroie à boucle*" qui passe par les deux crampons aux côtés de l'étrille. — Cette courroie peut être pro-

longée ou raccoursie selon la grosseur de la main. — Elle n'a qu'un marteau. — La longueur de l'étrille est de 5″ 6‴, et sa largeur de 3″.

Elle a cinq travers dont les trois sont dentelées et les deux unies. — La hauteur des travers est de 6‴.

Outre que le manche de l'étrille ordinnaire occupe beaucoup de place au paquetage, la manière dont l'étrille à manche est manié, lorsque ce manche est saisi de toute la main, la rend en même tems moins convenable que celle à courroie, qui couche dans le plat de la main, et laquelle, étant maniée d'un poignet souple, touche de tout sa longueur le cheval, ce qui est l'essentiel.

L'étrille à manche peut aisément grâter plus du bord intérieur que du bord extérieur, ce qui est en partie une suite de sa construction, qui fait que l'appui se fait involontairement au côté où est le manche, en partie une suite de la manière dont elle est tenue à pleine main par quoi les tendons sont roides et le poignet est moins souple.

2. „*La carde*“, (Fig. F. a.)

est de forme oblongue, 8″ de long et 3″ 4‴ de large. Pour penêtrer le poil du cheval

et pour faire l'effet utile du frotter de la peau, elle a des crins de différente longueur, le plus long de 9''' hors du bois.

h. *Le licou de chanvre.*

(Tab. III. Fig. XIV.)

Il est fait de ficelle, et n'a qu'une corde. Il est pourvu de cuir en quelquels endroits, comme d'une sous-gorge et d'une pièce sous la muserolle.

Pour empêcher que le cheval ne se délicote pas, la sous-gorge est rendu indépendante du frontail, elle passe par une ganse cousue derrière la tête.

2IÈME PARTIE.

De l'arrangement du paquetage et du paquetement.

Le paquetage consiste en

I. *La charge de devant* et

II. *La charge de derrière.*

Si nous considérons un cheval équipé, nous remarquons:

La charge de devant est trop élévée, ce qui gêne beaucoup le cavalier dans le maniément du cheval. — Elle est trop grande et pose immédiatement sur la fourche, par où le poids entier se fait sentir à la selle et en augmente l'effet.

Les sacoches balottent et ont mauvais air, surtout quand la chabraque en est retirée par l'usage de pistolet.

Le pistolet ne peut au plus souvent qu'avec peine être tiré et remis.

La charge de derrière couche trop près du dos du cheval, qu'elle prive de la liberté du dos, augmente la chaleur et occasionne des blessures.

Les bouts du sac à fourrage remplissent une partie considérable du siège et occasionnent beaucoup de chaleur au cavalier. Ainsi le sac donne la gêne de plusieurs manières.

Enfin on ajoutera que plusieurs des pièces nécessaires au cavalier sont gardées de telle manière que lorsqu'il en a besoiu soit en route soit en arrivant quelque part, il ne peut pas les avoir sans ôter tout le paquetage et ouvrir le porte-manteau. — Nous nommerons seulement de ces pièces: l'étui à barbe, l'attirail à coudre etc.

Ces défauts et d'autres qui ne sont pas nommés ici, on a taché de les éviter à cette équipage, ce que nous expliquerons plus amplement.

I. LA CHARGE DE DEVANT

est rendue si bas que possible, en ce que les fontes et les sacoches couchent l'une à côté de l'autre. L'emplacement des sacoches et la manière dont le manteau est plié ont produit un plan de repos plus étendu. — La charge distribuée plus largement est mise immédiatement en contact avec le cheval, par-où le tout a une assiette tranquille et stable.

La charge de devant consiste en

A. *Les pistolets*, un dans chaque fonte.

B. *Les choses suivantes*, dans les sacoches, savoir:

Dans celle à gauche.

1. *La pochette à nettoyer* (Tab. II. Fig. XVIII) qui a deux divisions, l'une pour le tripoli, l'autre pour la pierre ponce pilée. — Cette poche est mise au fond de la sacoche.
2. *Deux décrottoires* (chacune longue de 5″ 6‴ et large de 2″) ils sont mis à plat sur la pochette de manière que leurs crins se rencontrent.
3. *Une brosse à laver*, de même grandeur que les brosses à décrotter, est mise au dessus (les crins en haut).

4. *Des vergettes* de même grandeur que les autres sont mis sur la brosse à laver, le bois en haut.

5. *L'étui* (Fig. XV et Fig. A.) la ganse en haut; il est mis, le bout sur les brosses.

Ils se trouve dans l'étui les choses suivantes:

a. *Au couvercle*, nne cuillière, un couteau une fourchette et un essui-main.

b. *Dans la division en arrière une pièce quarrée de cuir* (Fig. B.) pourvue de fil blanc, bleu et rouge, et de fil à racommoder. — *Une autre pièce de cuir* (Fig. C.) pourvue de fil poissé, de six boutons pour le pantalon, trois grands et trois petits pour l'uniforme, trois paires d'agraffes; ensuite: *un cuir au rassoir* (Fig. H.) dont les bouts sont à plier et *une fourchette aux boutons* (une potence) de cuir (Fig. G.);

c. *à la division du milieu*, une pièce de lin, de la flanelle et du canepin; *une boite* (Fig. D.) *de fer blanc à suif*, dans laquelle est soudée une petite fiole à l'huile, fermée d'un bouchon de liège dans laquelle se trouve une petit plume ou pinceau. — A côté de cette fiole on met un morceau de chandelle pour préparer des linges. Au lieu de la chandelle nommée, le cavalier

doit préferer d'avoir dans le boite à suif un onguent qui est composé de la cire et de l'huile d'olive. — Pour le faire on prend 6 parties d'huile et 4 parties de cire. L'expérience l'a démontré que cet onguent est un très bon rémède préservatif contre la chaleur et le frottement, tant pour le cavalîer que pour son cheval.

De plus il-y-a à cette division un dé, un morceau de cire, de l'argile et de la craie, un ligneul et un peu d'étoupe.

Deux aiguilles à coudre et une à racommoder sont mise au couvercles de cette division;

d. *à la division de devant*, un miroir, un peigne, un rasoir, un pinceau à barbe, une alène, des ciceaux, une cale (une emporte-pièce), un morceau de savon enveloppé d'un linge. Chacune de ces pièce à sa place.

6. Le cavalier peut avoir un flacon à l'eau de vie sur l'étui.

Dans la sacoches à droite.

Un crochet à vis pour l'appliquer à des endroits où un tel ne se trouve pas pour arêter le cheval.

La sangle d'écurie est enveloppée de toute

la largeur de la sacoche; elle est mise sur le bord au fond, au dessus du crochet.

L'étrillage (Fig. F.) joint et attaché avec

La boite à cirage qui a deux divisions l'une pour la graisse et l'autre pour le cirage.

L'étrillage et la boite nommée sont jointes comme il suit.

On tire la courroie de l'étrille des crampons, la carde est mise, les crins contre les dents de l'étrille, de manière qu'un bout de celle-là est en ligne droite avec le marteau de l'étrille, la boite à cirage est mise sous la courroie de la carde, de manière que le fond de la boite se trouve au même bout que le marteau de l'étrille. — Les trois pièces sont entourées de la courroie de l'étrille en sorte que le côté intérieur tourne vers les pièces nommées, et que la boucle se trouve entre les crampons de l'étrille. La courroie de l'étrille et la courroie de la carde se trouvent l'une à côté de l'autre pour que le paquet soit aussi mince que possible. — On met le tout dans la sacoche au dessus de la sangle de la couverture, le marteau de l'étrille tourne en bas, et le plat vers le cuir de fond de la sacoche.

Les pièces de toile et de laine qui sont nécessaires pour le soin et le nettoyement

du cheval — sont roulées en un petit paquet qu'on met à la sacoche devant l'étrillage.

La provision de bouche du cavalier est placée au dessus des choses nommées.

Après que le clapets des sacoches sont serrés, on met

C. *Le manteau*, qui est plié de la manière suivante:

Il est tendu, le revers en haut et le collet vers l'homme. La fente au derrière est boutonné. — On plie le collet sur cette fente. Les manches tendues vers les côtés sont pliées vers le milieu. (La distance entre ces plis fixe la longueur du manteau plié, qui pose sur la fourche de devant, et doit aller jusqu'aux bords de dessous des sacoches, qui fera environ 42″.) On plie la partie d'en bas sur le collet. — Puis les coins sont pliés vers le milieu, de manière que ces plis se trouvent auprès les plis des manches. — Il est fait encore un pli avec la partie d'en bas du manteau qui prend le tiers de la largeur qu'avait le manteau après les prémiers plis avec les partties du haut et du bas. — Enfin on fait un pli avec la partie du manteau qui tourne vers l'homme. — Ce pli entre dans le dernier pli qui est fait en bas. — Ainsi le manteau est prêt à être posé.

Il faut bien observer que le manteau après

être plié, ait des plis unis, pour ne prendre pas trop de place quand il est mis sur la selle.

On verra par l'éxpérience que cette manière de plier le manteau — bien plat — est plus prompte que la manière ordinaire de le rouler. On peut bien regarder comme un avantage que le manteau plié peut rester sans rubans, même en allant du quartier à l'écurie ou ailleurs pour seller.

Au reste le pliage du manteau doit être regardé plutôt comme une chose de parade que comme étant nécessaire en d'autres occasions, comme en route, au camp etc., où ni le tems ni les circonstances le permettent, et où d'ailleurs ce pliage ne conviendrait pas, quand le manteau serait mouillé.

Dans ce cas on fait bien de mettre le manteau ramassé dans sa longueur — le collet à droite, — sur la fourche de devant, et de l'attacher seulement avec la courroie du milieu, ou avec toutes les trois. — En tout cas, il faut observer que la partie du dehors de la courroie de la botte de carabine se trouve sur le manteau.

II. LA CHARGE DE DERRIÈRE

(Tab. II. Fig. XVII.)

est réunie et formée en sorte qu'en partie faisant deux coussins de charge, elle offre au cheval un appui plat et soulageant, en même tems une ouverture sous le porte-manteau qui réunie avec la sellerie empêche la chaleur.

Cette charge — composant un ensemble — facilite le transport d'un endroit à l'autre pour seller et paqueter, et rend plus prompt le paquetement du cheval.

Le paquetage de l'arrière consiste en

A. *Le porte-manteau chargé.*
B. *La couverture d'écurie pliée.*
C. *La ration de foin.*
D. *Le sac au fourrage chargé.*
E. *La marmite.*
F. *Les ustensiles de pionnier.*

On fait cette trousse de la manière suivante:

A. L'homme met *le porte-manteau* devant lui, de manière que le couvercle se trouve du côté le plus éloigné de lui. Les autres clapets sout étendus.

On observe en paquetant le porte-manteau qu'il y-ait au milieu un espace de 4″ en longueur pour former la liberté du

dos, en sorte que lorsqu'on est debout derrière le cheval sellé et paqueté, on puisse voir sous le porte-manteau jusqu'à la gorge de la selle

Au bout gauche du porte-manteau

il-y-a

1. *Une chemise* pliée; les manches l'une sur l'autre le long du collet et des pièces d'épaule, puis un triple pli sur la largeur, et un pli quadruple sur la longueur.
2. *Un pantalon* de drap plié: Le revers en dehors, les jambes l'une sur l'autre (les sous-pieds attachés). Il reçoit un pli au derrière pour avoir partout la même largeur. — On plie le tour du corps jusqu'à l'enjambage, puis on continue de plier jusqu'au bas. — De cette manière le pantalon forme un paquet plat de même longueur que la chemise.
3. *Une paire de bas* (pliés de la même longueur que le pantalon et mis l'un sur l'autre) sont possés le dessus en arrière.*)
4. *Un essui-main* plié et posé sur les bas.
5. *Un fer à cheval et des clous*, sont mis

*) Il est à remarquer que la dénomination „en avant", „à gauche", „à droite", doit être comprise selon la manière qu'on pose le porte-manteau sur le cheval, ainsi que ce qui regarde le reste du paquetage, savoir l'ouverture du porte manteau en arrière.

dans la poche à fer, les crochets en haut la coulisse en dehort.

Au bout droit du porte-manteau

1. *Une chemise* pliée comme la première.
2. *Une jaquette*, pliée de la même dimension que le pantalon, ainsi tendue, le dehors en haut, le collet tourné vers l'homme est plié en dedans, les manches ont un pli jusque les épaules, et encore un autre sur le collet; le bas est plié en dedans, puis les pièces de devant l'une sur l'autre, enfin le paquet est plié au milieu. — La jaquette ainsi pliée est mise sur la chemise de manière que la partie fermée tourne en avant et la partie basse vers le milieu du porte-manteau.
3. *Une paire de bas*, pliée comme la prémière sur la pantalon, est mise sur la jaquette.
4. *Un mouchoir*, comme l'essuie-main, sur les bas.
5. *Un fer à cheval*, comme le premier, dans la poche de ce bout.

De la longueur du porte-manteau.

On met dans un petit sac du linge *une paire de bottes*, les talons mis l'un près de l'autre, les semelles tournées en haut. — Le

sac est mis sur le pantalon et la jaquette à côtés des bas.*)

Après avoir serré le porte-manteau par les quatre boutons, qui se trouvent sous le couvercle, et l'ayant saisi au milieu — le cavalier le secoue du haut en bas; par l'effet de ce mouvement les choses y contenues se portent vers les bouts, et l'espace nécessaire pour la liberté du dos du cheval est pratiqué.

Maintenant le porte-manteau est mis comme auparavant devant l'homme.

Les courroies des bouts sont ainsi attachées au porte-manteau.

Les bouts (Tab. I. Fig. XI. y) (le côté de la chair de la courroie vers le porte-manteau) passent du dehors par les trous (Tab. II. Fig. XIII. g.) puis on les boutonne aux boutons (d). Les bouts avec „*la boucle du milieu* (m) *et l'anneau*" (Tab. I. Fig. XI. r) sont mis sous le porte-manteau. — En suite

*) Afin de pouvoir facilement mettre les èperons et les ôter, il faut au lieu de deux petites vis se servir d'une seule qui passe par une branche de l'éperon au travers du talon et qui est vissée dans la seconde branche.

(Le trous par le talon est aisément fait par un foret en main et nettoyé au moyen d'un fer rouge.)

Par cette manière d'attacher l'es éperons, le cavalier n'est pas si facilement exposé à les perdre au cas que les trous se seraient agrandis lorsque le cuir s'était sèche et rétréci. — Dans ce cas le cavalier a ordinairement l'habitude de boucher les trous avec du bois, ce qui force le cuir, et a pour suite la perte du talon et même de l'èperon, tandis que ceci est préservé par le susdit arrangement où la vis tient au fer.

les bouts (y) des courroies-ayant passé par les boucles (m) et l'anneau à rouleau (r) sont serrés.

Sous le couvercle du porte-manteau

ainsi serré, on pose:

1. *Le sarreau* plié de la manière suivante. On l'étend, le dehors en haut, le collet vers l'homme, la moitié de droite sur la moitié de gauche. — Les manches bien unies vers le bas; la manche gauche un peu vers le dos, et la manche droite vers les pièces de devant pour les rendre unies. La partie de dessus est pliée sur la partie de dessous, de manière que ces plis se portent droitement sur la couture du corps. — Le bas du sarreau est plié sur le collet, afin que par ce pli il forme une ligne droite entre les coins de devant et de derrière, et en même tems parallêle avec le plis de la taille. — Les coins de devant et de derrière sont pliés vers le milieu perpendiculairement au dernière plis, de manière que la distance entre ces plis donne la longueur que doit avoir le sarreau plié, savoir la longueur du porte-manteau. — Enfin on fait au sarreau deux plis, l'un en bas et l'autre en haut; le second est introduit dans le premier.

Ainsi plié et aplani le sarreau est posé sur la partie serrée du porte-manteau. — La partie fermée du sarreau tourne en arrière.

2. *Le bonnet de police* plié, la visière (la passe) en dedans, est mis sur le sarreau près du bout à gauche du porte-manteau.

3. *La corde sans cheville* pliée de la longueur du porte-manteau, est mise — après avoir été serrée d'un de ses bouts — sur le sarreau près de la couture du couvercle.

4. *L'autre corde* (la corde avec cheville) pliée comme la première, est mise à côté de celle-ci, la cheville à droite. — Après que les deux cordes ont été bien aplanies, le couvercle est serré.

Maintenaut on serre fortement le porte-manteau au milieu avec la courroie du milieu, qui est détachée de la selle.

Ainsi paqueté le porte-manteau est mis sur le cheval derrière la selle et il y est attaché de manière que les attaches (V) des courroies extérieures sont conduites de dessous par les crampons (R) à la fourche de derrière et bouclées dans les boucles de dessous (W) de la pièce supérieure (US).

Comme la couverture d'écurie, ce qui a été déjà dit, ne serait pas une bonne sous-couche surtout en été, a cause de la chaleur qu'elle occasionne sous la selle, par ce quelle absorbe la liberté du dos et empêche par là la transpiration si nécessaire, ce qui cause facilement que le cheval est blessé, — on a adopté, au cas qu'il faudrait l'emporter en route, de la placer sur le porte-manteau, puisque de là on l'ôte aisément et la met sur le cheval p. ex. au bivouac froid, ou lorsque le cheval est échauffé par la marche, et tout à coup exposé à la halte en temps froid, au courrant d'air, pendant qu'il reçoit la nourriture.

Pour faire en sorte que la couverture reste étendue, il faut l'affermir par une petite courroie sous le cou, par une autre sous la queue et une troisième sous le ventre. — Toutes ces courroies ont à chaque bout une boutonnière comme la couverture a six boutons (voyes la figure suivante) deux s'en trouvent au devant (m et n), un de chaque côté (v et o) et deux par derrière (r s).

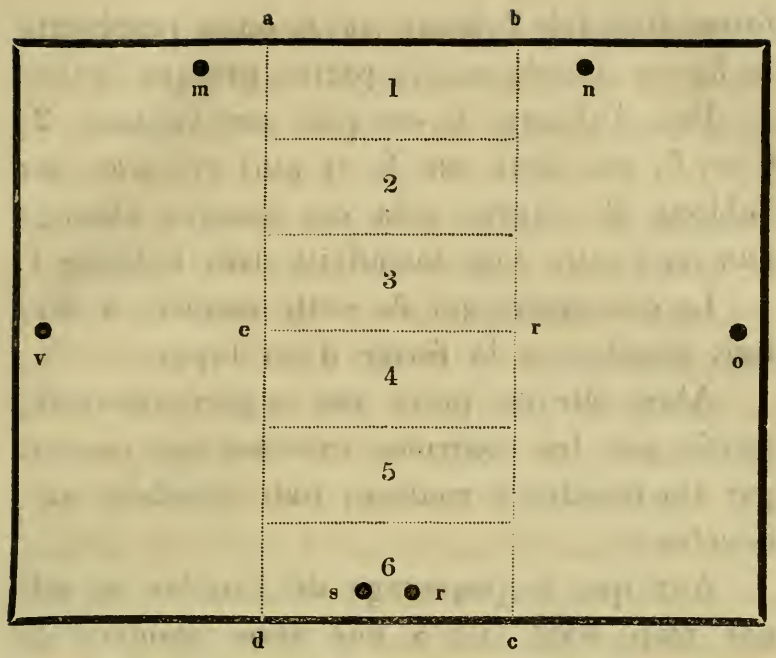

B. Quand la couverture d'écurie doit être tronsportée sur le cheval sellé, on la plie de la manière suivante:

Pliée en trois parties dans la largeur et en six dans la longueur; puis les quatres derniers plis introduit dans le prémier, la couverture fait un paquet de qui ne se défait en aucune circonstance.

Pour le rendre plus clair, cette méthode est suivie de la figure qui représente la couverture divisée en trois oblongues dans la longueur.

Après que les oblongs extérieurs (r et e) sont plié sur celui du milieu, et que la couverture

forme trois fois l'oblong (abcd), on se représente la figure divisée en six parties presque égales.

Puis l'oblong 1 est plié sur l'oblong 2, 6 sur 5, ces deux sur 4, et puis ces trois sur l'oblong 3. Après cela ces quatres oblongs l'un sur l'autre tous introduits dans l'oblong 1.

La couverture qui de cette manière a dix-huit couches, a la forme d'enveloppe.

Alors elle est posée sur le porte-manteau, serrée par les courroies externes qui passent par les boucles à rouleau, puis attachées aux boucles (s).

Afin que le paquetage de l'arrière ne soit pas trop haut, on a une autre manière de transporter la couverture d'écurie, surtout en l'hiver, où l'homme porte ordinairement son manteau.

Après avoir étroitement roulé la couverture on la pose sur la fourche de devant, à la quelle on attache la couverture avec la courroie du milieu du manteau. — En en ayant fait l'usage pendant l'hiver l'auteur lui même a senti l'utilité d'avoir à la main la couverture pour l'étendre sur le cheval à la halte et au repos. — Au bivouac d'hiver, quand le cavalier doit rester plusieurs heures à la place sans quitter la selle, cette manière de porter la couverture est très à recommander.

C. S'il faut emporter *du foin en trousse*, il est posé sur le porte-manteau.

La trousse de foin est fait de la manière suivante:

De la ration qui contient 5 livres, on prend les 4½ livres dont on forme un rouleau de 7′ de longueur, et de l'épaisseur d'un bras d'homme. — Ce rouleau est bien tordu, puis 3 à 4 fois plié afin qu'il ait la longueur du porte-manteau. — Du reste de ½ livre, on fait un autre rouleau mince de l'épaisseur d'un doigt. — Avec ce lien la trousse est envéloppée de manière qu'entre chaque tour il y a 2 à 3″ distance. — Le bout du lien doit être bien introduit et attaché pour qu'il reste ferme.

Si deux hommes dont occupés à former la trousse de foin, il y a guin du tems. Cependant tout cavalier doit être en état de faire la trousse sans assistance.

Il faut pourtant avant de mettre la trousse de foin sur le porte-manteau, la presser le plus bas possible, afin qu'il ne rend pas la charge de derrière plus haut qu'il est nécessaire. —

Il est clair que comme après avoir attaché le porte-manteau à la selle, puis la couverture d'écurie et ensuite le rouleau de foin, le cava-

lier peut aussi soulever ces trois pièces et puis mettre le paquetage.

On verra que par cet arrangement le transport des parties du paquetage, du quartier à l'endroit où il doit seller, est bien facilité.

D. *Le sac à fourrage* est chargé de la manière suivante:

il est serré au milieu avec le ruban qui s'y trouve. — Puis on met:

à l'un bout, la moitié du fourrage (l'avoine et la paille hachée) et le licou de chanvre (formé en un petit paquet), et

à l'autre bout, la seconde moitié du fourrage, dont une petite partie est mise dans la musette qui est entourée au bout une ou deux fois de la courroie courte, et trois à quatre fois de la courroie longue dans la direction opposée; le bout de la plus longue courroie est introduit sous l'entourage.

Les bouts du sac sont serrés de la manière suivante: Après que le sac est ramassé aux bouts en petits plis, larges de $1^1/_2''$, on fait avec les rubans deux demi-clefs en direction opposée, et on les serre fortement.

Si le cavalier doit emporter du pain pour plusieurs jours, il le coupe en deux morceaux

égaux, dont un est mis à chaque bout du sac entre les autres choses nommées.

Le sac à fourrage chargé est posé sur le cheval derrière la selle de manière que le bout où est la musette tourne à gauche.

Puis on serre la courroie du milieu, qui entoure aussi bien le sac que le reste de l'arrière paquetage.

Comme par cette manière de serrer, la liberté mentionnée du dos est reservée, ce qui est de la plus grande importance, on ne s'aurait mettre assez de soin pour que cette courroie soit suffisamment serrée.

Les bouts du sac au fourrage sont attachés au paquetage en arrière ainsi qu'il suit:

Les rubans passent en direction opposée par les anneaux (q) aux bouts du porte-manteau, puis on fait un noeud coulant, et un deminoeud avec les deux ganses du premier. — Les bouts de ces rubans sont introduits entre le porte-manteau et le sac à fourage, afin qu'ils ne puissent se détacher.

Comme une longueur convenable du sac à fourrage serré, depuis le milieu jusqu'aux bouts, est une condition absolue pour qu'il reste immobile et ferme, on le torde avant de l'attacher au porte-manteau, une ou plusi-

eurs fois au milieu, de manière que les bouts du sac se trouvent près du porte-manteau.

Tab. II. Fig. XVII. montre la charge de derrière avec la ration de foin en rouleau.

Fig. XIX. montre comment les courroies des bouts entourent le paquetage de l'arrière.

L'espace (a) renferme le porte-manteau.

,, (o) la couverture d'écurie et le rouleau de foin.

Une autre manière de transporter le foin, c'est de l'avoir dans un filet, au lieu de l'avoir en trousse. Pour avoir une ration de 24 heures il faut un filet avec des bouts ouverts. — Ce filet est fait de ficelle sur un bâton qui a une circonférence de 2″ 3‴. — On fait 46 mailles, et le filet est fait rond de la longueur que font 36 mailles.

On passe par chaque bout un rubau fort comme les rubans des bouts du sac au fourrage.

Lorsqu'il s'agît de mettre le foin dans le filet, on serre premièrement un bout, puis on met le foin bien separé, et on serre l'autre bout.

On serre les deux bouts du filet en ramassant les deux rubans de bout à chaque côté par un noeud.

Il faut observer qu'il-y-ait à chaque bout du filet une ouverture si grand qu'on puisse passer la main, afin que quand il faut nourrir, on n'ait pas besoin de détacher le filet, mais qu'on puisse tirer le foin par les deux bouts.

Le filet rempli, on le saisit au milieu, et la moitié du foin est pressée vers les deux bouts.

On attache alors le filet au paquetage en mettant le milieu sous la courroie du milieu (comme le sac au fourrage devant le porte-manteau); et cette courroie est bien serrée, de manière que la liberté du dos ne soit pas gênée; — puis on attache les bouts aux anneaux (q) du porte-manteau, comme au sac à fourrage.

L'inventeur a fait des essais à de longues marches, transportant le foin de cette manière, et les essais ont prouvé que le cheval n'en souffre pas, par ce que le foin ayant cette forme repose doucement sur lui.

Il est bien vrai que la charge d'arrière a une moins belle mine, mais pendant la route la friction produit par le filet n'est pas aussi grande que celle que provoque le rouleau. Outre cet avantage il y en a d'autres qui ne sont pas sans conséquence, comme:

Qu'on met plus vite le foin dans le filet, qu'on n'en forme un rouleau.

Qu'on ne perd pas du foin, ni pendant le transport ni en fourrageant et

qu'on fourrage avec beaucoup de facilité puis qu'on peut tirer le foin du bout du filet sans l'ôter.

L'auteur ose donc bien recommander le filet.

On peut également porter le filet par de devant (surtout en route) en mettant le milieu sous la courroie du milieu du manteau, sans attacher les bouts du filet.

Dans ce cas le filet couche sur les cuisses du cavalier. — Les rubans des bouts doient être bien introduits et gardés.

L'auteur a avancé comme principe, que le cavalier doit le moins possible charger le cheval d'effets en temps de campagne.

Cependant il n'a rien retranché du paquetage d'écrit, de ce qui à présent est la norme des pièces-réglées d'uniforme, et qui en tems de paix doit être emporté tant en marche qu'à la réunion des troupes.

Mais l'auteur pense qu'on pourrait se passer de quelques unes de ces pièces en entrant en campagne, comme:

D'une chemise, d'une paire de bas, du sar-

reau et peut être même de *la jaquette*: le manteau à manches pourrait couvrir l'homme quand l'uniforme devait être séchée ou nettoyée.

Le service d'écurie (le pansement du cheval) pourrait bien être fait en gilet ou en camisole dont l'homme est ordinairement pourvu selon la saison.

E. *La marmite* (Tab. III. Fig. XXXIII et XXXIIII).

Pour ce qui regarde les ustensiles de cuisine on n'en peut parler ici que de „la marmite pour un homme", car les plus grandes comme celles pour 6 hommes et plus, sont transportées dans les fourgons ou sur des cheveaux de train qui suivant les différentes divisions des troupes.

La marmite pour un homme est sans doute pour la cavalerie légère la plus commode, non seulement à cause de son transport facile, mais aussi par ce que le manger y est cuit beaucoup plus vîte que dans les grandes, et l'homme n'est pas privé de sa viande en cas d'un départ subit, où il est forcé de verser la soupe et de garder la viande dans son marmite. — Si au contraire l'homme doit retirer sa viande de la grande marmite, il est obligé de la garder dans son sac ou dans ses sacoches, où elle est aisément salie.

La marmite, mise dans un sac de toile, qui forme un petit paquet bas et cylindrique (Fig. XXXV.)

est transportée au côté droit, et attachée par une petite courroie qui passe sur le porte-manteau et sous la courroie du milieu.

A la marmite appartient une petite casserolle à manche (Fig. XXXIV.) qui au transport est mise dans la marmite (Fig. XXXV). Pour que la casserolle ne bouge pas, le cavalier doit en combler le vide avec quelque chose de léger comme du foin, du linge etc.

F. *Les ustensiles de pionnier* dont 6 hommes par escadron sont pourvus, sont transportés comme suit:

Chaque pionnier est muni

d'une grande hache (Fig. XXIX) ou

d'une pioche (pointue ou large (Fig. XXXI et XXX) ou

d'une bêche (Fig. XXXII) et *d'une scie* (Fig. XXXVI).

Chaque de ces pièces est enfermée dans une poche de cuir (Tab. III. Fig. XXV) (Tab. IV. Fig. XXVI et XXVII) et (Tab. III. Fig. XXXVIII).

A chaque de ces quatre premières pièces se trouvent deux boucles (n) et (m) dans les quelles est bouclée une courroie (o) qui, attachée par devant la selle, est déstinée à porter l'ustensile.

Cette courroie qui se trouve au côté droit passe par la gorge de la selle, et revient par l'ouverture d'étrivière. De cette manière la poche est suspendue d'aplomp à la sacoche tan-

dis que le manche de l'ustensile passe diagonalement au dessus de la cuisse du cavalier. — En outre le manche de l'ustensile est soutenu à l'instar de la carabine par *la courroie de crosse* (Tab. I. Fig. X. g).

Afin que cette courroie ne glisse pas, elle passe par un crampon de fer (p) qui est placé au manche mentionné.

La scie (Tab. III. Fig. XXXVI) qui se trouve dans un fourreau de cuir (Fig. XXXVII) est introduit dans la poche de la bêche (Tab. IV. Fig. XXXVIII) de sorte que la bêche se trouve contre la selle, la scie tourne en de hors. A l'endroit du manche de la scie, le bout en est attaché par une courroie (Tab. III. Fig. XXXVII. b) dans le crampon (p) au manche de la bêche. — Dans une petite poche (v) au côté du fourreau de la scie, il se trouve une lime (m) pour affiler la scie.

Cet arrangement de porter les ustensiles de pionnier a ce de bon, que dans un cas de besoin on n'a qu'à déboucler le couvercle de la poche et la conrroie de soutien (la courroie de crosse) pour en tirer l'ustensile necéssaire.

Un autre avantage bien grand, c'est que la poche étant fixée à la selle ne court pas le risque d'être perdue.

Il y a encore un supplement à l'équipage

du pionnier qui est d'un usage essentiel en campagne: c'est *une lanterne.*

Il arrive très souvent qu'on est obligé de faire pendant la nuit la translocation des troupes dans une contrée tout à fait inconnue, et des localités des quelles on n'a aucune notion nécessaire pour pouvoir faire dans l'obscurité les arrangements, et sans laquelle on n'est pas en état de s'établir.

A cet effet chaque pionnier doit être pourvu d'une lanterne qu'on peut aisément placer dans une poche ajustée à droite de la selle au lieu de la fonte à pistolet. — La lanterne est présentée par la figure (Tab. IV. — XXXIX) dont (a) désigne le devant en perspective; (b) le profil et (c) le derrière.

On voit par ces figures que la lanterne forme un demi-cylindre dont le côté plat — qui fait la derrière partie, tourne vers le cheval, et le côté convexe vers le dehors. — Au lieu du verre qui se casse aisément, on applique un carreau de cor.

Une chandelle de cire est mise dans un tuyau (r) sur un ressort spiral ordinaire qui s'y trouve. — Pour pouvoir être portée, la lanterne a par derrière deux anses en charnière (n — n) et entre elles se trouve un crochet (m).

La figure (D) montre comment la poche à lanterne est établie dans la sacoche.

La figure (E) désigne la lanterne placée dans la poche fermée.

La petite hache

(Tab. III. Fig. XXXVIII.)

dont chaque cinquième homme est pourvue — se trouve dans une poche de cuir (Fig. d et e) dont le couvercle est fermé par une boucle (o): elle est posée sur la charge de derrière de la manière suivante: Le manche de la hache est introduit sous la courroie du milieu — la feuille vers le côté gauche, son tranchant vers la selle; — la courroie gauche du porte-manteau est introduite par les ganses (r — r) qui se trouvent au derrière de la poche — et elle est serrée.

Quand le cavalier a besoin de la hache, il n'a qu'à déboucler la poche et de l'en tirer

---

La munition de reserve du cavalier ne se trouve pas au paquetage nommée, parce que je ne trouve pas convenable qu'un cavalier soit trop chargé, attendu qu'il court danger de perdre la plus grande partie de sa munition, quand p. ex. son cheval est tué sous lui; c'est qu'alors le cavalier est obligé de quitter le cheval, et de laisser la munition de reserve dans la fonte à droite et dans le porte-manteau où elle est paquetée selon l'ordonnance.

Je ne trouve pas àpropos non plus qu'elle soit détachée en route, par ce qu'au cas que le cavalier a oublié de fermer la giberne. ou qu'il n'en a pas le tems entre les charges, il la perdrait facilement. — Je propose donc à cet égard: Que le cavalier porte dans la giberne la munition comme on l'a eu au laboratoire, et qu'il n'est détache qu'un paquet à la fois.

Ces dix cartouches détachées, le cavalier doit les porter dans une petite poche, qui est attachée à la ceinture, placée devant.

Le cavalier ne se trouve en campagne dans le cas de faire plus de six coups sans être rappelé ou relevé; alors il a le tems de détacher un autre paquet et de mettre les cartouches dans la poche nommée.

Il est clair que quand le cavalier doit prendre la cartouche dans la giberne pour charger, il y trouve plus de difficulté que quand il l'a devant lui, et ayant ôté la cartouche il n'a pas le tems d'en fermer le couvercle, d'où il s'en suit, que la giberne reste ouverte, circonstance qui occasionne la perte de la munition.

3ième PARTIE.

Du bridage et du bridement.

Bien qu'avec beaucoup de soin on soit en état d'éxécuter le bridement qui est en usage général, et qui parrâit être satisfaisant, on conviendra qu'il s'y trouvent plusieurs des choses qui choquent l'oiel exercé, et comme on ne peut guère les éviter — on se trouve dans la nécessité de les nommer.

A. *Quant au placement de la têtière.*

La muserolle du bridon couche trop haut, ce qui est une suite de ce qu'elle est posée au dessus de la muserolle du mors, dont l'assiette dépend de la position du mors, qui aux chevaux qui ont la bouche différamment formée se trouve tantôt haut, tantôt bas. On ne

pourra nier que la position nommée de la muserolle du bridon occasionne aisément du frottement au haut de la machoire supérieure, surtout quand les courroies sont neuves et dures.

Au cas que la tétière est déstinée a servir comme licou de champ, la muserolle élevée n'offre au cavalier que peu de force pour manier le cheval, car quand la rêne d'accouplement est tirée, la muserolle est le moyen par lequel le cavalier dompte le cheval; or donc plus courte est la distance entre la muserolle et la nuque du cheval, moindre est l'effet de la pression; ce qui est une suite de la théorie de la balance.

B. *A l'égard de l'effet du mors.*

Il s'affaiblit considérablement par la couche trop raide des montans ce qui est occasionné par le passage de la muserolle et par la résistance de l'anneau de machélière. Le jeu du mors manque, il ne prend pas assez vite ni facilement sa position perpendiculaire dans la bouche, après qu'on a lâché les rênes, et par conséquent le cheval ne sent pas assez la différence quand il en est retenu ou lâché; il devient insensible au mors, et le cavalier se croit d'être obligé à employer plus de force qu'il serait nécessaire sous des circonstances plus

favorables. — Le résultat en est infailliblement la main dure. — La menée douce est perdue, sans laquelle le cavalier armé ne peut pas éxécuter des conversions rapides et brèves. — Il peut être habile dans l'attaque serrée, mais à la débandade où on combat homme à homme, sa maladresse pourrait devenir fâcheuse pour lui.

Si on considère encore la combinaison du mors et des montans de la candare, on la trouvera telle, que l'effet de la gourmette en est rendu nul. Car si les rênes doivent montrer leur effet sur le mors, étant tirées, de manière que le mors étant rétiré par la branche de dessus de la gourmette, vient à influer sur le vrai endroit dans la bouche du cheval, alors cette branche de dessus est retenue à l'oueillet par les montans raides, d'où il s'en suit que la charge (la retenue de la branche de dessus par la gourmette), qui devait être vaincu par la force, est diminuée, comme la pressiou de l'embouchure aux barres.

Enfin la menée qui dans ce cas est exécutée par la pression de la muserolle, devient très vicieuse. Le cheval peut prendre le mors aux dents, par ce que la force de la main est sensiblement diminuée; le cavalier le plus fort n'est pas capable de faire au cheval obéir au mors.

Par l'introduction d'oeillets ronds au lieu

de quarrés, on a beaucoup gagné à l'égard de l'effet du mors, pourvu que d'autres inconvénients ne le diminuent, comme la réunion de la muserolle et des montans; car à cet égard on pourrait avoir des souhaits pour faciliter le service du cavalier et du cheval.

On remarque souvent que le mors passe à travers, c'est à dire que les branches du mors prennent une position horizontale au lieu de perpendiculaire dans la bouche du cheval. — Ce fait est une suite immédiate de ce qui a été dit plus haut des montans de la candare, et de la muserolle, comme d'une construction du mors sans rapport convenable entre la branche de dessus et la branche de dessous. — En général la branche de dessous du mors est trop longue, d'où il s'ensuit que sa force (appui) sur les barres ou l'effet du mors, devient trop fort. — Pour adoucir cet effet, il faut prolonger la gourmette, — mais de cette manière le mors — étant tiré — prend une couche qui approche beaucoup de l'horizontale; c'est bien de là que vient le dérangement du mors qui, au lieu d'appuyer sur les barres, — s'en d'étourne et prend la direction vers les coins de la bouche.

La branche de dessous étant longue elle occasionne des inconvénients.

Par l'appariement des chevaux bridés l'un à l'autre, quelques fois un cheval se frotte contre celui à côté et lui enfonce aisément le bout du mors (qui déborde au musseau), sous les montans, la sous-gorge ou sous la muserolle. — Qu'à une telle occasion un cheval blesse aisément l'autre, surtout à l'oeil, on se figure facilement, et cela peut arriver quand — sans débrider — on met les chevaux à un endroit peu spacieux: comme dans une porte, dans une grange etc.

Une autre inconvénient a lieu quand on fait abreuver son cheval à l'eau basse; si les branches du mors sont trop longues, elles touchent le fond avant que le cheval ait pu boire, il s'éffraye, retire la bouche et ne peut pas boire sans être débridé.

C. *Quant à l'effet de l'embouchure du bridon.*

Il faut remarquer qu'il diminue considérablement, tant en ce que les chaînes qui portent l'embouchure sont trop courtes qu'en ce qu'elles sont placées immédiatement sous et et près de la muserolle, par où elles privent l'embouchure du jeu nécessaire.

Commes les chaînes se trouvent trop près des montans de la bride, l'embouchure du

bridon n'est pas bien posée, savoir au lieu de derrière l'embouchure du mors, elle se trouve plus tôt dessus.

Quand d'ailleurs le cavalier tire à l'une des rênes du bridon, on voit souvent qu'après ce mouvement l'embouchure ne se replace pas dans sa première position, mais reste obliquement dans la bouche du cheval, ce qui provient de ce que les anneaux du bridon sont trop petits pour résister à la fente de la bouche.

On aura également remarqué que les garrots étaient sortis d'eux mêmes des anneaux et que les chaînes se détachèrent.

D. *Pour ce qui regarde la menée en général et l'arrangement des rênes.*

Il est surtout démontré aux mouvements, en se servant des armes, plusieurs inconvénients qui ont fait qu'on s'est vu obligé de modifier le maniement et l'arrangement des rênes selon les circonstances, mais ceci n'a pas été satisfaisant, parce qu'on n'a pas en le pouvoir de changer la construction des rênes.

Parmi les choses qui ont besoin d'être nommées à cet égard sont.

1. Les couches multipliées des rênes dans la main; et
2. Les ganses qui se forment hors de la main.

Quant au premier point, il est clair que plus la couche des courroies, — que le cavalier doit avoir dans la main, — est mince, plus la menée en général est facile, et la conservation de la tenue droite des rênes en particulier; la main gauche est au contraire gênée par les courroies inutiles qui s'y trouvent, si pendant l'usage des armes elle doit faire double service p. ex. à charger la carabine, le pistolet ou à tenir le lance, tandisque la main droite fait l'usage du pistolet.

Quant au second point, il a été souvent démontré, tant aux maniement des armes, à l'éxercice, aux courses journalières qu'au combat homme à homme, — que ces ganses des rênes s'accrochent à l'une ou à l'autre des armes ou à des pièces de l'équipage, ou qu'elles sont saisis par les armes de l'adversaire; dans l'un comme dans l'autre de ces cas, la menée et l'usage des armes sont rendus difficiles.

Nous citerons comme exemples:

a. Un cavalier étant poursuivi — ayant son sabre pendu au poignet, — ou la lance à la main gauche sur les rênes, tenant le pistolet dans la main droite, il croit le moment convenable pour tirer son coup, à fin d'arrêter le poursuivant; — il tire,

— mais le coup manque, il est donc forcé de saisir l'arme blanche; — qu'arrive t-il?

En la tirant ou par un mouvement involontaire une ganse des rênes a saisi le pistolet au moment qu'il l'approche de la fonte, d'où il s'ensuit qu'il doit lâcher le pistolet, qu'il ne peut y remettre, pour saisir promptement l'arme blanche pour sa défence, — ou dans le moment le plus critique quitter sa défense pour mettre en ordre les rênes, et replacer le pistolet. —

b. Un cavalier qui dans la même situation a tiré, mais dont le coup a manqué, — il a cependant gagné du tems pour remettre le pistolet dans la fonte, mais à ce moment la ganse (le bout) des rênes du mors a saisi la poignée du sabre, d'où il résulte que le cavalier — ayant pris le sabre pour sa défense — est retenu; dans ce cas il se trouve dans la même position qu'auparavant, il a dû quitter une défense bien nécessaire pour arranger ses rênes; — si son cheval n'ést pas le meilleur coursier, il a le désavantage.

c. De plus, on a vu au combat homme à homme — que l'un des cavaliers — en s'avançant dans la selle pour se mettre en garde contre l'adversaire — a eu la ganse

des rênes du mors accrochée au bout de la fonte, dont il n'a eu le sentiment qu'en se levant, et en retenant le cheval pour porter un coup. — De là résulte ou la perte de la menée ou de la défense.

d. Il arrive souvent que la ganse pendante des rênes du mors, de l'un des cavaliers a saisi les armes de son camarade, principalement son sabre et l'a tiré du fourreau; ce qui arrive surtout à l'exercice, à des conversions en passant de très près, à des raillements, à des escarmouches etc.

Il n'est pas peu important de prévenir de tels accidents aussi bien que de rendre par une autre construction les rênes capables d'être attachées comme p. ex. à un pieu isolé ou à un arbre, — et pour être attachées entre les montans de l'écurie, sans avoir des noeuds ou être tordues.

E. *Quant à la qualité de la têtière du bridon comme licou.*

Qu'elle ne doit pas servir de licou d'écurie ou pour attacher le cheval au camp etc., car dans ce cas cette têtiére aurait bientôt si mouvaise mine, qu'elle n'irait pas avec les autres parties du harnachement; et le cuir

deviendrait bientôt faible par la friction, et par l'influence de l'air.

L'usage de cette têtière, comme licou, l'a réduit au rôle d'une simple attache de cheval à l'exercice, au piquet; en général quand le cheval est sellé et qu'il se trouve au grand air sous la garde du cavalier, aussi bien qu'en ces cas qu'il doit être nourri ou conduit à l'abreuvoir.

Mais pour répondre à cette déstination, jointe à l'usage comme têtière du bridon, on ne trouve pas nécessaire qu'elle ait besoin d'être très lourde.

Après avoir ainsi démontré les défauts de bridage actuel du cheval de cavalerie, on donnera premièrement la nomenclature d'un autre bridage plus convenable et plus léger; ensuite on en expliquera les détails et l'application.

Le bridage consiste en:

A. *La têtière proprement dit* (le licou de cuir).
B. *Le bridon* (le filet) et
C. *La candare.*

A. *La têtière* (le licou de cuir) (Tab. II. Fig. XX) à la quelle sont attachées le bridon et la candare consiste en:

a. *La ganse de dessus* (ganse detachée N) à trois division (1, 2, 3).

Numero 1 pour le dessus de la tête de la candare.

Numero 2 pour celle du bridon.

„ 3 pour la sous-gorge.

b. *Le frontail* (M) avec deux ganses (passantes) à chaque bout:

Numero 4 pour la têtière de la candare.

„ 5 pour celle du bridon.

A la partie extérieure de la ganse (5) il se trouve un trou pour attacher une gourmette de reserve, qui passe par la division 2″ de la ganse de dessus.

c. *Le dessus de la tête* (O) à plusieurs trous de boucle à ses deux bouts.

d. *Deux montans* (K). *Dans un de ses bouts,* chacun a une boucle avec un passant.

Au milieu se trouve un anneau avec un oeillet (P) „oeillet de bridon“ auquel est accrochée la chaîne de bridon.

L'autre bout des montans est fixé à l'anneau machelier (r).

e. *La muserolle* consiste en

l'avant pièce (m) et de

deux arrières pièces:

celle de *droite* (t) a plusieurs trous à boucle, — et

celle à gauche (s) est munie d'une boucle avec passant.

Ces trois parties sont liées par les anneaux macheliers (r);

f. *la rêne d'appariément* (R) avec une *ganse* (v) et un *arrêt* (y).

Cette rêne est mise à la têtière de la manière que la pièce de derrière à gauche de la muserolle passe par la ganse (v);

g. *la sous-gorge* (H) une courroie à boucle ordinaire qui passe par la ganse (3) de dessus de tête (N) et qui est bouclée à gauche.*)

B. *Le bridon* consiste en:

a. *Une embouchure* (Fig. XXI) de deux jointures

---

*) A la question pour quoi la sous-gorge ne passe par les ganses extérieures du frontail selon l'usage sanctionné par les réglements? — La réponse toute simple en est que dans ce cas la sous-gorge est tirée en avant sur la machoire au lieu d'avoir sa couche fixe et immobile derrière celle-ci, d'où il s'ensuit qu'elle n'a pas la capacité nécessaire d'offrir à la têtière de la résistance au cas que le cheval lui même ou la main de l'ennemie essayerait d'arracher le bridage, ce qui se fait aisément et en un clin d'oeil en le saisissant par le dessus de tête, c'est à dire le sommet de la têtière.

L'histoire de guerre rapporte que des grénadiers françois ont exécuté cette monnoeuvre dans une mélée avec des cuirassiers.

Il est également possible qu'au moment de la surprise un homme hardi se glisse jusqu'au piquet et arrache de la manière décrite le le bridage aux chevaux, de sorte qu'au signal d'alarme les cavaliers ne sont pas en état de les monter.

avec deux anneaux de rênes et deux chaînons avec des crochets, —

b. *deux rênes* (Tab. III. Fig. XV) dont chacune à un de ses bouts a une boucle avec un passant fixe et une attache à boucler; *à l'autre bout*, il se trouve un passant fixe, par où ces rênes — en passant à contre-sens — sont liées de manière qu'on peut en former une

„*ganse coulante* (S) qui peut être selon les circonstances alongée ou raccoursie.

Par cette ouverture passent les rênes du mors en cas où on n'a pas besoin de tenir en même tems les rênes du bridon avec les rênes du mors en sorte que ces rênes restent hors de la main.

La rêne à gauche est pourvue au milieu d'un bouclement par lequel cette rêne peut être raccourcie, ainsi qu'attachée à un objet quelconque où on veut arrêter le cheval, par le bouclement autour.

C. *La candare*, consiste en:

a. *Le mors* (Tab. II. Fig. XXII) avec

1. *deux montans* avec oeillets ronds pour les montans (les portes-mors) de la candare, et deux anneaux des rênes;
2. *l'embouchure* qui au milieu forme une potence pour le jeu de la langue;

3. *la gourmette* avec un crochet à ressort à chaque bout.

b. *Deux montans* (portes-mors) (Fig. XXIV a) chacun a boucle et attache à l'un bout, à l'autre bout se trouve une boucle pour le dessus de tête.

c. *Le dessus de tête* (Fig. XXIV. b.), courroie simple avec quelques trous de boucle à ses deux bouts;

d. *les rênes* (Tab. III. Fig. XIV) de même longueur. Toutes deux sont pourvues d'une boucle et d'une attache à un de leurs bouts. A l'autre bout, l'une de ces rênes porte une boucle, et l'autre quelques trous de boucle. Un passant-coulant retient les deux rênes.

Les dimensions du sus dit mors sont suivantes.

La longueur des montans (des branches) (h—n) fait = 6″ 6‴ dont les 6‴ sont pour l'oiellet de montant, 2″ pour la partie supérieure (m—e) et 4″ pour la partie inférieure (e—n). — Comme l'oiellet de montant (h—m) n'est pas compris dans la proportion géométrique par ce qu'il est situé au dessus du point du quel part la gourmette; — on a la proportion ordinaire entre la branche supérieure et la branche inférieure: me : en = 1 : 2.

Pour les chevaux de différentes embouchure il faut de différentes dimensions du mors, dont on a établi 3 exemplaires de différentes gran-

deurs. — Et cependant la proportion entre les parties des montans reste la même.

La largeur du mors ou la longueur de l'embouchure dépend en tout cas de la bouche du cheval, néanmoins l'embouchure doit avoir la grandeur nécessaire, afin que les montans soient en état de se mouvoir aisément, sans gêner et sans blesser le cheval à cet effet le mors doit avoir au moins 4″ 7‴ de largeur. — Le modèle y joint en dessein est consideré comme de grandeur moyenne.

Comme il a été dit, „*le licou de cuir*“ (la têtière proprement dit) est la base de tout ce bridage.

Il peut donc être mis séparément avant de seller et paqueter, et lorsque cela est fait, le bridon et la candare peuvent être attachés; ou-comme c'est l'usage-de mettre le tout après avoir sellé et paquèté.

A l'emploi de ce bridage il est à observer:

1. Les rênes du mors ne se bouclent pas ensemble, elles ne sont que rassemblées par le passant coulant.
2. Avant que la têtière soit mise au cheval, toutes les rênes sont passées par dessus de la tête et jettées sur l'encolure de manière que les rênes du mors se portent en avant les rênes du bridon.

La rêne d'attache (la rêne d'appariement) est au premier abord jettée du côté gauche sur le cou du cheval par devant les rênes du mors.

Maintenant la têtière est mise, la sous-gorge est serrée, ainsi que la muserolle, enfin la gourmette est accrochée.

3. A l'arrangement des rênes pour l'équitation, on observe:

que les rênes du mors passent par la „*ganse coulante*" du bridon (s) voyez pag. 117) après quoi *la rêne d'attache* (d'appariement) est passée par le passant de la ganse, qui se trouve au côté droit, en sorte que son bout ait la longueur d'un pied et demi.

4. Pendant l'équitation on n'emploie ordinairement que les rênes du mors, tandis que les rênes du bridon restent libres, mais près de la main — pour qu'elles ne la remplissent pas et que le cavalier puisse au besoin l'employer à l'usage des armes.

Pour plus de sûreté, il est établi comme principe, qu'aucune troupe armée ne doit débrider d'une autre manière, afin qu'à la moindre alarme tout homme soit en état — sans retard et sans d'autres apprêts — se jetter à cheval, le manier et faire usage des armes.

En cas où la troupe sous les armes fourrage p. ex. à la garde avancée, au piquet etc., le cavalier n'a besoin que d'ôter les embouchures, tandis que les rênes restent sur le cou du cheval prêtes à être saisies.

Dans ce cas on procéde à fourrager de la manière suivante:

1. On décroche la gourmette.
2. Le montant (le porte-mors) gauche de la candare est débouclé.
3. On ôte le mors et reboucle la dit montant en sorte que la candare reste fixêe sous la gorge du cheval.
4. On décroche le bridon au côté gauche, ôte l'embouchure et la passe sur le nez (toute fois au dessous de la muserolle) puis on recroche le bridon dans l'anneau machélier à gauche.

De cette manière le cavalier se forme un caveçon par lequel il est en état de monter et conduire son cheval jusqu'au moment où il peut brider selon les règles.

Au cas de la surprise, le cavalier ôte la musette et la pend au bras gauche.

Quand la rêne d'attache (d'appariement) est ôtée du passant coulant de la rêne du bridon, on met celle-ci dans la main gauche, qui saisit la rêne avant de monter.

Il faut cependant remarquer que les rênes du mors restent en cette occasion hors des rênes du bridon et de la main, pour ne pas la gêner et la trop remplir.

Cet arrangement est le fait d'un moment, et il s'effectue de la manière la plus aisée, le cavalier étant en selle.

Si au contraire la manière réglée de brider doit être observée, on met le bridon et le mors (après que la musette est ôtée et pendue au bras gauche) en ordre renversé de celui dans lequel ils ont été ôtées.

En bridant de cette manière, après avoir débridé pour fourrager, on reconaît l'avantage de n'être pas exposé à ce que le cheval — quand on approche le mors de la bouche — jette la tête en arrière, par où non seulement l'opération de brider est rendue difficile, mais elle peut occassionner du desordre, dans la file ou dans la serre-file par ce que le cheval en reculant gêne aussi bien le camarade à côté que celui de l'arrière rang et les empêche de brider: car le cavalier baisse la tête du cheval en saisissant la muserolle de la main droite dont le petit doigt est mis daus l'anneau machelier à gauche, lorsqu'en même tems les premiers trois doigts de cette main sont introduits dans la bouche du cheval, pour qu'elle

devienne ouverte, tandis que la main gauche y introduit l'embouchure du bridon.

L'introduction du mors s'opère de la même manière.

A l'introduction du mors dans la bouche du cheval est à observer: que la bouche soit ouverte, le mors porté vers la bouche du cheval de manière que ses montans se trouvent dans la direction des montans de la têtière, pour faire introduire le mors sans toucher les dens de devant du cheval, ce qui non seulement l'irrite dans le moment, mais qui plus tard le rend rétif au mors.

Il faut aussi avancer comme avantage, que le cavalier peut exécuter ce genre de brider lors même il est serré dans une colonne qu'il se trouve dans une position gênante quelconque.

L'attachement du cheval sellé en général et l'appariement des chevaux à l'exercise, à l'avant poste etc., doit être fait par la rêne d'attache (la rêne d'appariement) qui dans ce but est ôtée du passant coulant de la rêne du bridon au moment de la descende du cavalier, et introduite par l'auneau de l'embouchure du bridon l'effet de cette rêne est transporté sur l'embouchure du bridon moyennant de l'arrêt (Tab. II. Fig. XX. y) à gauche ou à droite

selon la nécessité de mener le cheval; elle est attachée de la manière habituelle à la têtière du cheval à côté par un noeud à tirer.

Quant on est sur le point de se mettre à cheval, le cavalier n'a qu'à tirer le bout de la rêne d'attache pour le mettre dans son premier état; — en suite le cavalier reprend ses rênes.

L'accouplement avec les rênes du mors n'est pas de bon usage, vu que non seulement les rênes se tordent, mais cela retarde à monter, par ce qu'avant que ce mouvement peut avoir lieu les rênes doivent être premièrement rangées.

Il faut en core ajouter que quand les gardes de chevaux doivent les conduire, la manière de coupler avec les rênes du mors, occassionne que les chevaux sont heurtés à la bouche, lorsque les rênes sont tirées.

Comme ces coups sont occasionnés par les mouvements irréguliers en avant et en arrière du cheval à côté, ils sont bien sensibles.

L'effet pareil n'ayant jamais lieu à l'équitation ni à la conduite ordinaire, et le cheval n'y étant pas habitué, cela fait qu'il jette la tête en arrière et se montre rétif; l'effet qui communique à tous les chevaux, couplés l'un à l'autre.

Pour rendre la rêne d'attache capable du

susdit service, elle est munie de la petite pièce de cuir nommée „*l'arrêt*", qui est placé à une distance de **10**″ de la muserolle.

En menant le cheval par la rêne d'attache, il est conforme au but de reporter l'effet de la muserolle sur l'embouchure du bridon afin d'avoir plus de pouvoir sur le cheval.

En ce cas on passe la rêne d'attache soit à droite soit à gauche selon la nécessité de conduire le cheval du côté gauche ou du côté droite.

La rêne étant tirée elle est arrêtée par la croix (l'arrêt) à l'anneau de l'embouchure du bridon; l'effet en est produit, et le cheval est facilement à maintenir.

Quant aux rênes qui sont arrangées pour être bouclées par les bouts, on remarquera les les avantages suivants:

1. On évite la tordure et le dérangement, et
2. que les rênes sont propres à attacher à un arbre isolé, à un pieu et entre deux montans dans l'écurie.

Il arrive souvent qu'on veut mettre à l'écurie pour quelques moments sans débrider; pour garantir dans ce cas l'équipage d'être endommagé, on fait bien mettre le cheval retourné entre les montans et de l'y-attacher avec toutes les rênes ensemble.

Si les montans sont pourvus de telles courroies on n'a qu'à attacher leurs bouts dans les anneaux du bridon; mais si ces courroies manquent on est obligé de se servir des rênes du mors et du bridon.

Si les rênes sont serrées aux bouts et qu'on est obligé de s'en servir pour arrêter son cheval, elles sont d'abord trop courtes, ensuite elles son tordues et facilement déchirées.

Les rênes ouvertes étant assez longues permettent l'attachement bouclées autour des mortans sans être tordues.

L'imprimerie de Puvogel à Wandsbeck.

Composition spécifique de cire moëlleuse pour graisser le cuir et les courroies.

Les qualités principales d'une bonne graisse de cuir sont celles qui le conserve en lui donnant en même tems la mollesse et une belle apparence, sans laisser de l'humidité visgueuse et sallissante.

Il-y-a des pommades ou des graisses de divers compositions, mais elles ont montré toutes qu'elles n'ont pas été propres à donner ou à rendre au cuir les qualités nécessaires; ou contraire par l'application de telles compositions qui contiennent de la térébenthine, du savon etc., le cuir est sujet à se desècher c'est à dire à devenir coriace et à se casser.

Pour des parties de cuir qui se trouvent au depôt, les compositions comme celles-là ne sont pas applicables.

Voici une autre composition à graisser, très simple, que l'auteur applique depuis plusieurs années avec un grand succès, et qui est bien à recommander; elle est préparée de manière suivante:

On prend quatre parties de circe jaune et cinq parties d'huile de baleine (il faut encore mieux de la graisse de cheval), on les fond doucement ensemble sur un feu peu ardent, y ajoute du noir de Francfort et une petite partie du bleu de Berlin, et après que la masse est bien melée on la verse dans une boîte.

A l'application de cette composition on observe que les courroies soient d'avance bien nettoyées au moyen d'une éponge mouillée ou d'une brosse roide et sêche; on les frotte en suite avec une pièce de laine sêche pour en ôter l'humidité.

Maintenant le cuir ou la courroie doit pour la seconde fois être frotté avec une autre pièce de laine à laquelle on met un peu de la graisse, et cette friction doit durer aussi long tems jusqu'à ce que la courroie ne sue plus, c'est à dire qu'elle a perdu toute sa viscosité.

On applique la composition particulièrement sur le côté de la chair du cuir.

Quand la courroie en est suffisamment rassasiée, elle ne demande pour long tems qu'à être refrottée avec une pièce de laine, parquoi elle devient blanche et souple.

Pour les parties de l'équipage qui n'éxigent pas de fléxibilité: commes les fontes, la botte de carabine etc., il suffit d'y appliquer la cire ordinaire de giberne pour leur donner une belle apparence.

Pour faire figure, on peut aussi avantageusement appliquer la même cire pour le devant de la muserolle et sur le frontail.

On se sert aussi de la cire moëlleuse pour les bottes, surtout en campagne.

Il faut ajouter l'essai qu'on a fait de la susdite composition sur des cuirs et des courroies de l'équipage de selle vieux de seize à vingt ans, et pendant tout ce tems en partie usé au service en partie laissé au depôt, et qui étaient devenus d'une dureté facile à concevoir.

Eh bien c'est par le moyen de cette cire moëlleuse qu'ils redevinrent fléxibles et propres à l'usage.

La dite préparation se fait comme voici: On met le cuir dans l'eau tiède; après y avoir resté aussi longtems qu'il faut pour le rendre souple, on l'étend sur une planche à laqu'elle est donné une direction oblique: Le cuir est pressé moyennant une pièce de bois poli au un lissoir jusqu'à ce qu'il est entièrement déchargé d'eau; on l'accroche ensuite sous le toit, dans un endroit où il-y-a du courant d'air, pour achever son sêchement, on le frotte avec une pièce de laine sêche, et en dernier lieu avec une autre qu'on avait prémièrement induit, de la composition mentionée.

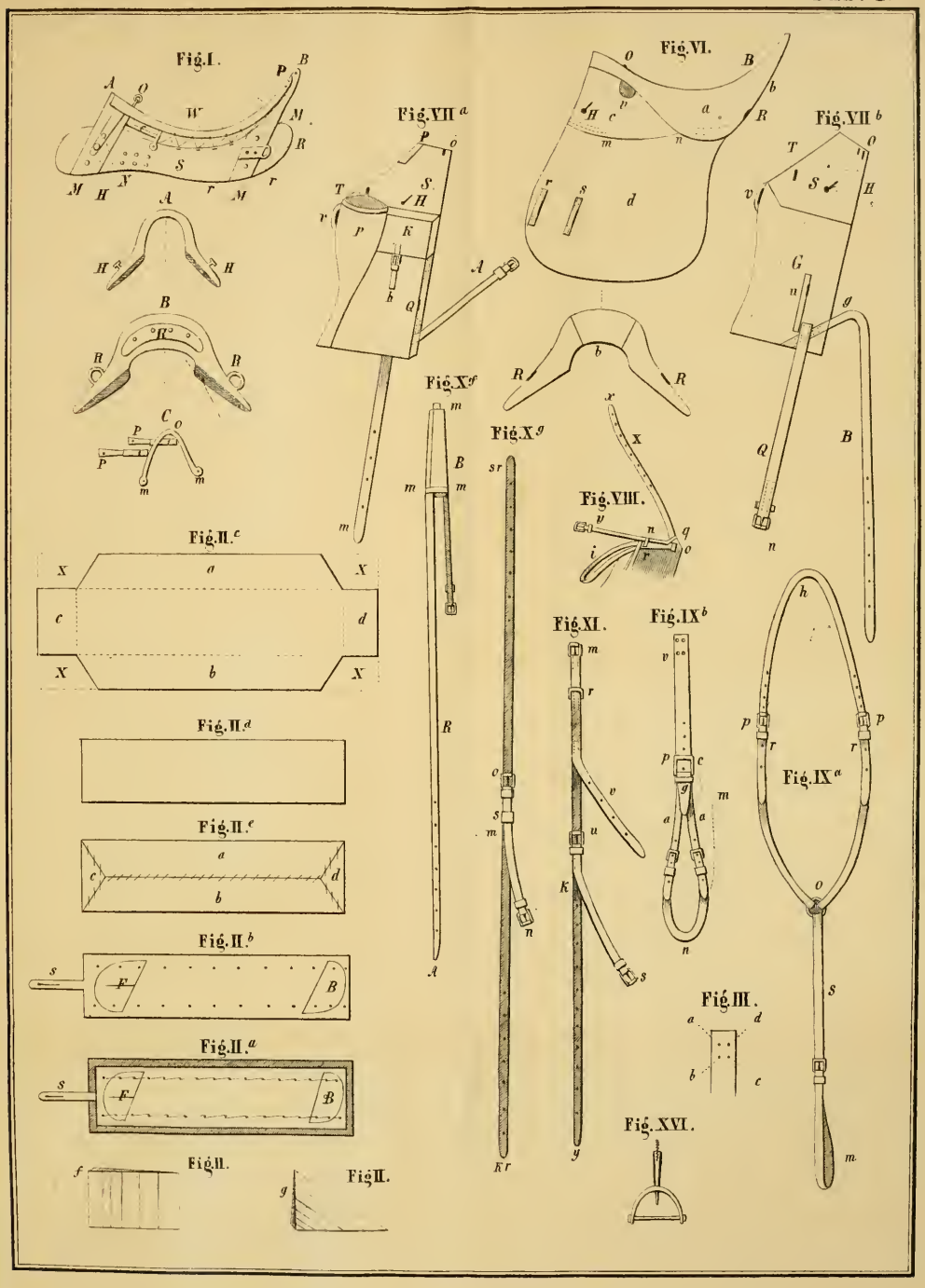
Fig. I.
Fig. VII a
Fig. VI.
Fig. VII b
Fig. X f
Fig. X g
Fig. VIII.
Fig. II. c
Fig. II. d
Fig. II. e
Fig. II. b
Fig. II. a
Fig. II.
Fig. II.
Fig. XI.
Fig. IX b
Fig. IX a
Fig. III.
Fig. XVI.

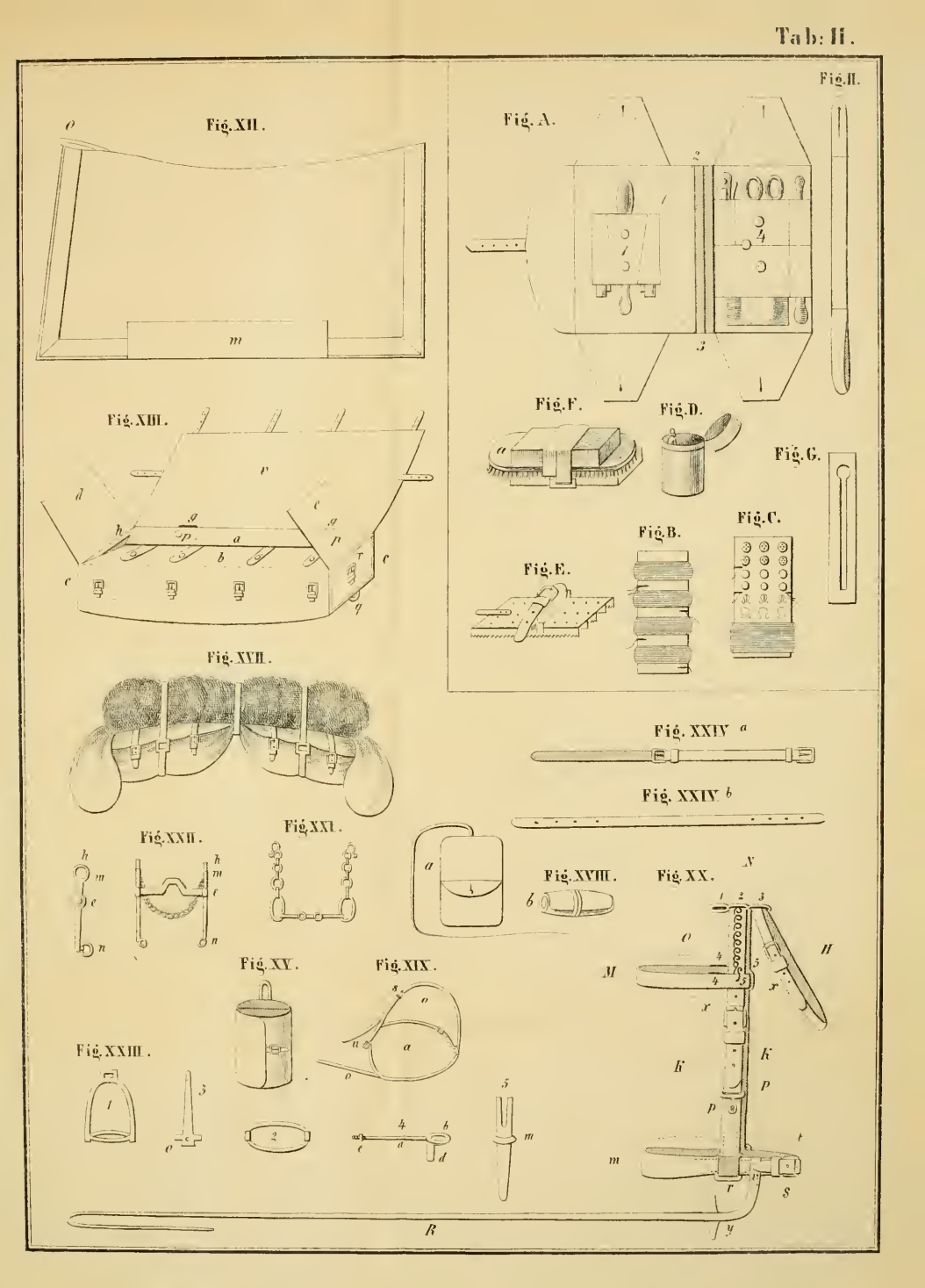
Fig. II.
Fig. A.
Fig. F.
Fig. D.
Fig. G.
Fig. C.
Fig. B.
Fig. E.
Fig. XII.
Fig. XIII.
Fig. XVII.
Fig. XXIV a
Fig. XXIV b
Fig. XXII.
Fig. XXI.
Fig. XVIII.
Fig. XX.
Fig. XV.
Fig. XIX.
Fig. XXIII.

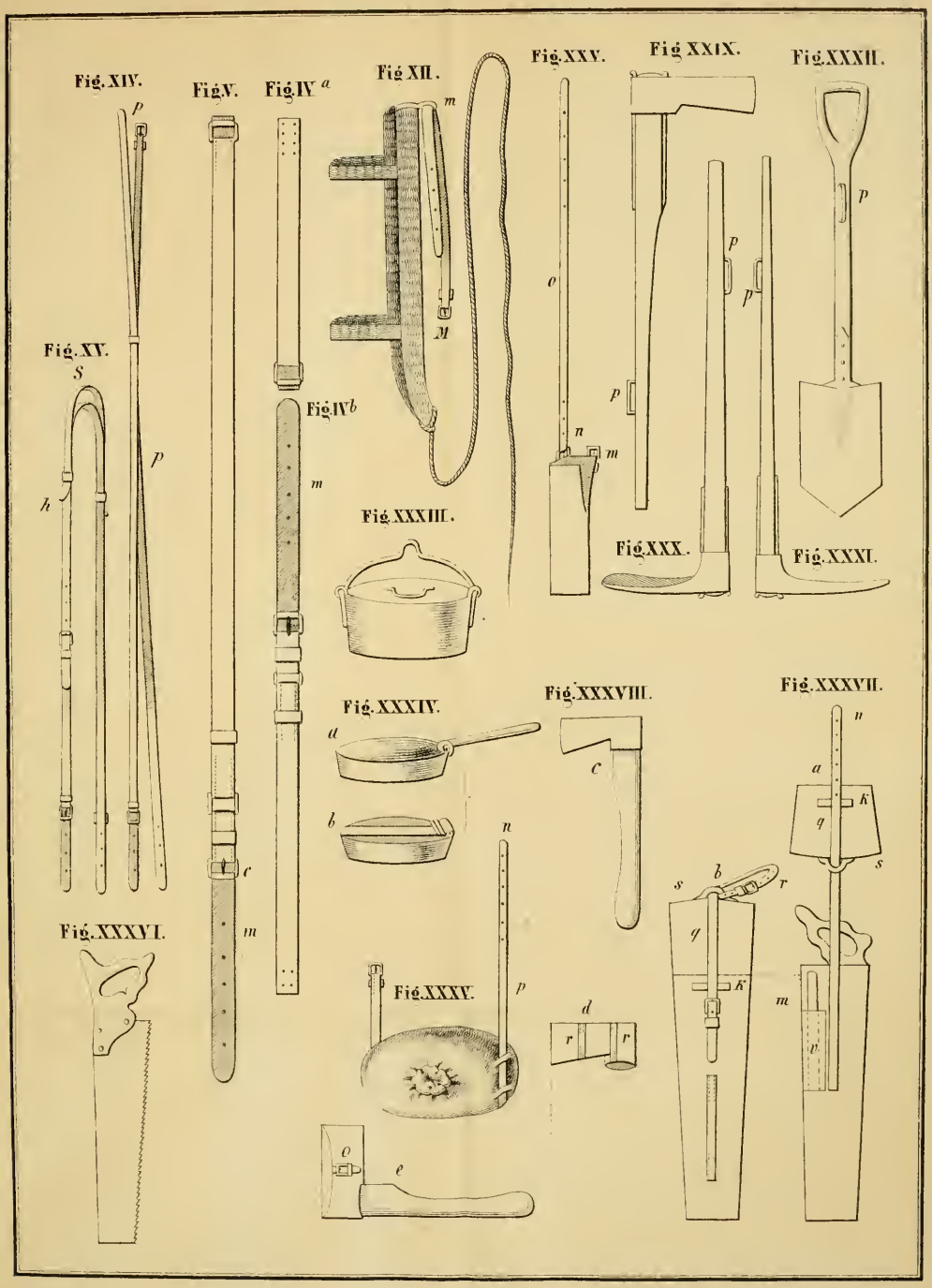
Fig. XIV.
p
Fig. V.
Fig. IV a
Fig. XII.
m
M
Fig. XXV.
o
n
m
Fig. XXIX.
p
p
p
Fig. XXXII.
p
Fig. XV.
S
h
p
Fig. IV b
m
Fig. XXXIII.
Fig. XXX.
Fig. XXXI.
Fig. XXXIV.
a
b
Fig. XXXVIII.
c
Fig. XXXVII.
n
a
k
q
s
c
m
Fig. XXXVI.
Fig. XXXV.
n
p
d
r
r
s
b
r
q
k
m
o
e

Fig. XXXVII.

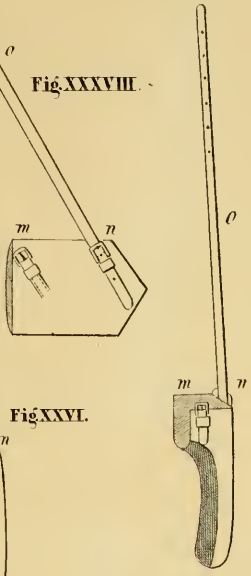

Fig. XXXVIII.

Fig. XXXVI.

Fig. XXXIX.

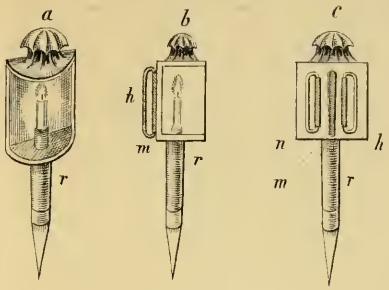

Fig. XXXX.

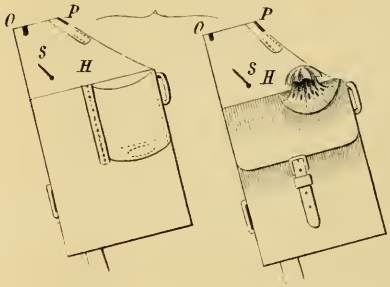

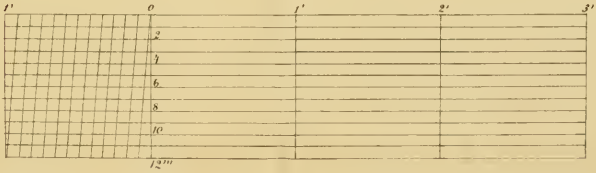

SUPPLEMENT

pour

LE SYSTÈME DE HARNACHEMENT

par

BARTH,

Major de cavalerie royale danoise.

ITZEHOE.

Imprimerie de G. J. Pfingsten.

1861.

Le mors-serpent

ou le mors avec des branches de deux anneaux composés.

(Tab. I.)

Dans la 3me partie, page 106 — 109 de mon Système de harnachement, il a été fait mention de l'importance du mouvement libre des branches du mors, à l'ajustement des pièces mâchelières des montants de la têtière,

d'abord pour ne pas gêner l'effet de la gourmette,

ensuite pour que le branches au relâchement des rênes,

puissent reprendre la position perpendiculaire.

La position que le jeu libre des branches leur donne, on pourrait nommer „*l'ablomb du mors*“.

Où ce jeu libre existe, le cheval se familiarise avec l'embouchure, se soumet sans repugnance à l'effet du mors, auquel il prêt attention et devient obéïssant aux aides.

Oui! là où le jeu libre des branches a lieu, — le cheval joue avec le mors, tant en paraissant à y prendre plaisir; fait qui contribue, surtout en dressant des jeunes chevaux, à ce que les objets extérieurs font peu d'impression sur eux.

C'est pour faire ressortir ce jeu au dehors que je viens de construire les branches en question, dont l'usage j'ose recommander non seulement aux officiers de cavalerie et aux cavaliers amateurs mais également à la cavalerie: car, les éssais aux quels je les avais soumis, en les appliquant aux chevaux de divers classes ont fournis le meilleur résultats, qui est dû à la construction la quelle produit le jeu mentionné à un si haut dégrés.

Non seulement que ces branches ne sont pas pésantes*) et qu'elles ont la solidité né-

*) Le mors présent pèse 31 onces = 4,51 Hectogrammes; et son poids ce proportionne à ce du mors reglé pour notre cavalerie, comme 31 à 42, il est ainsi 1/4 part plus léger que le dernier.

cessaire, leur forme ronde contribue en outre beaucoup à leur propriété de résistance extraordinaire; elle sert en même temps à amolir les coups que les branches sont exposées à recevoir des objets extérieurs. — Le dernier cas a lieu à l'action de l'attache, en menant les chevaux de main, en les attachent ensemble, en les abreuvant, en passant entres les éclaireurs, les tirailleurs, dans les charges, au combat isolé et ainsi de suite.

La forme des pièces latérales empèchent que le cheval comme on dit: „mord à la branche," ou l'arrête avec la lèvre inférieure ou avec la ganache, cette habitude se fait fort souvent remarquer chez les chevaux qui bridés légèrement, sont gouvernés par une main facile et en jouant.

Un mors trop tranchant, tout en étant de nature contraire, produit cependant quelquefois la même habitude chez le cheval, attendu que pour éviter la pression du mors qui lui offence la bouche, il arrête la branche, rend par-là la conduite difficile au cavalier et l'emporte au plus souvent.

Il en est de ce comme d'autre chose: trop ou trop peu la gâte, et produit pour la plus part le contraire de l'effet attendu.

Pour empêcher le cheval de saisir la branche, on se sert ordinairement d'une petite courroie que l'on fixe entre les branches du mors en la passant la gourmette.

En outre qu'à l'emploi des branches-serpent cette partie de la bride devient superflue, il-y-a encore à remarquer que la courroie d'arrête réunie à la gourmette en paralyse l'effet, vue que par la sention de la courroie la gourmette est dérangée dans sa couche.

Les branches-serpent peuvent également servir pour l'attellage: fait que je puis avancer, en les ayant mis à l'usage en dressant des jeunes chevaux à la voiture.

Quant à l'ornement qui se trouve placé au milieu de la branche du mors, sa destination n'est que pour en marquer la particuliarité, l'ayant nommée: „*la branche* (du mors) *serpent*,“ et le mors: „*mors-serpent*.“

Au lieu de la tête de serpent surmontée de crête on peut y placer une chiffre couron-

née, des armes, un nom, etc., ou faire confectionner la branche toute unie.

Les petites figures ovales marqués des chiffres, designent au profil la coupure de la branche sur ses divers endroits.

Pour le *mors-serpent* on se sert de la même embouchure, qui se trouve au mors reglé de la cavalerie. — La Fig. B représente le demi-part d'une telle.

La chaîne-muserolle.

(La chaîne de licou de camp.)

Caveçon de nécessité.

(Tabl. II.)

Ceux à qui la vie de camp est connue n'ignorent pas que mainte têtière a été déchirée; quand au cantonnement, au bivouac, ou aux avant-postes, le cheval fut attaché au moyen d'elle.

C'est bien surtout cette pièce qui en des telles occasions, se casse aussitôt que le cheval

tend le cou ou rejette la tête en arrière; et voilà pourquoi il arrive que tantôt c'est une attache de boucle qui se déchire dans un de ces trous (oeillets), tantôt une autre courroie qui est arrachée dès que le bouclage offre plus de force que le cuir n'ait de résistance.

Qu'un tel accident, s'il a lieu, n'est pas dans l'ordre des choses, on ne l'osera pas nier, vu qu'une cheval attaché au moyen de la têtière, ne doit jamais rester sans surveillance, ou de son propre cavalier ou d'un autre désigné à cet effet, au cas que le premier est commandé à pied, tant pour le service d'ordonnance que pour celui de garde du camp.

Toute fois si un homme à la surveillance de plusieurs chevaux, et que ceux-ci s'effraient ou que leur garde n'est pas attentive, le cas mentionné peut facilement avoir lieu, c'est à dire qu'une pièce de la têtière soit mise en deux.

Pour rendre de tels désagréments impossibles désormais, j'avais inventé *la dite chaîne de licou de camp*, que j'ose recommander à l'usage général de cavalerie après en avoir fait

moi-même l'usage fort avantageux dans diverses situations en temps de campagne.

Le dessein fair voir la construction simple de ce licou de camp, qui consiste en une seule chaîne.

Il est représenté dans sa grandeur et forme une chaîne de 22″ de long laquelle, munie d'un garrot *(f)* et d'un anneau *(e)* (pour recevoir le garrot), faisant deux bouts de la chaîne, est passée sous la muserolle, fait ensuite ligne parallèle avec elle, et il est retenue sur le devant au moyen d'une petite courroie à bouton, vu que cette courroie est fixée autour de la muserolle après avoir été passée par l'anneau *(a)*. — Enfin que cette courroie reste immobile, d'où suit qu'aussi la chaîne conserve sa position juste sur le nez du cheval, il se trouve un passant au milieu et à la côté intérieure de la muserolle par lequel la dite courroie est conduit.

Sur les côtés la chaîne doit être attachée dans les anneaux mâchelières *(r)* (voyez Tab. II, Fig. XX au Système) par les chrochets *(d)* et *(d)*.

La rêne d'attache est fixée par derièrre moyennant sa ganse *(v)* (voyez Tab. II, Fig. XX au Système) sur la chaîne.

Si au lieu de ganse, cette rêne est pourvue de boucle, comme les rênes du mors et du bridon elle peut-être bouclée dans l'anneau *(b)*.

Cet arrangement facilite beaucoup la mise et la levée de dite rêne.

Il est encore à remarquer que j'avais employé avec succès cette *chaîne-muserolle* comme caveçon de nécessité pour les chevaux qui portent le nez en l'air ou qui sont durs au frein:

Pour faire l'usage de la rêne d'attache*) (bride de licou) comme martingale, on la passe derrière le poitrail, entre les jambes du cheval, et l'arrête en longueur due à la sangle: Elle produit en cet état un effet qui rend au cavalier la conduite sensiblement plus facile.

Par ce moyen le cheval peut-être légèrement manié, car il-y-a des moments dans lesquels il reçoit un contre-coup de la chaîne-

*) A ce dessein on la pourvoit d'une boucle qui est située au milieu de côté de chair de la rêne comme aussi son bout est donnée plusieurs trous pour l'ardillon,

muserolle et où le cavalier, par relâchement de la bride, est en état de rester maître du mors en conservant le mors vivant.

Si on veut appliquer la chaîne-muserolle comme caveçon à rênes, au lieu de bridon d'abreuvoir, on attache à ce but les rênes de bridon dans les anneaux *(c)* et *(c)*.

Et comme dans ce cas le cavalier est parfaitement en état de manier son cheval; le mors de bridon devient superflu, par où le bridage peut-être simplifié de manière que seulement le mors reste à la bouche du cheval, et fait ainsi le moyen simple par lequel le cheval est manié.

Une autre manière de former un *„licou de camp“* ou *„caveçon de nécessité“* (voyez Tab. III, Fig. C) est comme suit:

On met le mors du bridon derrière les mâchoires et le lie avec une chaîne qui passe sur le nez du cheval.

Cette chaîne (voyez Tab. III, Fig. G) qui — comme l'avant-décrite, a un anneau *(a)* au milieu

(pour l'attachement à la muserolle) et un crochet *(d)* à chaque bout — est donné un longueur assez grand pour qu' elle ne gêne pas le cheval en mangeant quand à ce but elle est réunie avec le mors du bridon, qui est fait en introduisant les crochets *(d)* et *(d)* de la chaîne dans les anneaux de ce mors.

A l'équitation cette chaîne couche ordinairement sur le nez du cheval tandis que ses crochets sont mises dans les anneaux des mâchelières.

Le débridement pour fourrager du cheval se fait comme suit: la gourmette est ouverte, le mors est ôté de la bouche du cheval en debouclant le montant gauche du bride, et le reboucler de la sorte que le mors pends sous le cou comme une sous-gorge hongroise.

Le mors de bridon est pareillement ôté de la bouche et mis derrière les mâchoires ou il est arrêté par les chaînes du bridon.

Enfin les crochets de la chaîne-muserolle sont ôtées des anneaux mâchelières et introduites dans les anneaux du mors de bridon.

Ainsi par la réunion de la chaîne-muserolle et du mors de bridon, il-y-a formé un *licou*

de camp qui parfaitement est en état d'offrir le même service que ce qui est décrit précédemment.

Pour arrêter le cheval au pieu de camp ou le coupler à un autre cheval, on se sert de la rêne d'attache, qui à ce but doit être — comme mentionnée au paravant pourvue de boucle et attache au lieu de ganse. Par ce moyen, la dite rêne est bouclée sur le mors de bridon.

On voit par cette arrangement que le cavalier — en se servant de la chaîne-muserolle comme caveçon — est parfaitement en état de manier son cheval non seulement pour l'abreuver, mais aussi pour le monter, en cas où les situations précaires lui défendent de rebrider complétement.

Il est superflu de remarquer qu'aussi par cet arrangement à débrider pour fourrager le cheval, les rênes — posant sur l'enclure du cheval — sont toujours prêts à être saissis.

Le rebridement du cheval après cet arrangement à fourrager peut-être fort vite et fort simple à effectuer, si on veut se restreindre à manier le cheval seul par le mors et à user la chaîne-

museroll comme caveçon au lieu du bridon, car on n'a que besoin de remettre le mors et serrer la gourmette pour être prêt à monter.

La Fig. D au Tab. IV présente la tête d'un cheval qui, fourni de la chaîne-museroll courte, est débridé pour fourrager et arrêté au pieu de camp par la rêne d'attache.

Comme il-y-a toujours été mon problème d'arranger le harnachement de manière qu'il devint aussi simple que conforme au but, aussi aisé á manier que vite à partager et réunir, et enfin que des petites leccages qui puissent arriver, peuvent être redressés avec facilité par le cavalier lui-même, — il faut que je remarque combien il est d'importance que celui-ci est mis en état de remettre avec légèreté une boucle arrachée comme aussi, de réunir une courroie déchirée.

A ce but on applique

en partie des boucles-pleintes (boucles-doubles) au lieu des boucles-simples ou demi-boucles, et

en partie des boutons-doubles au lieu des boucles-simples (demi-boucles).

Les boucles-doubles sont ordinairement à préférer aux demi-boucles qui prétendent un passant-fixe de cuir, et qui est difficile à coudre pour l'homme en remettant une telle boucle. La boucle-double au contraire qui ne prétend rien de passant, pour tenir à plat l'attache (le contre-sanglon) — est plus aisé de mettre-dedans.

Ces boucles sont profitablement d'établir à tels endroits, qui prétendent le débouclage et le rebouclage continué ou au moins souvent répété, de plus à des endroits où une boucle à rouleau n'est pas nécessaire.

De tels endroits sont les pièces-mâchelières de la têtière de la bride et du bridon où les boucles reçoivent les pièces de tête, de plus la sous-gorge, le poitrail et la croupière.

Sur de tels endroits, au contraire, où la courroie a plus de force à résister on applique des demi-boucles à rouleau, savoir:

au bridage la muserolle, *à la selle* les sangles; et les courroies appartenant du paquetage, à des endroits qui présentent une surface courbée à laquelle une boucle-pleinte ne se paral-

lèle pas si aisé avec la courroie comme une demi-boucle à passant de cuir.

A un endroit comme nommé, la boucle-pleinte vient ordinairement s'élever à l'un bout de manière que des objets voisins ou passants peuvent en saisir et par-là occasionner de dèsordres et d'autres choses nuisibles.

Pour gagner du temps surtout au bridement, pour pouvoir avec légèreté d'attacher et de détacher des différentes pièces de l'équipage, pour mettre le cavalier en état de lier aisément une courroie déchirée, enfin pour simplifier la combination de la bride etc. on applique des boutons-doubles avec grand fruit (voyez Tab. IV, Fig. D, présenté dans son vrai grandeur) et surtout, à tels endroits où la mesure est donné une fois pour toutes — comme aux portes-mors et aux portes-rênes (voyez la même Fig.).

On voit très souvent que le cavalier néglige de soigner ces pièces, la cause en est la peine qui en consiste de les défaire et de les remettre.

Ainsi il se montre en fait pratique que les endroits des courroies du harnachement qui sont particulièrement exposées de la friction des anneaux et des boucles brisent le plus aisément; la cause en est: non seulement l'usage ordinaire mais surtout ce, que l'homme oublie ou néglige de revoir, de nettoyer et de graisser ces endroits; une suite de ce qu'une telle opération en général prétends un partage des choses que l'homme cherche d'éviter, par ce qu'il lui donne la peine.

Si on p. ex. regarde les portes-mors et les portes-rênes, on verra que ceux-ci —

> à cause de la friction forte, et surtout par l'écume de la bouche du cheval et par l'humidité, qui est une suite de ce que les rênes étaient mouillées quand le cheval est mené à guée, et puis ces pièces sont séchées dans l'air et dans le soleil,

deviennent raides et coriaces, par ce qu'ils cassent de faute de lavage et de cirage.

Comme ceci peut tirer des conséquences les plus nuisibles aussi bien pour le maniement du cheval que pour la sûreté du cavalier lui-

même, on ne peut pas assez donner au harnachement et au bridage en particulier la construction conforme au but.

On verra que par l'application des dites-boutons, le détachement des rênes et des autres pièces et leur attachement sont allégées, comme aussi il devenu fort aisé pour le cavalier de soigner ces parties.

Un porte-rêne et un porte-mors est ordinairement formé d'une petite courroie (attache) cousue derrière la boucle y répondante. — Une telle attache est aussi à appliquer là où on se sert des boutons-doubles, qui sont cousues entre la courroie et l'attache.

Quoiqu'il soit fort aisé de remettre une autre attache où une telle a été déchirée en la constant il prétend donc toujours des rémèdes comme: fil, aiguille et alène, comme aussi de temps, des choses qui ne sont pas toujours à la main dans un moment précaire.

Il faut souvent qui dans un tel cas on se restreindrait au plus moindre; puis qu'on peut laisser l'attache et user le bout de la courroie au lieu d'elle

Pour faire à ce but une courroie ordinaire propre à recevoir et tenir un anneau à l'un bout; on établit deux boutonnières l'une à une distance du bout assez grande pour que celui-ci peut-être saisi avec deux doigts; et l'autre à une distance de la première, qui permette de recevoir l'anneau, et de boutonner le bout sur lui.

Le bouton est introduit dans la boutonnière le plus long de bout, et le bout de la courroie qui formera l'attache est tournée vers le bouton, de la manière, que le côté de chair de la courroie et celui de l'attache sont placés l'un vers l'autre, enfin le bout (l'attache) est boutonné sur le bouton.

La Fig. D à la Tab. IV montre les portes-mors et les portes-rênes à bouton-doubles.

Pour lier une courroie qui est mise en deux ou déchirée, on fait une boutonnière au bout de chaqu'une de ces parties là; et après avoir introduit le bouton dans l'une on boutonne l'autre sur le bouton.

Comment il est à éviter de faire des oeillets (trous-d'ardillons) dans les courroies de har-

nachement, avec un autre instrument qu'avec une emporte-pièce afin que les courroies ne seraient pas déchirées par la pression de l'ardillon, dans un oeillet trop petit et irrigulier, il-y-a aussi nécessaire que les boutonnières soient formées avec soin; et à ce but le coin de la boutonnière où repose le bouton, est à former rond et assez grand pour loger le cou de bouton.

Pour faire de tels oeillets, on se sert de la meilleure manière d'une tenaille d'emporte-pièce comme elle est à acheter chez le ferronnier.

Nous ne voulons pas prétendre qu'il est nécessaire que chaque homme porte chez soi un tel instrument, — il peut-être assez que chaque sous-officier et sous-caporal en soit fourni.

Des éssais longs et un usage continuel ont montré, que des pièces qui ont été fournies des boutons-doubles ont en parfaitement la même force de résistance que celles avec des boucles; pourquoi les boutons mentionnées sont à recommander comme très applicables.

Comme une preuve ultérieure de l'application pratique des boucles-pleintes et des boutons-doubles y sert, que l'auteur a composé avec ses propres mains un bridage complet sans avoir en besoin des autres outils qu'un couteau et une emporte-pièce.

Il ne se trouva pas un seul point de fil à ce bridage.

Le sellement.

Ce moyen dont le cavalier est premièrement mis en état de se mettre en rapport le plus intime à son cheval — doit être exécuté avec le soin le plus grand, aussi bien à l'égard du placement que de l'attachement de la selle.

La selle doit être placée de la manière que le cavalier en prenant la position normale vient avec son poids tout droit sur le centre de gravité du cheval; car ceci est précisement la condition par laquelle l'avant-part du cheval aussi peu que son derrière est gêné ou surchargé.

Dans mon système de harnachement, j'ai avancé que la selle doit s'appuyer avec les pattes de lames aux bords des l'omoplates du cheval, tandis qui la longueur de la selle permettra du cavalier le siège juste sur le dos du cheval.

A l'égard de ce placement de la selle, à laquelle pour l'usage de campagne, est donnée une certaine grandeur avec des dimensions désignées, il peut souvent arriver:

que la selle — quand elle est tenue ou mise aux points cités avec ses bords de devant — ne permettra au cavalier de saisir le siège sur le point de gravité du cheval, en venant trop en avant ou trop en arrière dans la selle, d'où suit qu'aussi bien son siège que sa fermeture devient fausse et gênée. — La cause en sont les formes et les proportions différentes qui paraissent aux chevaux.

Dans un tel cas le cavalier doit mieux se retirer de la règle donnée que s'abstiner du siège juste; en sur montant — dans un petit dégré le bord de l'omoplate ou en éloignant la selle du même.

De plus il est d'une grande importance de porter la selle dans une position parfaitement horizontale, ainsi que la pression de son poids s'agit perpendiculairement au cheval.

C'est ainsi ordinairement nécessaire au justement de la sous-couche d'élèver la selle en avant, puisque la sous-couche de la selle, pour la plupart des chevaux, est plus bas en avant qu'en arrière.

Il se fait

aux selles avec des coussins de lames, en faisant celles-ci plus épaisses en avant, et

aux selles avec des sous-couches de couverture, en employant des coins de lames (voyez le système pag. 65 et Tab. I, Fig. IIp et IIg), qui sont fixés à l'arçon, ou en donnant à la couverture un pliage, de la sorte, que son épaisseur se diminue de devant vers la charge de la selle; savoir la partie des lames entre les fourches (l'entre deux) qui porte continuellement le poids du cavalier situé dans la selle.

Souvent les bouts de ce pliage de la couverture en avant peuvent — selon les circonstances — atteindre en dedans de la charge.

Pour faire la sous-couche à la selle sèche (selle sans des coussins de lames), on a besoin d'une couverture des qualités suivants:

longueur	=	72 pouces	(2 mètres),
largeur	=	66 „	(1,67 mètres),
épaisseur	=	2 lignes	(2,77 centimètres),
poids	=	6 livres	(2,79 kilogrammes).

Sur l'application des divers pliages de la couverture à sous-couche pour la selle.

Il est à observer que la sous-couche de la selle n'est pas faite plus épaisse que nécessaire, afin que la couverture pliée ne produisse pas une chaleur nuisible, qui ensuite pourrait donner de la blessure.

Surtout pour des chevaux en bon état de chair, on doit préférer une sous-couche mince, pour que la selle ne vient pas à vaciller, et par ce qu'un cheval gras plus qu'un cheval maigre est incliné à être blessé ou brûlé par

la chaleur, qu'occasionne une couverture trop épaisse.

Par des chevaux maigres au contraire la sous-couche épaisse est à préférer, à cause que par de tels chevaux la sous-couche naturelle de la selle (c'est à dire les muscles de dos) n'est pas assez pleinte pour pouvoir garder le cheval contre la pression de la selle, comme celle-ci — agissant de dessus contre les os de dos qui résistent de dessous — occasionne plus aisé de la blessure.

Quant à la longueur que la couverture pliée doit avoir, il-y-a des personnes qui prétendent qu'il est conforme au but de faire la couverture si étendue que possible vers le derrière afin que le porte-manteau peuve poser sur elle pour éviter que la charge de derrière blesse le cheval.

Contre cette opinion nous objecterons, que la couverture pliée mise sous la charge de derrière donne aisément aux routes longues — à la saison chaude — une chaleur qui souvent occasionne une irritation du peau de dos du cheval, qui finit ordinairement avec une foule

des ampoules (petites plaies). — C'est que s'est, montré dans la campagne, et pourquoi on se trouva nécessité dans un tel cas, de laisser la charge de derrière, tandisque les plaies étaient guérites.

En outre:

si le porte-manteau est paqueté avec soin, et donné à celui-ci une forme juste, c'est à dire,

s'il est mou et égal dans la partie qui tourne vers le dos du cheval, et

s'il est assez éléve au milieu pour que l'air peuve entrer dans la sellerie, —

il présente pour les autres parties du paquetage de derrière une sous-couche qui parfaitement est en état de garder le cheval contre des blessures.

De cette cause il est juste de diminuer la longueur de la couverture pliée à un certain dégré.

Les termes sont:

2 pouces en arrière, et

4 pouces en avant, hors des bords de lames.

Comme la longueur de la selle est 22 pouces, toute la longueur de la couverture pliée doit tenir 28 pouces, dont 4 pouces viennent devant et 2 pouces derrière de la selle.

Il suit de ceci:

que la couverture-après être donnée le pliage nécessaire,

elle veut souvent avoir une reste de la longueur qui est à plier et à placer avant est hors de la couche de la selle, de la sorte que les bords de lames s'appuient précisement au pliage qui est donné du dit reste; — et ainsi que le bout de ce pliage tourne en dedans de la couverture.

Il n'est pas à éviter que ce pli aura des plusieurs couches — selon les circonstances —, mais cela ne fait rien, car quoique ce pliage peuve paraître assez épais, il se trouve cependant toujours hors de la selle où il ne forme qu'un arrêt sans donner à la selle une élévation nuisible.

Pour toujours pouvoir tenir simultanement *la longueur* de la couverture comme sous-couche à la selle, — et

le pliage nécessaire de la même, c'est à observer le calcul juste.

La couverture, laquelle a 72 pouces de long, offre pour la selle — en cas qu'elle aura 4 couches — de 56 pouces; elle a ainsi pour les plis en avant et pour l'arrêt de la selle une pièce de la longueur de 16 pouces; et quand la couverture n'a qu'une longueur de 66 pouces — qui a lieu quand elle est prise à travers — il ne restera qu'une pièce de la longueur de 10 pouces au même but; etc.

Pour des divers cas et surtout pour élever la selle en avant, on a adopté des différentes pliages de la couverture comme:

1. *Pliages à 6 et 4 couches sous la selle* et un *bourrelet en avant à 6 couches.*

(Voyez Tab. V, Fig. E.)

La couverture est mise en double au long, qu'elle forme l'oblong *a b d c.*

Un pli de la largeur de 10 pouces est fait avec le bout *a b* vers le bas dans la ligne *e f*, jusqu'à *q r.*

Avec l'autre bout *cd* un pli de 3 pouces de large est fait deuxfois en haut, puis ce pliage forme l'oblong *ikml*. Enfin la partie inférieure de la couverture est mise sur la partie supérieure ainsi que le bord *ik* couvre le bord *ef*. Maintenant la couverture formante la figure *efpo* est prête à être mise sur le cheval.

II. ***Pliage à 8, 6 et 4 couches sous la selle.***

(Voyez Tab. VI, Fig. F.)

La couverture est comme en avant mise en double au long en formante la figure *abcd*.

Avec le bout *ab* est fait vers le bas un pli de largeur de 10 pouces jusqu'à la ligne *ef*, et avec l'autre bout *cd* un pli vers le haut de large 7 pouces jusqu'à la ligne *gh*. Enfin la partie inférieure de la couverture *lmki* est mise sur la partie supérieure *noml* que les lignes *ik* et *no* se couvrent l'une et l'autre.

Maintenant la couverture formante la figure *nolm* est prête à être mise.

III. *Pliage à 4 couches sous la selle* et un *bourrelet d'arrêt en avant de 12 couches.*

(Voyez Tab. VII, Fig. G.)

A la couverture, encore mise en double au long en formante l'oblong *abdc*, est donné avec le bout *cd* un pli d'une largeur de 3 pouces jusqu'à la ligne *mn*, quel pli est répété encore 3 fois jusqu'à la ligne *kl*. Enfin la partie inférieure de la couverture *hilk* est mise sur la partie supérieure *abih*. Maintenant la couverture est prête à être mise.

IV. *Pliage à 9 et 6 couches sous la selle.*

(Voyez Tab. VIII, Fig. H.)

La couverture est mise en triple au large, en formante la figure *abdc*. Avec le bout *ab* est fait un pli de 10 pouces de large vers le bas jusqu'à la ligne *gh*, puis l'autre bout *cd* est conduit vers le haut jusqu'à la ligne *ef*. — Alors la couverture en formante l'oblong *efki* est prête à être mise.

Quant aux pliages de la couverture à sous-couche pour la selle, est encore à remarquer:

qu'il est toujours nécessaire d'avoir *un* pli au moins devant la selle, pour que la couverture ne glisse pas en arrière et qu'elle soit enfin perdue.

Peut-être ce pli aura des plusieurs couches selon les différentes pliages de la couverture, et il formera plusieurs fois un rouleau bien épais. — En ce cas il est à tenir hors de la couche de la selle, cependant si près en arrière que les bords de devant des lames peuvent s'appuyer à lui, pour qu'il ne se déroule.

Nous nommerons un tel pli *„bourrelet d'arrêt“*.

Il-y-a été une opinion commune, — peut-être elle a lieu encore, — qu'il est conforme au but de faire avec la couverture pliée — une sellerie, c'est à dire, un espace entre le garrot et la sous-couche, en haussant la couverture pliée jusqu'au bord supérieur de la gorge de la selle pour y faire entrer l'air comme un rémède contre la chaleur nuisible.

A cet égard il-y-a des gens qui pourtant prétendent qu'on doit tirer la couverture jusqu'au loup, à qui elle est à tenir par une courroie tendue entre les fourches au dessous de la selle.

Cependant il faut se garder de tels expériments, car en faisant ces éssais on tombera, en cherchant éviter l'un mal, fort aisément dans un autre.

On pense éviter la blessure en faisant la sellerie de la manière citée, et par-là produire l'air pour le dos du cheval, et la sortie pour sueur et pour l'évaporation du même; mais en élévant la couverture au milieu, vers le loup, on dérange le pliage de la couverture qui par-là devient inégale, par ce qu'elle ne peut pas éviter de recevoir des plissures, une suite de ce que la couverture — bien molle et pliante — elle manque donc de l'élasticité pour pouvoir prendre de soi même les formes du dos du cheval et de la selle.

Pour éviter la blessure du garrot il est nécessaire, avant que les sangles sont serrées, de s'assurer que la couverture est égale partout, et que les cheveux de crinière sont lissés et tirés hors de la couverture.

A ce but le cavalier met sa platte main gauche sous la couverture et fait passer cette main de droite à gauche sur le garrot.

Après que les dits-crins sont tirés en dehors — la couverture est par une petite courbure de la main pressée un peu en haut dans la gorge de la selle, — il ne doit pas être tant que la couverture — après que la selle est attachées par les sangles bouclées, — ne presse pas au garrot.

Si nous sommes ordinairement en état — par les différentes pliages de la couverture, de donner à la selle sèche, sur le dos du cheval une telle position qu'elle devienne horizontale, et que le poids ou la charge du cavalier par la selle agisse également sur celui-là, — il ne sera pas toujours possible par le moyen mentionné — savoir par le seul pliage de la couverture, — de se garder du désagrément de blesser le cheval; car si le cheval est maigri, et le garrot tranchant et sec se lève, la couverture avec son pliage épais de devant, veut pénétrer dans la voûte de la fourche, — parquoi les bords de dessus de lames viennent à presser le garrot, et occasionnent de la blessure, — à la qu'elle contribue encore ce que

le cheval par le démaigrement à été plus bas de devant, et la selle par-là a perdu l'appui pour les bords de dessous des lames.

Dans ce cas les coins de sous-couche — au paravant mentionnés — sont d'appliquer en les fixant immédiatement aux lames, ou par de la ficelle ou par de petits cloux.

Les dimensions et la grandeur comme aussi la figure de tels coins se réglent parfaitement selon la forme de la couche de la selle au garrot.

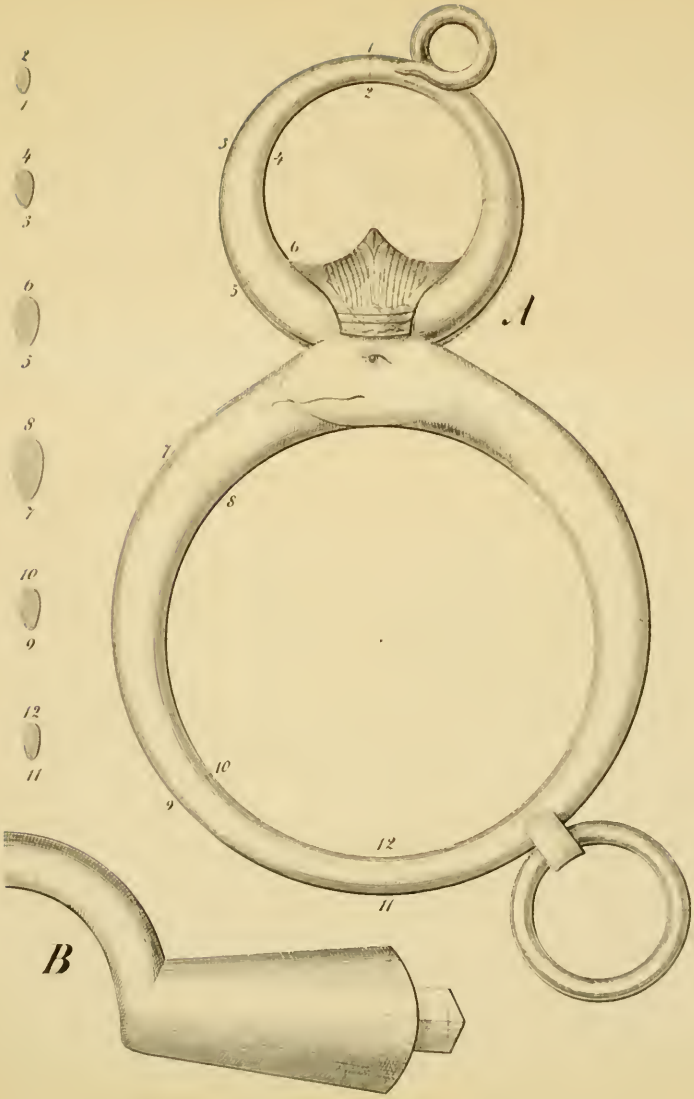
A
B

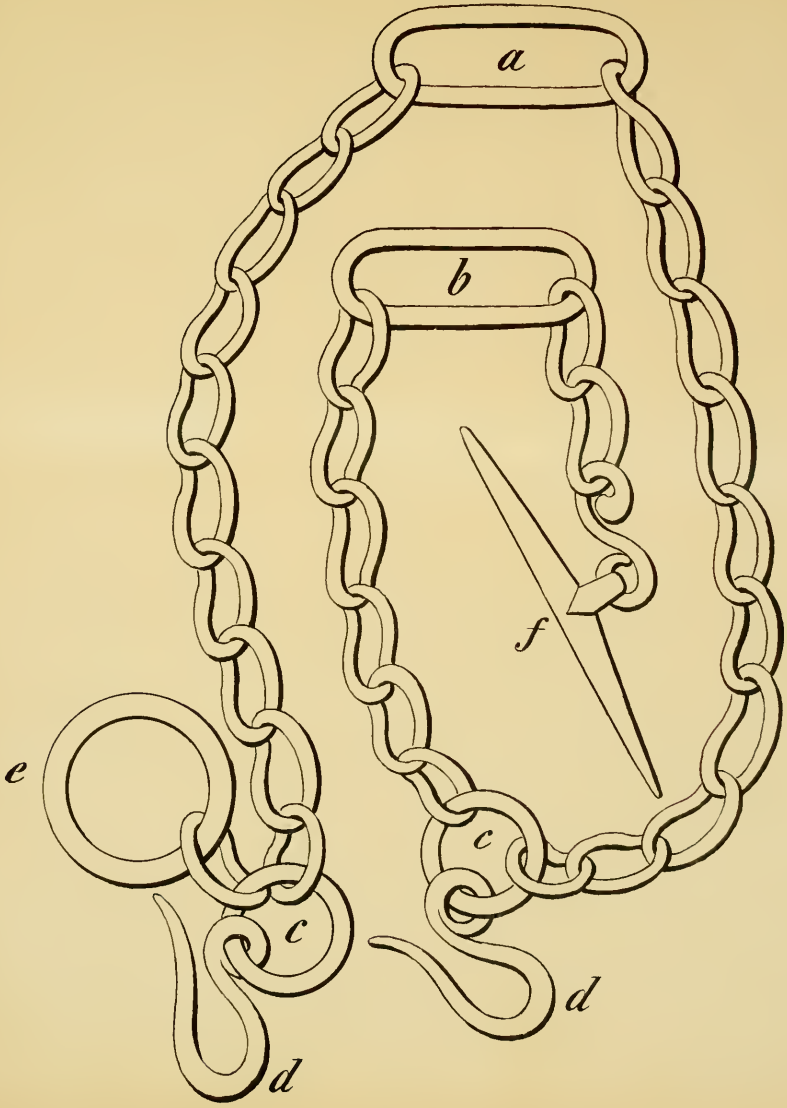
a
b
f
e
c
c
d
d

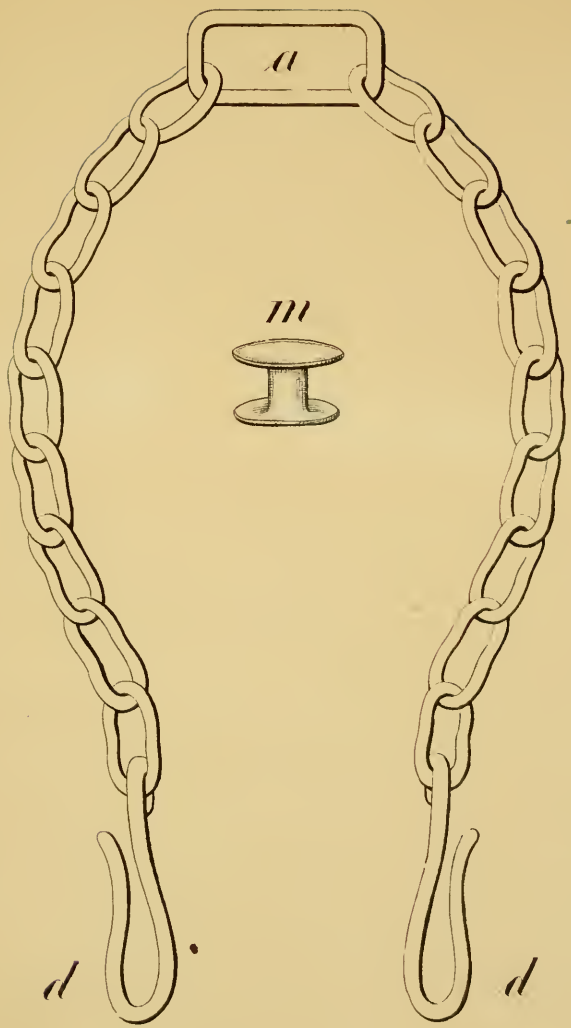
a
m
d
d

Fig. E.

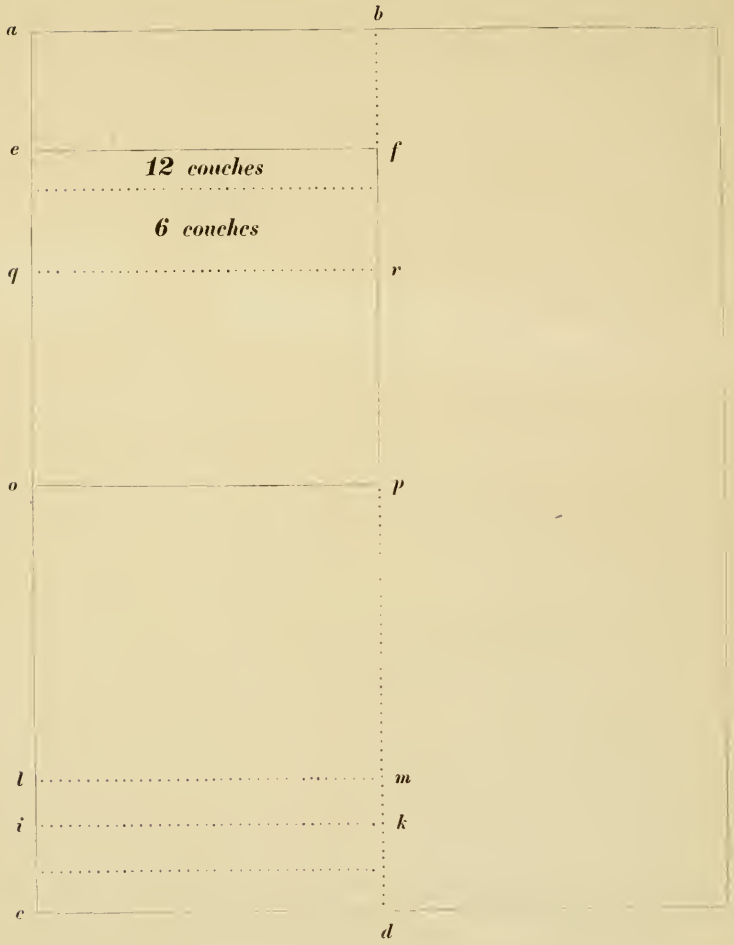

Fig. F.

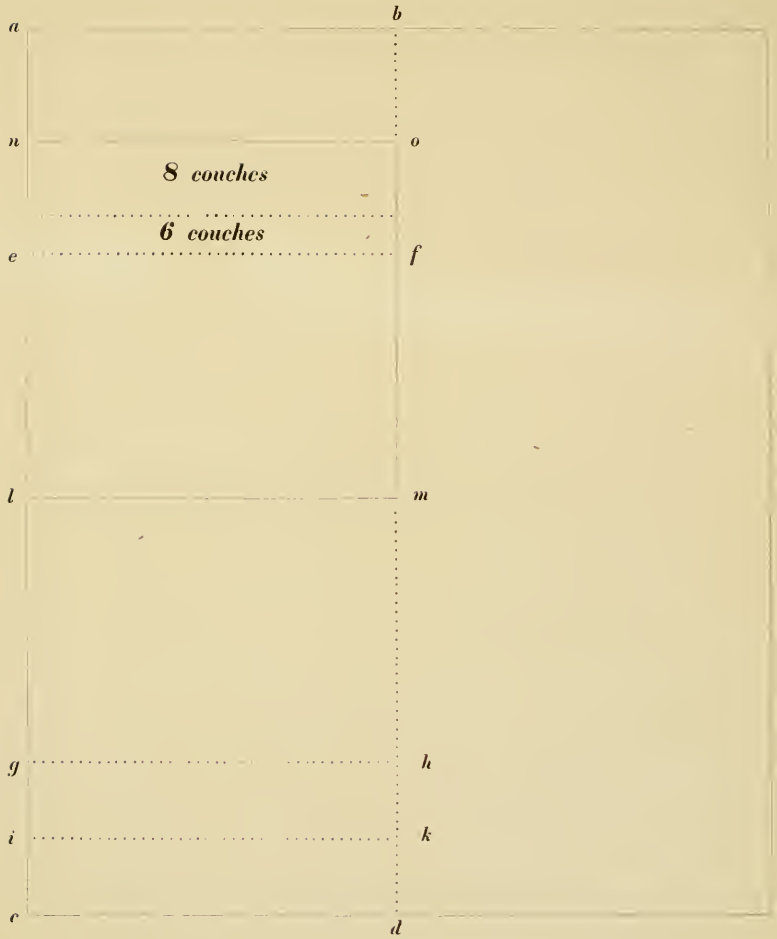

Fig. G.

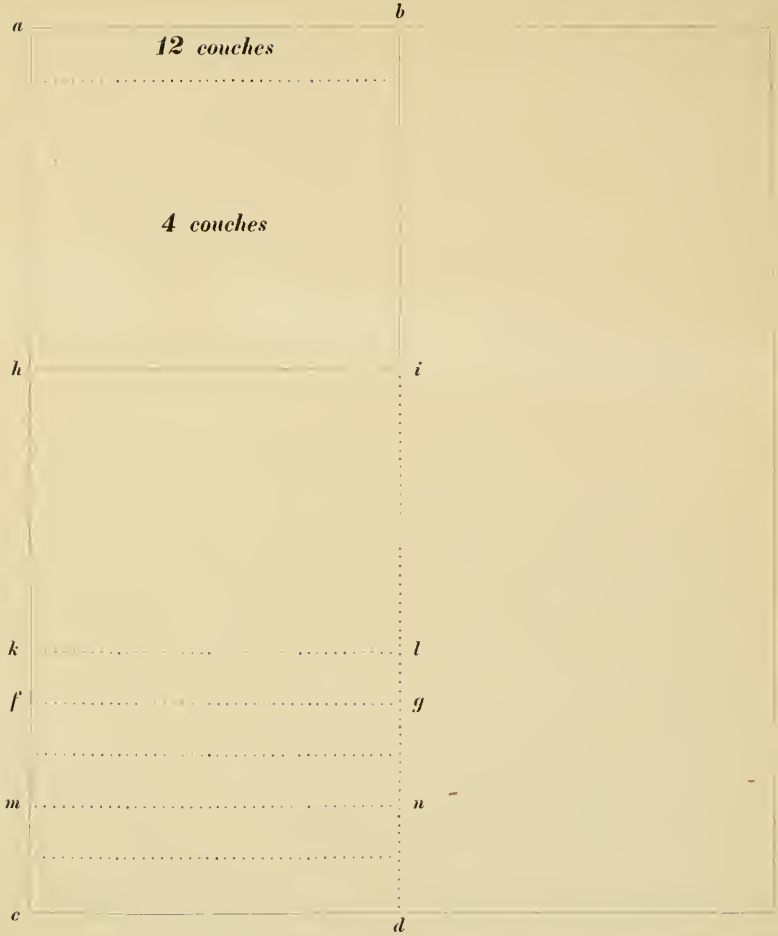

Fig. II.

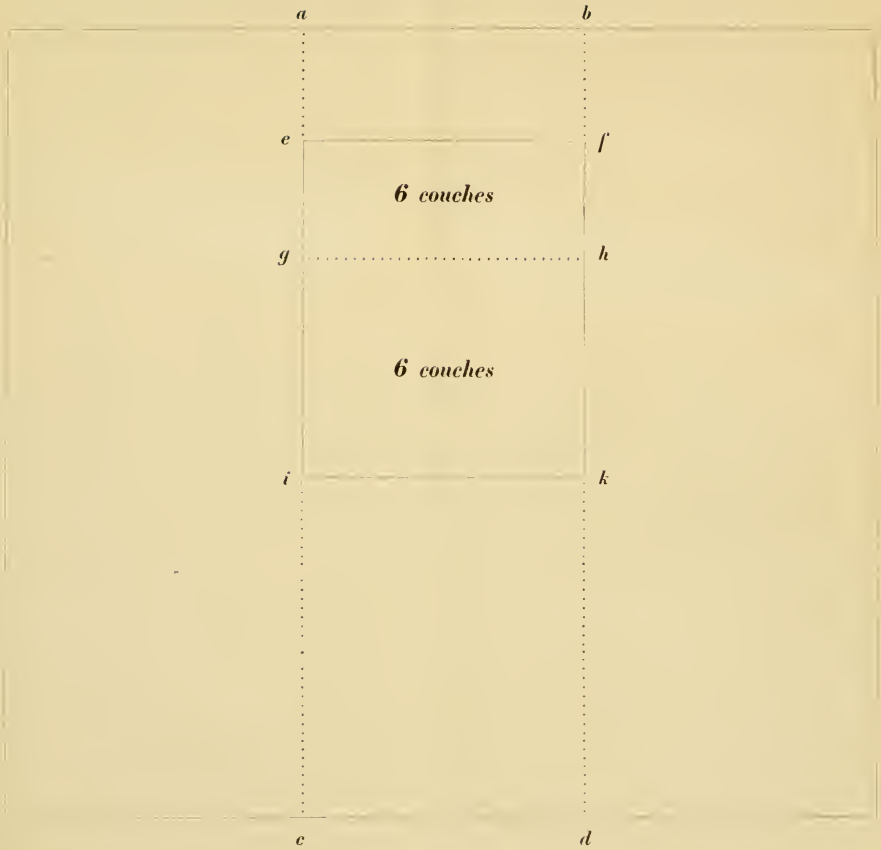

65 MT. AUBURN STREET
BLUE
RIDER
BOOKS
CAMBRIDGE, MASS. 02138